

ISSN 0758 - 170 X

38^e année (201:) **n° 4 (1wlp)**

A.N.C.A.-A.D.E.A.F

**Nouveaux
Cahiers
d'Allemand**

Revue de linguistique et de didactique

Publiée avec le concours du

**GROUPE DE LEXICOGRAPHIE FRANCO-ALLEMANDE
de L'ATILF UNIVERSITÉ de LORRAINE & CNRS**

Sommaire

Esa Christine Hartmann	Von Rainer Maria Rilke bis Friedhelm Kemp: eine textgenetische Analyse der kollaborativen Übersetzung der <i>Anabase</i> von Saint-John Perse	113-133
Anja Smith	Dictionnaire allemand-français des actes de langage stéréotypés. Traduire [<i>Und</i>] <i>das sagst du mir</i>	135-148
Odile Schneider-Mizony	L'argumentation véridictionnelle	149-163
Yves Bertrand	Que faire des noms de pays et de régions masculins ?	165-175
Yves Bertrand	Des textes rituels : <i>Die Kirchenlieder</i>	177-184
Reportages		
Véronique Lemoine-Bresson, Emmanuelle Carette	Journée d'étude Francis Carton	185-189
Antoine Aufray	Journée d'étude Martine Dalmas	191-193
Témoignage		
Valérie Varnajot	Mathématiques en allemand dans un lycée polyvalent	195-198

Recensions

LÜSEBRINK Hans-Jürgen, **POLZIN-HAUMANN** Claudia, **VATTER** Christoph (Hg. 2017), „*Alles Frankreich oder was?*“ – *Die saarländische Frankreichstrategie im europäischen Kontext – Interdisziplinäre Zugänge und kritische Perspektiven*, Jahrbuch des Frankreichzentrums der Universität des Saarlandes, Bd 15 (2015/16), Bielefeld: transcript Verlag, 349 S. ISBN: 978-3-8376-3755-7. €35, 99 par A.Gualberto-Schneider (199-201) ; **PIRKER**, Jürgen (2017) *Minderheitenschutz und Sprachförderung. Pluralismustauglicher Minderheitenschutz am Beispiel des zweisprachigen Kärnten und dreisprachigen Südtirol*. Studien zu Politik und Verwaltung Bd 113. Wien Köln Weimar: Böhlau Verlag. ISBN: 978-3-205-20508-1. 382 p, €60, par O.Schneider-Mizony (201-204) ; **LÉVY** Paul (2016): *Die deutsche Sprache in Frankreich*. Bd 2: Von 1830 bis 1944. Aus dem Frz. von Barbara Kaltz. Wiesbaden: Harrassowitz-Verlag. ISBN : 978-3447106379. €52 (.204-206) par D.Morgen ; **GAMPER** Michael, **MAYER** Ruth (Hrsg-. 2017). *Kurz & knapp: Zur Mediengeschichte kleiner Formen vom 17. Jahrhundert bis zur Gegenwart*. Bielefeld: transcript, 398 p. ISBN 978-3-8376-3556-0 €34,99 , par D. Dias (206-209) ; **KIM** Jiwon (2017) *Die substantivierten Infinitiv-Konstruktionen im Deutschen (Eine Untersuchung im Rahmen der Konstruktionsgrammatik)*= Europäische Hochschulschriften. Deutsche Sprache und Literatur, Bd 2046. Peter Lang Edition Frankfurt am Main. ISBN 978-3-631-69921-8. 187 p. €40,20, par S. S Boléa (209 -210)

Annonces *In eigener Sache* : [A nos auteurs (134) ; Pilotage rédactionnel de la Revue (164) ; Dictionnaire bilingue en ligne des noms composés français (190) ; Autorenhinweise (211)] ; *linguistik on line* (176) ; *lidil* (194) ; *BzF* (212-213)

Von Rainer Maria Rilke bis Friedhelm Kemp:
eine textgenetische Analyse der kollaborativen Übersetzung
der *Anabase* von Saint-John Perse

A présent le tout se lit bien, comme sorti d'un seul
jet, ce qui est étonnant si l'on considère les apports
différents qui constituent cet ensemble. ¹

Oft bleibt künstlerische Zusammenarbeit ein lang gehütetes Geheimnis; lediglich die Neugierde der Forscher vermag es, den kollaborativen Schöpfungsprozess eines literarischen Werks an den Tag zu bringen. Die hier vorgestellte Analyse des Entstehungsprozesses der deutschen Übersetzung des Gedichts *Anabase* von Saint-John Perse beruht auf der Erkundung des kreativen Translationsprozesses, der sich in den überlieferten Manuskripten mehrerer Übersetzer enthüllt. In der Tat „zeigen die Manuskripte der Übersetzer die schriftliche Entwicklung des Translationsprozesses, d.h. die Inskription der verschiedenen Etappen des Arbeitsvorgehens der Übersetzer.“²

Um solch eine *Mikrogeschichte des Übersetzens* im Falle der deutschen Übersetzung der *Anabase* zu erstellen, haben wir unser Vorgehen der textgenetischen Translationswissenschaft entlehnt. Während sich die in Frankreich entwickelte Textgenetik (*critique génétique*) anhand der poetologischen Untersuchung von Manuskripten der Erforschung des Entstehungsprozesses eines künstlerischen Werkes widmet, hat sich in den letzten Jahren das neue Forschungsfeld *genetic translation studies* eröffnet. Bei diesem Ansatz dringt die Übersetzungswissenschaft in das Atelier des Übersetzers vor³ und erforscht „die Praxis des arbeitenden Übersetzers und die Entwicklung oder *Genese* des übersetzten Texts, indem sie Manuskripte, Entwürfe und andere Arbeitsdokumente untersucht.“ (Cordingley & Montini, 2015: 1) Wie es vor allem die Erforschung der kollaborativen Übersetzung (*collaborative translation*) aufzeigt, „hat eine solche Analyse der Übersetzungsmanuskripte eine Ausdehnung des Schaffensprozesses des Übersetzers zur Folge. So muss dieser als ein wahrer auktorialer Prozess betrachtet werden, um tief verwurzelte Stereotypen in Bezug auf die Arbeit des Übersetzers zu entmystifizieren.“ (Romanelli 2015: 88).

¹ Brief Rainer Maria Rilkes an Marguerite Caetani, Fürstin Bassiano, vom 24. Juni 1926. Caetani (2012 : 72).

² Paret-Passos (2014: 69), unsere Übersetzung.

³ Siehe unsere Artikel in *genetic translation studies* : Hartmann 2000, 2009, 2018.

Diesen auktorialen Aspekt des Übersetzens gilt es in Bezug auf die Genese der deutschen Übersetzung der *Anabase* im Kontext der verschiedenen Modalitäten der übersetzerischen Kollaboration zu hinterfragen. Folgende Manuskripte bilden das Objekt dieser Studie:

(1) ein Exemplar des Gedichts *Anabase*, das handschriftliche Fragmente einer Übersetzung Rilkes¹ trägt und sich in der Fondation Saint-John Perse in Aix-en-Provence befindet;

(2) ein Tapuskript eines ersten fragmentarischen Übersetzungsversuchs Walter Benjamins², das im Rilke Archiv Gernsbach verwahrt wird; eine Kopie befindet sich ebenfalls in der Fondation Saint-John Perse;

(3) ein Tapuskript von Bernard Groethuysen, das im Schweizerischen Rilke Archiv im Schweizerischen Literaturarchiv Bern hinterlegt ist,

(4) zwei weitere Tapuskripte, die wir B. Groethuysen und Herbert Steiner zuordnen konnten und die ebenfalls in der Fondation Saint-John Perse anzufinden sind. Zusätzlich wurde die in der *Fondazione Camillo Caetani* in Rom aufbewahrte Korrespondenz zwischen Marguerite Caetani und den deutschsprachigen Schriftstellern Rilke und Hofmannsthal³ zu Rate gezogen.

Eine Kreuzung dieser Quellen ermöglicht uns, (1) die mäandrische Entstehung der deutschen Übersetzung des Gedichts *Anabase* zu erläutern und die individuelle Arbeit der mitwirkenden Übersetzer darzustellen, (2) die Genese des kollaborativen Translationsprozesses anhand konkreter Textpassagen nachzuvollziehen, (3) das Prinzip der übersetzerischen Kollaboration unter Einbezug der Translationspraxis Friedhelm Kemps zu diskutieren.

Das Gedicht *Anabase* von Saint-John Perse (Alexis Leger, 1887-1975, französischer Diplomat und Dichter) wurde im Jahr 1924 in der *Nouvelle Revue Française* veröffentlicht. Der internationale Erfolg dieses Gedichts ist der hingebungsvollen Leidenschaft und dem hartnäckigen Bestreben der Fürstin Bassiano (Marguerite Caetani, 1880-1963) zu verdanken, die aus dem schöpferischen Kreis ihrer internationalen Zeitschrift *Commerce* die bedeutendsten Dichter ihrer Zeit als Botschafter und Übersetzer des Gedichts *Anabase* engagierte: T.S. Eliot, G. Ungaretti, R.M. Rilke, H. v. Hofmannsthal. „Mit der deutschen Übersetzung von *Anabasis* ist eine Reihe mysteriöser und eigenartiger Umstände verknüpft“, heißt es in der Notiz, die die erstmalige Veröffentlichung der deutschen Übersetzung des berühmtesten Gedichts des Literaturnobelpreisträ-

¹ Diese Fragmente wurden veröffentlicht in: Hugo v. Hofmannsthal - Rainer Maria Rilke, *Briefwechsel*, 1978, S. 257-258. Im Folgenden verweist die Abkürzung HR auf diese Ausgabe.

² Veröffentlicht in Walter Benjamin, *Gesammelte Schriften, Kleinere Übersetzungen*, S. 56-82. Im Folgenden kürzen wir diese Ausgabe mit Ü ab.

³ Veröffentlicht in Caetani, 2012. Im Nachfolgenden wird diese Ausgabe mit B abgekürzt.

gers Saint-John Perse begleitet.¹ Diese erscheint im Jahre 1950 im Heft 4 der Zeitschrift *Das Lot* (ohne die *Chansons* am Anfang und am Ende des Gedichts); als Übersetzer werden W. Benjamin und B. Groethuysen angegeben, sowie H. Steiner, der die Übersetzung überprüft hat. Entgegen der Ankündigung in der Zeitschrift *Das Lot* erscheint der vollständige Text der deutschen Übersetzung lediglich in der Fassung Friedhelm Kemp, die „unter Benutzung der Erstfassung von Walter Benjamin, Bernard Groethuysen und Herbert Steiner“² von ihm übertragen worden ist und 1957 in Saint-John Perse, *Dichtungen* (Darmstadt, Luchterhand) veröffentlicht wird.³

Benjamins und Groethuysens Zusammenarbeit im Rahmen der ersten deutschen Übersetzung wird bis heute in Frage gestellt. So schreibt z.B. Rolf Thiedemann im Klappentext seiner Ausgabe von Benjamins *Kleineren Übersetzungen*: „Wie auch Benjamins Übersetzung von Prousts *Sodom et Gomorrhe* ging auch die der *Anabase* von Saint-John Perse beim Verlag verloren. Während eine von Bernhard Groethuysen stammende Übersetzung der *Anabase* seit 1950 irrtümlich unter seinem Namen und dem von Benjamin, der an ihr unbeteiligt war, wiederholt gedruckt wurde, ist Benjamins vollständige und letztändige Übersetzung, wie er sie Rilke und Hofmannsthal gesandt hatte, jedenfalls nicht überliefert, lediglich sieben Kapitel einer früheren Fassung sind erhalten geblieben und werden jetzt erstmals gedruckt.“ Diese fragwürdige Kollaboration zwischen Benjamin und Groethuysen möchten wir hier untersuchen und anhand der überlieferten Korrespondenzen und Übersetzungsmanuskripte erläutern.

S A I N T - J O H N P E R S E *Anabasis ist eine der berühmtesten und bemerkenswertesten Dichtungen des 20. Jahrhundert*». Das Werk erschien erstmals 1924 bei Gaston Gallimard in Paris. Es gewann nicht zuletzt durch die Bemühungen Valery Larbauds große Beachtung.

1930 veröffentlichte T. S. Eliot seine englische Übersetzung und schrieb ein Vorwort dazu, das in diesem Band wiedergegeben ist. Eliots Übersetzung wurde später verbessert, sie erschien 1949 in New York in der Neuauflage.

1926 verlegten G. Adamowitsch und G. Iwanoff eine russische Ausgabe mit einem Vorwort von Valery Larbaud. 1931 erschien eine spanische Version von Octavio J. Barreda in Mexiko und 1932 eine rumänische von Jon Pillat.

Mit der deutschen Übersetzung von *Anabasis* ist eine Reihe mysteriöser und eigenartiger Umstände verknüpft. Das Werk wurde 1929 von Bernhard Groethuysen und Walter Benjamin übersetzt, Hugo von Hofmannsthal schrieb dazu ein Vorwort.

¹ Notiz zu Saint-John Perse, *Anabasis*, in der deutschen Übersetzung von W. Benjamin und B. Groethuysen, *Das Lot*, (Hrsg. A. Bosquet, A. Koval E. Roditi), IV, Berlin, 1950, S.87.

² Saint-John Perse, *Das dichterische Werk*, Band I, Hrsg. Friedhelm Kemp, München, Heimeran, 1978, S. 477.

³ Die Übersetzung von F. Kemp erscheint ebenfalls in der Gesamtausgabe Saint-John Perse, *Das dichterische Werk*, Band I, Hrsg. Friedhelm Kemp, München, Heimeran, 1978.

Aber während der Vorbereitungen zur Drucklegung durch den Insel-Verlag wurde der Veröffentlichungstermin vom Autor verschoben. Es kam der zweite Weltkrieg; die vorhandenen Manuskriptabschriften gingen verloren, als der Verfasser im Exil lebte und Bomben den Verlag trafen. Groethuysen starb inzwischen und Walter Benjamin beging Selbstmord; das Exemplar des Autors aber wurde in dessen Wohnung in Paris von der Gestapo beschlagnahmt und höchstwahrscheinlich vernichtet.

Erst 1948 wurde in Zürich unter der Hinterlassenschaft von Hugo von Hofmannsthal ein vergessener Koffer mit einer Manuskriptabschrift gefunden. Dieses einzige Exemplar diente als Vorlage zum Druck des Gedichtes in diesem Buch, nachdem Herbert Steiner, der von 1930, dem Gründungsjahr, bis 1938 gemeinsam mit Martin Bodmer, Herausgeber der unvergessenen Zeitschrift »Corona« war, den Text zuvor nochmals überprüft hatte.

*Ein vollständiger Text von *Anabasis* mit den Vorworten von T. S. Eliot, Valery Larbaud und Hugo von Hofmannsthal wird demnächst im Karl H. Henssel Verlag erscheinen.*

Fig. I, Die Autoren, 'Das Lot', Heft 4, S. 87.

Erste Quelle: die Korrespondenz

In den hart umstrittenen Prozess der Übersetzung, der von der fragmentarischen Erstfassung Walter Benjamins über zahlreiche Prüfungen und Korrekturen bis zu den Verhandlungen um die Veröffentlichung beim Insel Verlag reicht, vermag es Marguerite Caetani „als unermüdliche Förderin eines internationalen literarischen Austauschs“ (B XLI) nicht nur Rilke und Hofmannsthal, sondern auch Walter Benjamin, Bernard Groethuysen, Herbert Kassner und Thankmar von Münchhausen einzubinden. Dabei geht die erste Wahl an Rainer Maria Rilke, den Hugo von Hofmannsthal bei einem gemeinsamen *déjeuner* in der *Villa Romaine* des Fürstenpaars Caetani in der Anwesenheit von Alexis Leger vorschlägt. Wie es die Korrespondenz zwischen Marguerite Caetani und Rainer Maria Rilke bis zu dessen Tod offenbart, entwickelt sich dieses Projekt für Fürstin Bassiano zu einer Herzensangelegenheit, wie sie es am 16. Februar 1925 Rilke gegenüber zum Ausdruck bringt: „J’espère toujours que vous vous sentirez inspiré à faire la traduction *que je tiens tant à cœur* – et je ne veux pas que quelqu’un d’autre que vous la fasse ». (B 10)

Umso gekränkter reagiert sie auf Rilkes Ablehnung – „J’ai beaucoup de peine de votre décision de ne pas traduire *Anabase*. Ça m’est si difficile de croire qu’il existe une forme poétique qui vous soit fermée“ (B 14) – und versucht, ihn weiterhin zu einer Übersetzung eines der Gedichte Saint-John Perse zu überreden, sei es *Anabase*, *Eloges* oder *Images à Crusoé*. In seiner Antwort

gibt Rilke zwar seine Begeisterung für *Images à Crusoé* kund¹, dessen Echo wir in seinem im März 1925 entstandenen Gedicht *Robinson nach der Heimkehr* (Rilke 2006: 831-832) vernehmen können, lässt sich jedoch nicht zu einer eigenständigen Übersetzung überreden, wie es Saint-John Perse in der Gesamtausgabe seines Werks behauptet (OC 1102).

In der Zwischenzeit schlägt Thankmar von Münchhausen während eines weiteren *déjeuners* im Salon der Fürstin Bassiano (Marguerite Caetani) in Versailles Walter Benjamin als stellvertretenden Übersetzer vor, wie er es in seinem Tagebuch am 19. April 1925 notiert: „3/4 12 kommt Auto der Bassianos, abholen. [...] nach Tisch im Garten mit der Principessa über St.Léger – Benjamin geredet“ (B 27). Bei einem erneuten *déjeuner* am 23. Mai 1925 wird die Sache zwischen M. Caetani, Hofmannsthal, Rilke und Münchhausen (B 32, HR 113) beschlossen, wobei Rilke gegenüber Benjamin als Betreuer der Übersetzung fungieren soll. Ende Mai berichtet Walter Benjamin seinerseits seinem Freund Gerhard Scholem:

Jetzt bin ich an einer kuriosen französischen Dichtung „L’Anabase“, dem Werk eines jungen Pseudonyms, das ich in Stellvertretung von Rilke übersetze. Ursprünglich war dieser nämlich zum Verdeutschern ausersehen. Aber er hat sich mit aller Bewunderung davon zurückgezogen und will nur eine Vorrede zur späteren Publikation schreiben. Ich halte das Ding für unbedeutend. Die Übersetzung ist außerordentlich schwer, doch lohnt es sich, da das kurze „Gedicht in Prosa“ ganz anständig honoriert wird. Als Verlag ist die Insel vorgesehen. Diese Übersetzung hat mir Hofmannsthal durch eine Intervention in Paris verschafft. (Er war im Frühjahr in Tunis und reiste über Paris zurück).²

Für diesen Übersetzungsauftrag bedankt sich Benjamin am 12. Juni 1925 zunächst bei Hofmannsthal, dann bei Rilke, dem er am 3. Juli 1925 einen ersten Übersetzungsversuch zur Begutachtung schickt, begleitet von folgendem Schreiben:

Hochverehrter Herr Rilke!

Für die freundliche Zuversicht, aus der Sie mit der Übersetzung der „Anabase“ mich haben betrauen wollen, sage ich Ihnen von Herzen Dank. Ich habe, ehe ich mit der eigentlichen Arbeit begann, das Buch wieder und wieder gelesen und bin nun mit dem Werke nah vertraut. Beifolgend erhalten Sie sieben Kapitel.³ Frau Hessel und neuerdings Herr von Münchhausen versicherten mich Ihrer freundlichen Bereitschaft, mit Rat in Schwierigkeiten mich zu unterstützen. An solchen Schwierigkeiten fehlt es nicht. Wenn ich nur einige Stellen am Rande fragend bezeichnet habe, so geschah es in dem Sinne der Bitte: überall dort, wo Ihnen Anstößiges begegnen sollte, mir gütigst einen Hinweis am Rande geben zu wollen. Es gibt auch abgesehen von den vier bezeichneten Stellen Manches, was mir nur

¹ B 17, Brief vom 6. März 1925. Zitiert nach Saint-John Perse (1972: 1103). Abgekürzt mit OC.

² W. Benjamin (1966) *Briefe*, 380-381. Diese Ausgabe wird im Folgenden mit BB abgekürzt.

³ Dieses erste Übersetzungsfragment wird im Rilke Archiv Gernsbach verwahrt, eine Kopie ist in der Fondation Saint-John Perse hinterlegt.

provisorisch ausgedrückt zu sein scheint. An solchen Stellen ist die richtige Lösung vielleicht nur dem möglich, der mit den letzten Intentionen des Autors vertraut und dadurch vor Gewalttätigkeiten bewahrt ist. Im übrigen hoffe ich, daß Treue und Studium mich vor empfindlichen Mißgriffen im ganzen geschützt haben. Die Atmosphäre der – im weiteren Sinne gesprochen – das Werk entstammt, habe ich im Laufe der Wochen mir zunehmend deutlich werden lassen. Insbesondere hat mich der Surréalisme (einige seiner Intentionen sind ja wohl auch bei St. Perse unverkennbar) ergriffen, wie die Sprache erobernd, befehlshaberisch und gesetzgebend ins Traumbereich einrückt. Den raschen Atem dieser prosodischen Aktion habe ich vor allem im Deutschen festzuhalten gesucht.

Ich bin sehr glücklich, an einem kleinen Teile, dank Ihrer Güte, an der Verbindung deutschen und französischen Schrifttums wirken zu dürfen. [...] Für jedes Wort, das Sie zur Berichtigung meines Textes mir zukommen lassen werden, versichere ich Sie im Voraus genauer Aufmerksamkeit und aufrichtigen Dankes.

Mit dem Ausdruck der vorzüglichsten Hochachtung und den ergebensten Empfehlungen

Ihr sehr ergebener Walter Benjamin [Berlin-Grunewald /Delbrückstr. 23, / 3 Juli 1925¹

Neben rein traduktologischen Überlegungen legt Benjamin hier seine ratsuchende Beziehung zu Rilke dar, der ihm als bekannter Dichter und Übersetzer bei seiner Arbeit Hilfestellung leisten soll. Auch poetologische Aspekte von Saint-John Perse's Dichtkunst werden in diesem Schreiben suggeriert, wie z.B. die surrealistischen Elemente, die die Sprache der *Anabase* „eroberisch“ in den „Traumbereich“ entrücken, sowie der „rasche Atem“, der den prosodischen Rhythmus des epischen Gedichts kennzeichnet.

In der Tat lässt Rilke Benjamin bereits im Mai 1925 sein persönliches Exemplar der *Anabase* zukommen, in das er an drei Stellen erste Übersetzungen notiert hatte, die Benjamin bei seiner Arbeit unterstützen und inspirieren sollten, wie es die handschriftliche Aufzeichnung Benjamins erklärt:

Ce livre m'a été confié par Rainer Maria Rilke en mai 1925 lorsqu'il lui fallut abandonner le projet d'en assurer lui-même la traduction. Les notes en marge des chapitres I et III et de la dernière « Chanson », écrites de sa propre main, sont des ébauches d'une version allemande. Peu de temps avant sa mort, en novembre 1926, Rilke me remercia par un télégramme de ma traduction qui devait être publiée par l'édition « Die Insel ». Rilke disparu, l'éditeur renonça à ce projet. Walter Benjamin.²

Die nach Paris gesandten Proben der Übersetzung stoßen bei Marguerite Caetani auf wenig Begeisterung, sodass sie den zusätzlichen Rat Hofmannsthals aufsucht, wie es dessen Tochter in ihrem Brief an Thankmar von Münchhausen vom 26. Juli 1925 berichtet: „Aus Paris bekam ich einen sehr netten Brief von

¹ Abschrift des in Sütterlinschrift verfassten Originals (Rilke Archiv Gernsbach), siehe auch RH 254, 255 und Ü 448-449, zitiert nach BB III, 55f.

² Das Original dieser Anmerkung, die Abschrift der Rilkeschen Übersetzungsfragmente und das von Rilke annotierte Exemplar der *Anabase* befinden sich in der Fondation Saint-John Perse.

Marguerite Bassiano, die nicht sehr glücklich über die Benjamin Übersetzung ist und dem Papa die „Anabase“ schickte, der sie aber absolut nicht verstehen kann. Jetzt wollen wir uns noch die Übersetzung von ihr schicken lassen.“¹ Diese schickt Benjamin wohl in ihrer kompletten Form am 18. August 1925 an Hofmannsthal: „Der Aufforderung Ihrer Tochter folgend, darf ich die Anabase-Übersetzung hier beifügen“ (BB III, 77)

Am 23 September 1925 bringt Marguerite Caetani in ihrem Brief an Rilke Bernard Groethuysen² ins Spiel, der ihr bereits bei ihrer eigenen Übersetzung von Rudolf Kassners *Der Aussätzige* ins Französische geholfen hatte, die sie nun in ihrer Zeitschrift *Commerce* veröffentlichen möchte: „Je pense que [...] nous pouvons [...] publier „Le Lépreux“ – Groethuysen vient de passer quelques jours avec nous et il a entièrement refait ma pauvre traduction et j’espère que vous en serez content – Je crois que Groethuysen reverrait bien volontiers la traduction d’*Anabase*. Ne croyez-vous pas que cela serait une bonne idée et pouvez-vous me faire envoyer une copie? Je suis persuadée que Groethuysen pourrait l’alléger et l’améliorer infiniment“ (B 57). Fürstin Bassianos Kritik kommt hier klar zum Ausdruck: Benjamins Übersetzung scheint es an Leichtigkeit und Eleganz zu fehlen. Der Vorschlag, Benjamins Übersetzung von Groethuysen – „collaborateur merveilleux“ und perfekt zweisprachig – verbessern zu lassen, geht am 29 September ebenfalls an Hofmannsthal:

J’ai trouvé un collaborateur merveilleux en Groethuysen et nous sommes prêts à traduire tout ce que vous voudriez bien nous confier – Je suis heureuse de ce que vous dites de la traduction d’*Anabase*, mais je pense que si vous approuvez, je pourrais demander à Groethuysen de la revoir – C’est si extraordinaire de trouver quelqu’un qui connaît également bien le français et l’allemand et il sent la poésie si intensément – Je crois qu’il pourrait l’améliorer et puis on vous la soumettrait encore – Il est en train de faire de très belles traductions de quelques poèmes de Hölderlin pour *Commerce*. (B 115).

Ebenfalls am 29. September 1925 fällt Hofmannsthal jedoch ein positives Urteil über die am 18. August verschickte Übersetzung Benjamins: „J’ai lu trois fois la traduction d’*Anabase* – et je trouve vraiment que c’est bien – autant que la traduction d’une œuvre lyrique où tout dépend de l’ordonnance des mots, peut être quelque chose.“ (B 110)

Die vollständige, nicht überlieferte Übersetzung der *Anabase* schickt Benjamin wohl zum gleichen Zeitpunkt (18. August 1925) an Rilke, der sie einige Wochen später als „sehr interessant gelungen“ (BB III, 93f.) beurteilt, wie es Benjamin Hofmannsthal berichtet:

¹ Christiane von Hofmannsthal, *Ein nettes kleines Welttheater. Briefe an Thankmar Freiherr von Münchhausen*, Hrsg. Claudia Mertz-Rychner, Frankfurt, 1995, S.62.

² Bernard Groethuysen, deutsch-französischer Philosoph, Historiker und Literaturkritiker, wohnt neben Jean Paulhan und trägt wie dieser zum Gelingen der revue *Commerce* bei.

Vor einiger Zeit erhielt ich von Herrn Rilke eine kurze telegrafische Empfangsanzeige der „Anabase“-Übersetzung, mit der er in freundlicher Weise seine Zufriedenheit ausspricht. Ich darf also hoffen, das Pfand Ihrer Fürsprache eingelöst zu haben. Vor allem werden Sie inzwischen ja vielleicht selbst einen Blick in die Arbeit getan und sich ein Bild von meinem Versuche gemacht haben. Daß ihm Problematisches anhaftet, weiß ich, es ist sehr schwer, an jeder Stelle des Textes ein gleich genaues Verhältnis zu gewinnen. (BB III, 96)

Die Gewinnung dieses „genauen Verhältnisses“ zwischen den beiden Sprachen (hier Deutsch und Französisch) versteht Benjamin als den eigentlichen „Zweck“ des Übersetzens, wie er es in seinem Aufsatz *Die Aufgabe des Übersetzers* darstellt: „So ist die Übersetzung zuletzt zweckmäßig für den Ausdruck des innersten Verhältnisses der Sprachen zueinander. Sie kann dieses verborgene Verhältnis selbst unmöglich offenbaren, unmöglich herstellen; aber darstellen, indem sie es keimhaft oder intensiv verwirklicht, kann sie es. [...] Jenes gedachte, innerste Verhältnis der Sprachen ist aber das einer eigentümlichen Konvergenz. Es besteht darin, daß die Sprachen einander nicht fremd, sondern a priori und von allen historischen Beziehungen abgesehen einander in dem verwandt sind, was sie sagen wollen.“ (Benjamin, 2011: 385)

Rilkes positive Einschätzung der Übersetzung Benjamins bestätigt Fürstin Bassiano in ihrem Schreiben vom 18. Oktober 1925 und antizipiert ihre Publikation: „Je viens de recevoir votre dépêche me disant que vous êtes à présent satisfait de la traduction d’« Anabase » et j’en suis ravie – pensez-vous le présenter à Insel ? » (B 58). Am 27 Oktober 1925 schickt Rilke Marguerite Caetani die Übersetzung Benjamins, begleitet von folgenden Worten:

Voici donc le texte d’*Anabase* dans sa version allemande, je crois qu’on n’aurait pas pu arriver à une adaptation plus valable et plus vivante, parfois M. Benjamin m’étonne par son adresse d’épouser le rythme de l’original : il n’était pas facile pour une étoffe d’un tissu si différent de tomber dans les mêmes plis, et, sans doute a-t-il fallu l’agiter avec une précaution extrême. Aussitôt que vous en aurez pris connaissance (j’aimerais bien que Groethuysen aussi y donnât un coup d’œil, car son jugement serait tout à fait important), je m’occuperai de trouver un éditeur vraiment intéressé, soit la Insel, soit un autre. (B 62)

Rilkes Lob gründet hier auf Benjamins Aussage über sein Bemühen einer kreativen Wiedergabe des französischen Originalrhythmus‘ im Deutschen („Den raschen Atem dieser prosodischen Aktion habe ich vor allem im Deutschen festzuhalten gesucht“, schreibt Benjamin am 3. Juli 1925). Ebenso beinhaltet es eine traduktologische Metapher, die die Übersetzung mit einem Stoff vergleicht, der in die gleiche Form wie das Gewebe des Originaltexts fallen soll, obwohl er ganz anderer Fassung ist: Die Metapher beruht hier auf dem lateinischen Etymon des Worts „Text“, das von *texere* „weben“ kommt. Nichtsdestotrotz legt Rilke ausdrücklich Wert auf eine Expertise Groethuysens.

Die Korrekturarbeiten Groethuysens sind somit lanciert. An Ostern 1926 schreibt Fürstin Bassiano an Rilke: „Groethuysen a travaillé beaucoup à „Anabase“ et je vous le renverrai dans quelques jours – Je crois qu’il aura fait bien des améliorations tout de même car il paraît que Benjamin s’est trompé assez souvent sur le sens même des mots – Il ne doit pas avoir la langue dans son oreille car j’ai fait sa connaissance l’autre jour et il parle le français avec difficulté. Je serais très impatiente d’avoir votre opinion là-dessus à présent“ (B 42). Am 27. April 1926 schickt M. Caetani Rilke die korrigierte Übersetzung: „Je vous envoie „Anabase“ corrigé du point de vue français et interprétation de certains mots (que Benjamin n’a pas compris du tout, vous savez qu’il parle à peine le français ?) par Groethuysen – Il désire que je vous l’envoie tel que – que vous puissiez vous rendre compte de son travail jusqu’à ce point, et il serait si heureux si vous aviez d’autres idées ou des corrections à faire – Puis il vous prie de le lui renvoyer et il le fera recopier à la machine et fera d’autres corrections de finesse – Voulez-vous qu’il vous le renvoie après pour que vous le présentiez à Insel ? Il me semble qu’il viendra très bien finalement ne croyez-vous pas ? Les corrections déjà faites par Groeth me paraissent très importantes » (B 69). Am 24 Juni 1926 kommt endlich die lang ersehnte Antwort Rilkes:

Ma chère Princesse,
voici (enfin!) après une ultime lecture à haute voix, les textes d’Anabase. D’abord, je ne saurais assez vous dire mon admiration pour Groethuysen qui, sur des données d’une extrême gaucherie pédantesque, a su, (comment ?!) établir cette version d’une démarche aisée, et partout éviter le voulu et l’absurde. Avec un rare bonheur il a trouvé le mot juste, la belle cadence, l’équivalent qui semble être accouru sans subir aucune contrainte étrangère... Bref: je déborde d’admiration !

Cinq ou six endroits resteraient à réviser au moment des épreuves seulement, quand on verra le texte apparaître nettement sur un fond qui ne porte plus les traces terracières. (Dans l’état où le manuscrit se trouve, la lecture ressemble à une course d’obstacles... ; j’ai noirci par ci et par là les lignes biffées, pour faciliter l’union des mots adoptés. À présent le tout se lit bien, comme sorti d’un seul jet, ce qui est étonnant si l’on considère les apports différents qui constituent cet ensemble. (B 72).

Im gleichen Zuge rechtfertigt Rilke seine Entscheidung, *Anabase* nicht selbst übersetzen zu können:

Si l’occupation avec ces pages m’a permis de me rapprocher davantage des beautés d’Anabase, elle m’a aussi, hélas, convaincu que je ne pourrai jamais, au grand jamais, penser à prêter mon secours à pareille entreprise. Ma langue, certes, pourrait marcher de concert pendant quelques lignes avec un texte de St. J. Perse, mais elle est tellement d’une autre race, qu’au point où elle se sépare de ce texte, elle ne se contente pas de le suivre parallèlement : d’emblée elle s’en écarte... C’était déjà, moins claire encore et moins définitif, mon sentiment, lorsque vous m’apportiez, l’année dernière, ce poème curieux qui m’attire sans que de cette attraction je devrais tirer un profit d’activité poétique. En face de ce poète subtil, je

suis réduit au rôle d'auditeur, de spectateur, je suis dans la salle, évidemment, et pas là où la pièce se joue, encore moins là où elle se prépare. La suite de ces images me dicte une obéissance, sans me faire la moindre confiance. Aussi je reste ébahi devant cette traduction réalisée, réussie grâce à votre énergie, Princesse ! Mais ne me demandez jamais plus de collaborer à pareil tour de force et n'attendez rien de moi au sujet d'Eloges : c'est un magnifique empire, mais je ne saurais jeter la conquête de son image dans la profondeur transparente d'une autre langue. Si je vénère bien d'autres, je ne saurais cependant servir que mes propres Dieux...¹ (B 72)

Dieser Abstand („écart“) zwischen den beiden Sprachen, den beiden Oeuvres und den verschiedenen Weltanschauungen der Dichter hindert Rilke daran, sich der Tour de Force einer Übersetzung zu stellen.

Am 25. Juli 1926 bedankt sich Marguerite Caetani für Rilkes Durchsicht und Korrektur der *Anabase*-Übersetzung – merkwürdigerweise nennt sie das Manuskript nun die „Übersetzung von Groethuysen“, obwohl es sich hier offensichtlich um eine von Groethuysen überarbeitete Fassung der Übersetzung Benjamins handelt: „Merci mille et mille fois d'avoir revu *Anabase* avec tant de sollicitude et d'amitié. J'étais si heureuse comme je ne peux pas vous dire de ce que vous m'aviez écrit de *la traduction de Groethuysen*. Je lui ai copié la partie de votre lettre où vous en parlez et il sera certainement ravi de votre bonne opinion“ (B 79). Obwohl Benjamins Übersetzung die Basis dieser Übersetzung darstellt, in der Groethuysen und Rilke lediglich als „korrigierende Instanzen“ fungieren, wird die Übersetzung ab jetzt als das Werk Groethuysens angesehen: Groethuysens Eingriff scheint sich – aufgrund zahlreicher und geschickter Überarbeitungen – von der Korrektur einer bestehenden Übertragung zur eigenständigen Übersetzung verselbständigt zu haben. Dies geht so weit, dass Anton Kippenberg vom Insel Verlag Benjamin am 1. November 1927 folgende Auskunft erteilt: „Auf Ihr Schreiben vom 28. des Monats erlaube ich mir zu erwidern, daß die „Anabase“ von Perse bei uns in einer Übertragung von Herrn Professor Groethuysen erscheinen wird, der das Werk auf Veranlassung von Herrn Perse übersetzt hat.“² Auch bittet Groethuysen Kippenberg am 1. August 1930, die „Correcturbogen zu rein informatorischen Zwecken gleichzeitig an Dr. W. Benjamin, Berlin, W Kurfürstendamm 26a zu senden“ (B 394).

Am 26. August 1926 schickt Fürstin Bassiano Rilke eine überarbeitete Version Groethuysens, die im Schweizerischen Rilke Archiv verwahrt wird: „Cher Ami, Voici „Anabase“. Hofmannsthal à qui je l'ai montré à Salzburg le trouve aussi très bien maintenant – tout à fait autre chose. J'attendrai avec

¹ Zitiert in Saint-John Perse, OC 1103. SJP schreibt: „Renonçant à poursuivre la traduction des autres poèmes d'Eloges, Rilke avait cru reconnaître en lui-même un certain manque d'affinité pour les conceptions nouvelles du jeune poète français. (OC 1103)

² Walter Benjamin, 1892-1940, Katalog der Ausstellung im Deutschen Literaturarchiv Marbach am Neckar, R. Thiedemann et al. (Hrsg), 1990, S. 141.

impatience votre réponse à ce sujet“ (B 84). Leider unterbricht das Dahingehen Rilkes im Dezember 1926 seine Fürsprache für eine Publikation des Gedichts im Insel Verlag, wofür sich jetzt Hofmannsthal durch das Verfassen einer Vorrede einsetzt.

Zwei andere Manuskripte, die in der Fondation Saint-John Perse verwahrt werden, spiegeln weitere Arbeitsetappen in der Überarbeitung der Übersetzung Benjamins wider. Das erste Manuskript stammt von Bernard Groethuysen, weist handschriftliche Korrekturen der Tippfehler auf und stellt wohl einen Durchschlag der letzten überarbeiteten Fassung aus dem Jahre 1930 dar, die Groethuysen am 1. August 1930 als druckfertige Version an den Insel Verlag schickt, bevor Saint-John Perse die Publikation kurzfristig zurückzieht. Auf dem Deckblatt des Manuskripts entziffern wir folgende Anmerkung von Saint-John Perse: „Envoyé à Steiner. A publier dans *Corona* (extraits)“. In der Tat schickt Fürstin Bassiano Herbert Steiner dieses Manuskript im Jahr 1932 für eine Publikation in der Zeitschrift *Corona*¹, wie es ein Brief Steiners an M. Caetani vom 15. Oktober 1951 bestätigt: „Do you know that the German *Anabase* you sent me in 32 has been published in Berlin?“ (B 408).

Die Anmerkung des Autors auf diesem überlieferten Manuskript und die Aussage Steiners widersprechen hiermit der in der Zeitschrift *Das Lot* dargestellten mysteriösen Geschichte des verschollenen und auf zauberhafte Art im Jahre 1948 wiedergefundenen Manuskripts, das eine spektakuläre Reise über die Kontinente unternimmt. Auch Saint-John Perse gibt in der Gesamtausgabe seines Werks diese abenteuerliche Odyssee des Manuskripts höchst spannend wieder – nicht zuletzt, um seine Schöpfung durch das Interesse bedeutender Dichter und Philosophen an seinem Gedicht hervorzuheben:

Walter Benjamin s'étant suicidé peu après son refuge en France pour échapper à la persécution nazie, et les archives personnelles de Saint-John Perse ayant été enlevées par les Allemands de son domicile parisien de l'avenue Camoens, toutes traces du manuscrit de Benjamin et Groethuysen semblaient définitivement perdues, quand, en 1948, une copie en fut retrouvée dans une valise d'effets personnels laissée à Zürich par Hugo von Hofmannsthal, peu avant sa mort. Le manuscrit fut communiqué par ses héritiers à Theodor W. Adorno, philosophe et sociologue allemand de Francfort-sur-le-Main, réfugié alors aux Etats-Unis et chargé de l'édition des œuvres inédites de Walter Benjamin, son ami. Ce manuscrit fut finalement confié par Adorno à l'écrivain de langue allemande Herbert Steiner, fondateur éditeur à Zurich de la revue littéraire *Corona* et réfugié lui-même aux Etats-Unis, où il avait pris charge de l'une publication intégrale de l'œuvre de Hofmannsthal. Herbert Steiner accepta de réviser lui-même et compléter le texte du manuscrit en question pour sa publication, en octobre 1950, dans la revue littéraire *Das Lot* (fondée en 1947 à Berlin, sous le régime du « Conseil de contrôle

¹ Diese zieht jedoch die Veröffentlichung der deutschen Übersetzung Rudolf Kassners von Saint-John Perses *Éloges* im Jahr 1938 vor. Siehe *Corona*, VIII, 3. Vergleiche OC 1349.

interallié », par le poète de langue française Alain Bosquet, l'essayiste anglais Edouard Roditi et l'allemand Alexandre Koval). (OC 1352-1353).

Herbert Steiner entlarvt am 3. Februar 1951 den Mythos des verschollenen Manuskripts in einem Brief an Adorno: „Das Manuskript der „Anabase“ kam von mir, die Angabe über den Koffer stimmt nicht. Die Frau, der vor über fünfzehn Jahren an den Übersetzungen lag (ich kenne sie nicht persönlich), sandte mir die Manuskripte (auch das der „Éloges“) für die *Corona*. Als ich 1948 in der Schweiz war, habe ich die Manuskripte aus meinem Koffer genommen und mitgebracht¹. Ich gab sie Saint-John Perse und so kamen sie ins „Lot“.“²

Das zweite Manuskript aus dem Nachlass des Dichters in der Fondation Saint-John Perse könnte demnach eine erneute Abschrift vor der Publikation in der Zeitschrift *Das Lot* darstellen, die eine weitere Überarbeitung (u.a einige wenige handschriftliche Korrekturen in blauer Tinte, die sich von denen auf dem Manuskript Groethuysens unterscheiden) durch H. Steiner beinhaltet, womit die fünfundzwanzigjährige Entstehungsgeschichte der Übersetzung bis zu ihrer ersten Veröffentlichung im *Lot* (1925-1950) abgeschlossen wäre.

Zweite Quelle: die Manuskripte

Können wir in den überlieferten Manuskripten die einzelnen Beiträge und Korrekturen der verschiedenen „kollaborierenden“ Übersetzer nachvollziehen? Im Folgenden möchten wir zwei Textpassagen vorstellen, die die intertextuellen Bezüge zwischen den Manuskripten und Beiträgen der verschiedenen Übersetzer verdeutlichen. Die erste Textpassage stellt diese Entwicklung in ihrer besten Form dar: Angefangen bei einem Übersetzungsfragment von Rainer Maria Rilke, reicht sie bis zu der letzten Übersetzung durch Friedhelm Kemp. Den verschiedenen deutschen Versionen wird der französische Ausgangstext zum Vergleich vorangestellt.

Saint-John Perse (1924) : Et, si un homme tient pour agréable sa tristesse, qu'on le produise dans le jour ! et mon avis est qu'on le tue, sinon / il y aura une sédition.

R. M. Rilke (1925) : Heraus mit ihm an den Tag, und, meiner Ansicht nach, man töte ihn, sonst / gibt es Aufruhr.

¹ Gemeint ist hier „in die USA“. Die „Frau“, von der Steiner spricht, ist Marguerite Caetani.

² Theodor W. Adorno Archiv, Korrespondenzen, zitiert nach Ü 452, Anm. 3.

W. Benjamin (1925): Wenn aber ein Mann seine Traurigkeit für angenehm hält, heraus mit ihm an den Tag! Und, meiner Ansicht nach, man töte ihn, sonst gibt es Aufruhr.

B. Groethuysen (1926): Wenn aber ein Mann seine Traurigkeit für angenehm hält, heraus mit ihm an den Tag! Und, meiner Ansicht nach, töte man ihn, sonst, / gibt es einen Aufruhr.

B. Groethuysen (1930) : Wenn aber ein Mann seine Traurigkeit für angenehm hält, heraus mit ihm an den Tag! Und, meiner Ansicht nach, töte man ihn, sonst, / gibt es einen Aufruhr.

H. Steiner? (1950)?: Wenn aber ein Mann seine Traurigkeit für angenehm hält, heraus mit ihm an den Tag! Und, meiner Ansicht nach, töte man ihn, sonst {,} [gibt] es einen Aufruhr.

Das Lot (1950): Wenn aber ein Mann seine Traurigkeit für angenehm hält, heraus mit ihm an den Tag! und meiner Ansicht nach, töte man ihn, sonst wird / es einen Aufruhr geben.

F. Kemp (1957): Wenn aber ein Mann seine Trauer hätschelt, heraus mit ihm an den Tag! Und mein Rat ist, dass man ihn töte, denn sonst / erhebt sich ein Aufstand.

Unter Anbetracht einer zeitlichen Änderung in dem im *Lot* gedruckten Text (*gibt es einen Aufruhr / wird es einen Aufruhr geben*) und des hinzugefügten Artikels auf dem Manuskript von Groethuysen (*Aufruhr / einen Aufruhr*) bleibt Rilkes Version in ihrer ursprünglichen Formulierung erhalten – nur Kemp benutzt das Synonym *Aufstand* für *Aufruhr*, das Verb *hätschelt* für *angenehm hält*, und nimmt eine syntaktische Änderung vor (*töte man ihn / dass man ihn töte*). Rilkes Wortlaut durchzieht alle Übersetzungsetappen, sodass man die zuletzt angefertigte Version von Kemp als ein vielschichtiges, intertextuelles Palimpsest betrachten kann, das das Erbe früherer Versionen verewigt.

Die zweite Textpassage am Anfang der zweiten Strophe der *Anabase* legt die Natur der Korrekturen Bernard Groethuysens an den Tag:

Saint-John Perse (1924) : Aux pays fréquentés sont les plus grands silences, aux pays fréquentés de criquets à midi.

Je marche, vous marchez dans un pays de hautes pentes à mélisses, où l'on met à sécher la lessive des Grands.

Nous enjambons la robe de la Reine, toute en dentelle avec deux bandes de couleur bise (ah ! que l'acide corps de femme sait tacher une robe à l'endroit de l'aisselle !).

Nous enjambons la robe de Sa fille, toute en dentelle avec deux bandes de couleur vive (ah ! que la langue du lézard sait cueillir les fourmis à l'endroit de l'aisselle !)

Et peut-être le jour ne s'écoule-t-il point qu'un même homme n'ait brûlé pour une femme et pour sa fille.

Rire savant des morts, qu'on nous pèle ces fruits !... Eh quoi ! n'est-il plus **grâce** au monde sous la rose sauvage ?

W. Benjamin (1925): In den Gegenden, die belebt sind, ist das Schweigen am grössten, in den Gegenden, die von Heimchen belebt an den Mittag sind.

Ich gehe und du gehst in einer Gegend, wo man auf Hängen voller Melissen die Wäsche der Vornehmen zum Trocknen hinlegt.

Wir treten behutsam über die Robe der Königin, die aus Spitzen gemacht, mit zwei schwärzlichen Trägern versehen ist (ach! wie der ätzende Frauenkörper ein Kleid in der Achsel beflecken kann!)

Wir treten behutsam über Höchststirrer Tochter Robe, die aus Spitzen gemacht mit zwei hellfarbenen Trägern versehen ist (ach! wie die Zunge der Eidechse Ameisen in der Achsel sich fangen kann!)

Und vielleicht geht der Tag nie dahin, an dem der gleiche Mann nicht entbrannt wäre zu einer Frau und zu ihrer Tochter.

Beim allwissenden Lachen der Toten, diese Früchte mag man uns schälen!... Nur zu! Gibt es nicht **Gnade** mehr auf der Welt unterm Busche der wilden Rose?

B. Groethuysen (1926): In den Ländern, die belebt sind, ist das Schweigen am grössten, in den Ländern, die von Heimchen belebt an den Mittag sind.

Ich gehe, du gehst in einem Lande mit hohen Hängen voller Melissen, wo man der Vornehmen Wäsche zum Trocknen legt.

Wir treten behutsam über das Kleid der Königin, ganz aus Spitzen, mit zwei bräunlichen Streifen (ach! wie der ätzende Frauenkörper ein Kleid in der Achselhöhle beflecken kann!)

Wir treten behutsam über Höchst-ihre Tochter Kleid, ganz aus Spitzen mit zwei bunten Streifen (ach! wie die Zunge der Eidechse es versteht Ameisen an der Stelle der Achselhöhle einzufangen!)

Und vielleicht verläuft der Tag nicht, ohne dass ein und derselbe Mann ~~nicht~~ entbrannt wäre für eine Frau und für ihre Tochter.

Beim allwissenden Lachen der Toten, man schäle uns diese Früchte!... Was denn! gibt es keine **Anmut** mehr auf der Welt unter der wilden Rose?

B. Groethuysen (1930) : In den Ländern, wo viel Verkehr ist, ist das Schweigen am grössten, in den Ländern, wo Mittags Heimchen verkehren.

Ich gehe, du gehst in einem Lande mit hohen Hängen voller Melissen, allwo man der Vornehmen Wäsche zum trocknen auslegt.

Wir treten über das Kleid der Königin, ganz aus Spitzen, mit zwei bräunlichen Streifen (ach! wie doch der ätzende Frauenkörper ein Kleid in der Achselhöhle beflecken kann!)

Wir treten über Ihrer Tochter Kleid, ganz aus Spitzen mit zwei bunten Streifen (ach! wie doch die Zunge der Eidechse es wohl versteht, Ameisen an der Stelle der Achselhöhle einzufangen!)

Und vielleicht verläuft der Tag nicht, ohne dass ein und derselbe Mann für eine Frau und für ihre Tochter entbrannt wäre.

Wissendes Lachen der Toten, man schäle uns diese Früchte!... Was denn! giebt es nichts **Reizvolles** mehr auf der Welt unter der wilden Rose?

H. Steiner? (1950)?: In den Ländern, wo viel Verkehr ist, ist das Schweigen am grössten, in den Ländern, wo Mittags Heimchen verkehren.

Ich gehe, du gehst Ich gehe, du gehst in einem Lande mit hohen Hängen voller Melissen, allwo man der Vornehmen Wäsche zum Trocknen auslegt.

Wir treten über das Kleid der Königin, ganz aus Spitzen, mit zwei bräunlichen Streifen (ach! wie doch der ätzende Frauenkörper ein Kleid in der Achselhöhle beflecken kann!)

Wir treten über Ihrer Tochter Kleid, ganz aus Spitzen mit zwei bunten Streifen (ach! wie doch die Zunge der Eidechse es wohl versteht, Ameisen an der Stelle der Achselhöhle einzufangen!)

Und vielleicht verläuft der Tag nicht, ohne dass ein und derselbe Mann für eine Frau und für ihre Tochter entbrannt wäre.

Wissendes Lachen der Toten, man schäle uns diese Früchte!... Was denn! gibt es nichts **Reizvolles Gnade** mehr auf der Welt unter der wilden Rose?

Das Lot (1950):

In den Ländern, wo viel Verkehr ist, ist das Schweigen am größten, in den Ländern, wo mittags Heimchen verkehren.

Ich gehe, du gehst Ich gehe, du gehst in einem Lande mit hohen Hängen voller Melissen, allwo man der Vornehmen Wäsche zum Trocknen auslegt.

Wir treten über das Kleid der Königin, ganz aus Spitzen, mit zwei bräunlichen Streifen (ach! wie doch der ätzende Frauenkörper ein Kleid in der Achselhöhle beflecken kann!)

Wir treten über Ihrer Tochter Kleid, ganz aus Spitzen mit zwei bunten Streifen (ach! wie doch die Zunge der Eidechse es wohl versteht, Ameisen an der Stelle der Achselhöhle einzufangen!)

Und vielleicht verläuft der Tag nicht, ohne daß ein und derselbe Mann für eine Frau und für ihre Tochter entbrannt wäre.

Wissendes Lachen der Toten, man schäle uns diese Früchte!... Was denn! gibt es nicht **Gnade** mehr auf der Welt unter der wilden Rose?

F. Kemp (1957): Die größten Stillen sind an besuchten Stätten, an Stätten besucht von den Grillen am Mittag.

Ich schreite, ihr schreitet in einem Lande hoher Halden voller Melissen, wo man die Wäsche der Großen zum Trocknen auslegt.

Über das Kleid der Königin setzen wir unseren Fuß, ganz aus Spitzen mit zwei bräunlichen Streifen (ah! wie der säuerliche Leib des Weibes mit einem Fleck die Achselgegend zu fangen versteht!)

Über das Kleid Ihrer Tochter setzen wir unseren Fuß, ganz aus Spitzen und mit zwei starkfarbigen Streifen (ah! wie die Zunge der Lazerte die Ameisen in der Achselgegend zu fangen versteht!)

Kann sein, der Tag verrinnt nicht, ohne daß der selbe Mann für ein Weib entbrannte und für dessen Tochter!

Wissendes Lachen der Toten: man ziehe diesen Früchten die Haut ab! Wie denn! ist keine **Anmut** mehr auf Erden unter wilder Rose?

Wie ein roter Faden zieht sich die Erstfassung Benjamins durch die Etappen der Übersetzungsgenese hindurch. Zum Beispiel wird der von Benjamin verwandte Ausdruck *Heimchen* (*grillon du foyer*) für *criquet* (Heuschrecke), der im semantischen Gegensatz zum inhaltlichen und geographischen Rahmen des epischen Gedichts *Anabase* steht, durchweg beibehalten, bis dass Kempf zum Ausdruck *Grille* (*grillon*) übergreift. Im diesem dichterischen Kontext, der auch an die Heuschrecken des Alten Testaments erinnert, hätten wir jedoch eher eine *Wanderheuschrecke* (*criquet pèlerin*) als ein *Heimchen* (*grillon du foyer*) erwartet – so wie die Wanderheuschrecke auch im späteren Gedicht *Equinoxe* (1968) von Saint-John Perse auftaucht: „*les criquets pèlerins rongent le sol jusqu’à la tombe d’Abraham.*“ (OC 432)

Die Korrekturen Goethuysens sind in Wortwahl und Syntax eher stilistischer Art. So wird der poetische Ausdruck *belebt* (Benjamin) durch das prosaische *viel Verkehr* und *verkehren* (Groethuysen) ersetzt, wobei die Assonanz des langen Vokals [e] in den wiederkehrenden Worten *Gegenden – belebt ... Gegenden – belebt*, die den syntaktischen Parallelismus des französischen Texts nachbilden (*aux pays fréquentés ... aux pays fréquentés*), aufgehoben wird. Auch der syntaktische Parallelismus im folgenden Vers *ach! wie der ätzende Frauenkörper ein Kleid in der Achsel beflecken kann! ... ach wie die Zunge der Eidechse Ameisen in der Achsel sich fangen kann!*, der den französischen Parallelismus rhythmisch getreu wiedergibt (*ah ! que l’acide corps de femme sait tacher une robe à l’endroit de l’aisselle !... ah ! que la langue du lézard sait cueillir les fourmis à l’endroit de l’aisselle !*), wird durch das ungleichgewichtige Eingreifen Groethuysens zerstört: *ach! wie doch der ätzende Frauenkörper ein Kleid in der Achselhöhle beflecken kann! ... ach! wie doch die Zunge der Eidechse es wohl versteht, Ameisen an der Stelle der Achselhöhle einzufangen!* Ebenso macht Goethuysens wortwörtliche Übersetzung *Land* für *pays*, das Benjamin lyrisch-abstrakt mit *Gegend* übersetzt hatte, die Alliteration [ge] zunichte: *Ich gehe und du gehst in einer Gegend / Ich gehe, du gehst in einem Lande*. Zum Ausgleich kreierte Groethuysen in seiner Korrektur des Ausdrucks *Robe* eine Alliteration in [k]: *Kleid der Königin*. Zahlreiche Korrekturen der Übersetzung Benjamins tragen so nicht unbedingt zu mehr Eleganz und Leichtigkeit bei, wie Marguerite Caetani es behauptet, sondern vernichten wichtige Stilfiguren in der Übersetzung Benjamins.

Als letztes Beispiel fällt uns das Schicksal des polysemischen Wortes *grâce* ins Auge, das von Benjamin mit *Gnade* übersetzt und von Groethuysen im Zusammenhang mit dem Wort *Rose* zuerst in *Anmut*, dann in *Reizvolles* verwandelt wurde, was die Benjaminsche Alliteration in [g] – *Gibt es nicht Gnade* – zu Fall bringt. Die handschriftliche Korrektur Steiners übersetzt wieder mit

Gnade, bis dass Kemp seinerseits zu *Anmut* greift. Während die Gegenwart der *Rose* eine ästhetische Interpretation des Wortes *grâce* als *Anmut* rechtfertigen scheint, kann hier eine spirituelle Bedeutung, wie sie sich im Wort *Gnade* manifestiert, keineswegs ausgeschlossen werden. Saint-John Perse hegt eine pantheistische Weltanschauung, die Ästhetisches und Spirituelles verbindet – die *Rose* stellt somit einen geradezu perfekten Ort für eine spirituelle Offenbarung dar. Das von Groethuysen gewählte Wort *Reizvolles* enthält dagegen nicht den ästhetischen Wert des Wortes *Anmut*, das das Geistige durch das Schöne zum Ausdruck bringt, und klingt im Kontext der *Anabase*, in der es nicht nur um eine geographische, sondern auch um eine spirituelle Eroberung geht, etwas banal.

In ihrer poetologischen Gesamtstruktur entwickelt sich die deutsche Übersetzung der *Anabase* von einem fast biblischen Ausdruck und Rhythmus in der Version Benjamins, die stilistisch stark an die englische Übersetzung T.S. Eliots erinnert, zu einer prosaischeren Wortwahl und Syntax in der letzten Version von Groethuysen, wobei diese Metamorphose durch schrittweise zunehmende Korrekturen an der Vorlage Benjamins stattfindet. Paradoxe Weise scheint in Kems biblisch-archaisch anmutender Formulierung *der säuerliche Leib des Weibes* das weitentfernte Echo der Übertragung Benjamins zum Tragen zu kommen. Der folgende direkte Vergleich beider Versionen offenbart eine solche zeitübergreifende Verwandtschaft, wobei Kems Vers eine schöne Alliteration (*Stillen-Stätten*), einen internen Reim (*Stillen-Grillen*) und einen Chiasmus (*Stillen...besuchten Stätten // Stätten besucht...Grillen*) aufweist, während Benjamin den Parallelismus des Originaltexts (*Aux pays fréquentés sont les plus grands silences, aux pays fréquentés de criquets à midi*) besonders geschickt ins Deutsche überträgt:

Kemp: Die größten Stillen sind an besuchten Stätten, an Stätten besucht von den Grillen am Mittag.

Benjamin: In den Gegenden, die belebt sind, ist das Schweigen am grössten, in den Gegenden, die von Heimchen belebt an den Mittagen sind.

Die genetische Spirale der deutschen Übersetzung, geformt durch *Repetition* (Übernahme der vorhergehenden Version) und *Variation* (Korrektur bzw. Änderung der vorhergehenden Version), scheint sich so zu einem – wenn auch nicht ganz vollkommenen – Kreis zu schließen.

Die kollaborative Übersetzung in der Diskussion

Die überlieferten Korrespondenzen und Manuskripte belegen die Tatsache, dass die deutsche Übersetzung nicht das eigenständige Werk eines einzigen Übersetzers ist, sondern eine vielschichtige Collage mehrerer Übersetzungswerke, die sich durch die Korrekturen eines jeden Übersetzers einer Metamorphose

unterziehen. Der Ursprung dieses kollektiven Übersetzungsprozesses, der sich von 1925 bis 1957 erstreckt, ist den Fragmenten Rilkes aus dem Jahre 1925 zuzuschreiben, die in der Version Kemps (1957) ihre Krönung erfahren. Repetition und Variation führen zu der historischen Bildung eines Übersetzungspalimpsestes von hohem intertextuellem Wert. Diese Vorgehensweise, die die Autorenrechte der einzelnen Übersetzer in Frage stellt, wird im Nachwort Kemps (in dem er von sich nicht als *Übersetzer*, sondern als *Herausgeber* spricht) folgendermaßen gerechtfertigt:

Der Herausgeber dieser bis 1946 erschienenen Dichtungen befand sich demnach in der ihm willkommenen Lage, auf den Beistand seiner Vorgänger zählen zu dürfen, und was der deutsche Leser nun in Händen hält, ist im schönsten Sinne das Ergebnis einer *langjährigen Zusammenarbeit* – einer Zusammenarbeit zwischen solchen allerdings, die mehrheitlich nie persönlich miteinander in Berührung trafen, sondern jeder für sich in unwegsame Gründe und Höhen auf Beute auszogen. (*Das Dichterische Werk* I, Nachbemerkung, S.470)

Die Übernahme des vorangehenden Textes wird hier als „Zusammenarbeit“ bezeichnet, wenngleich es sich um eine eher ungewollte Zusammenarbeit (wie im Falle von Benjamin und Groethuysen) handelt – um eine Zusammenarbeit zwischen Übersetzern, die nie persönlich miteinander kommuniziert haben, oder die, im Falle der Übernahme durch F. Kemp, schon verstorben sind, wobei die Zitate der vorangehenden Version nie als solche gekennzeichnet werden. Handelt es sich hier um ein Plagiat? Um ein Plagiat im Interesse der Literaturgeschichte, im Interesse einer versteckten Überlieferung eines sprachlichen und kulturellen Erbes (wie z.B. der Fragmente Rilkes im Text von Kemp), von dessen Identität der Leser jedoch nie erfahren wird? Zählt das Interesse des einzelnen Übersetzers, auch wenn er bereits verstorben ist, weniger als das allgemeine Interesse, d.h. die Qualität der Übersetzung, die sich durch die Collage bereichert, wie Rilke es ausdrückt – „À présent le tout se lit bien, comme sorti d'un seul jet, ce qui est étonnant si l'on considère les apports différents qui constituent cet ensemble“ (B 72)?

Das Kompilieren der Texte folgt hier einer Harmonisierungsideologie, die in der Fusion der verschiedenen Stimmen der Übersetzer besteht. Die Übersetzung Kemps erinnert somit an einen sprachlichen und stilistischen *melting pot*, in dem eine Ästhetik der Hybridität und der Vermischung zum Vorschein kommt, sowie eine absichtlich *verdeckte Intertextualität* oder eine *Übersetzung ohne Original*, wobei unter „Original“ nicht der französische Text, sondern der Ausgangstext Rilkes gemeint ist, da er nicht als solcher bezeichnet wird. Kemp ist sich dessen sicherlich bewusst, da er die Verantwortung an diesem Prozess Herbert Steiner zuschreibt:

Als die erste deutsche Gesamtausgabe der Dichtungen von Saint-John Perse 1954 in Angriff genommen wurde, sah sich der Herausgeber daher vor die Aufgabe gestellt, die Ergebnisse seiner eigenen Bemühungen mit denen der inzwischen in größerer Anzahl erschienenen Übertragungen anderer zu vereinen. Hier war vor allem Herbert Steiner für sein Vorbild, sein Entgegenkommen, seine Vermittlung und seine so unersetzliche wie unermüdbare Hilfe zu danken. Er bestärkte den Herausgeber in der Überzeugung, daß es bei einem derartigen Unternehmen nicht so sehr auf eine peinlichst behutsame Wahrung der Sonderinteressen der jeweiligen Übersetzer ankäme als vielmehr darauf, einen in Ton und Sprachwahl homogenen Text der Dichtungen zu bieten. Daß der Spätere immer seinen Vorgängern verpflichtet bleibe – nicht nur dort, wo er ihnen folgt, sondern häufig mehr noch in Fällen, wo er in Abweichung von ihren Lösungen eine neue Prägung versucht –, daß das Tun des Übersetzers als ein dienstbares beständig auf den Beistand Mitdienender angewiesen sei und seiner Natur nach jedes Anspruchs auf den fragwürdigen Ruhm der Selbstherrlichkeit entrate – dies alles, so meinte dieser Mentor, dürfe sich unter Einsichtigen und solchen, denen es um die Sache zu tun ist, doch von selbst verstehen. So entstanden denn, größtenteils auf dem Wege der Vergleichung, Überarbeitung und Neufassung, die hier vereinigten Übertragungen. (470-471)

Wie kann der vorliegende Translationsprozess besser beschrieben werden als mit den Worten „Vergleichung, Überarbeitung und Neufassung“, die Kemp im letzten Satz benutzt? Doch sind unter den „hier vereinigten *Übertragungen*“ anstatt *Übersetzungen* vor allem *Überlieferungen* zu verstehen, d.h. die historische Übertragung durch die Übernahme einer vorangehenden Textversion aus der Feder eines anderen Übersetzers, so wie Kemp es wahrheitsgetreu angibt:

Anabase : Die Übersetzung entstand teils mit, teils ohne den erst 1950 veröffentlichten Text von Walter Benjamin und Bernard Groethuysen (in Überarbeitung von Herbert Steiner), der jedoch bei der Schlussredaktion beständig zu Rate gezogen und *weitgehend übernommen* wurde. – Die englische Übertragung von T.S. Eliot wurde verglichen. (471)

In seinem Artikel in der Revue *Souffle de Perse* hat sich H. Ch. Holst folgende Frage gestellt: „Que révélerait une étude de toutes ces traductions, telles qu’elles ont d’abord paru ? On les a oubliées car elles ont été en général retravaillées, quelquefois plusieurs fois, notamment par Herbert Steiner et Friedhelm Kemp si bien qu’on ne les connaît que sous une apparence quelquefois très éloignée de ce qu’elles étaient. Elles pouvaient ne pas mériter d’être enfouies sous les versions ultérieures.“ (Holst, 2009 : 217) Im Falle der deutschen Übersetzung der *Anabase* von Saint-John Perse liegen uns mehrere Kollaborationsformen vor : die gewünschte Kollaboration (Rilke-Benjamin), die ungewollte Kollaboration (Benjamin-Groethuysen) und die Übernahme nach dem Tode der vo-

rangehenden Übersetzer (Kemp). Die Entstehungsgeschichte dieser Übersetzung wird daher weiterhin ein umstrittenes Thema bleiben, wobei vor allem die unterlassene Wahrung der Urheberrechte innerhalb einer „kollaborativen“ Übersetzung, die sich als eine vielschichtige Collage der Versionen verschiedener Übersetzer herausstellt, zur Diskussion steht.

Unsere Untersuchung der Korrespondenz zwischen Marguerite Caetani, Rilke, Hofmannsthal und Benjamin, gekoppelt mit der Analyse der überlieferten Übersetzungsmanuskripte, vermag es, folgende Tatsachen zu beweisen: (1) Die Genese der im *Lot* (1950) veröffentlichten deutschen Übersetzung geht wahrhaftig von der Übersetzung Benjamins aus, die von Groethuysen durchweg übernommen und korrigiert wurde – sie muss demnach beiden Übersetzungsautoren zugeschrieben werden, auch wenn es sich hier um eine ungewollte Kollaboration handelt –; (2) die Übersetzung Kemps stellt, im Einklang mit seiner im Nachwort dargestellten Translationspraxis, ein Palimpsest aller vorangegangenen Übersetzungen dar, wobei der historisch-intertextuelle Faden von Rilke zu Kemp reicht.

Bibliographie

Benjamin, Walter (1966) *Briefe*. 3 Bände. Hrsg. G. Scholem und Th. Adorno. Frankfurt: Suhrkamp.

Benjamin, Walter (1999) *Gesammelte Schriften, Kleinere Übersetzungen*. Hrsg. Rolf Thiedemann. Frankfurt: Suhrkamp.

Benjamin, Walter (2011) *Gesammelte Werke*. 2 Bände. Frankfurt: Zweitausendeins.

Caetani, Marguerite (2012) *Briefwechsel mit deutschsprachigen Autoren*. Hrsg. Klaus E. Bohnenkamp und Sophie Levie. Roma: Edizioni di storia e letteratura.

Cordingley, Antony & Chiara Montini (2015) “Genetic translation studies: an emerging discipline”. In: *Linguistica Antverpiensa. Themes in Translation Studies* 14/ 2015.

Hartmann, Esa Christine (2000) « Histoire d’une traduction ». In : *Souffle de Perse* n° 9, Publication de la Fondation Saint-John Perse, 11-27.

Hartmann, Esa Christine (2009) « Traduction, interprétation et critique. Les traductions anglaises et allemandes des poèmes de Saint-John Perse à l’épreuve de l’imagination créatrice ». In : *Saint-John Perse et l’écho des langues. Poésie et traduction, La nouvelle anabase. Revue d’études persiennes*, n°5. Paris : L’Harmattan, 233-299.

Hartmann, Esa Christine (2018) « Saint-John Perse et T.S. Eliot : une traduction à deux plumes ». In Patrick Hersant (dir.), *Traduire avec l’auteur. Etudes et documents*. Paris : PUPS.

Hartmann, Esa Christine (2018) « Genèse d’une traduction collaborative : *Winds* de Hugh Chisholm et Saint-John Perse ». In Esa Hartmann et Patrick Hersant (dir.), *Au miroir de la traduction : avant-texte, intratexte, paratexte*. Paris : Editions des Archives Contemporaines.

Holst, Holger Christian (2009) « Saint-John Perse dans les pays de langue allemande : Premières traductions. Rôle de Friedhelm Kemp ». In: *Souffle de Perse 14*. Publications de la Fondation Saint-John Perse, 215-230.

Hugo v. Hofmannsthal - Rainer Maria Rilke (1978) *Briefwechsel*. Hrsg. Rudolf Hirsch und Ingeborg Schnack. Frankfurt: Suhrkamp.

Paret-Passos, Marie-Hélène (2014) « De *Finnegans Wake* à *Finnicius Revém*. Approche génétique des cahiers de travail d'un traducteur ». In : Fabienne Durand-Bogaert (dir.), *Genesis. Revue internationale de critique génétique*. Edition spéciale *Traduire*. Paris : PUPS 38/14, 69-84.

Romanelli, Sergio (2015) "Manuscripts and translations: Spaces for creation". In: *Linguistica Antverpiensa. Themes in Translation Studies* 14/2015.

Rilke, Rainer Maria (2006) *Die Gedichte*. E. Zinn (Hrsg.) Frankfurt : Insel Verlag.

Saint-John Perse (1972) *Œuvres complètes*. Edition de la Pléiade. Paris : Gallimard.

Saint-John Perse (1978) *Das dichterische Werk*. 2 Bände. Hrsg. Friedhelm Kemp. München: Heimeran.

A nos auteurs
(et à ceux qui veulent le devenir)

Recommandations de mise en forme

Quel que soit le soin que vous apporterez à la mise en forme de votre document, la version imprimée que vous découvrirez dans la Revue diffèrera de votre dactyloscript. Les pages A4 de celui-ci subissent une réduction qui fait passer votre 29,7 cm à 20,5 cm. Soumises à ce traitement, les photos que vous avez judicieusement choisies pour illustrer votre propos deviendraient illisibles si le prote ne les agrandissait pas (quand c'est possible). La mise en page en est bouleversée. Un article qui comptait 16 pages au départ de chez vous pourra en compter 20 dans la Revue. Lors même qu'il ne comporterait aucune image, il faut savoir que l'impression d'un même document n'occupera pas la même place en termes de millimètres carrés selon le matériel et la version des logiciels utilisés avant la pétrification appliquée par Adobe TM.

Vous pouvez cependant limiter les écarts entre votre script et ce que le prote en fera en suivant les recommandations ci-après :

marges en haut et en bas : 3 cm ; marges à gauche et à droite : 2,5 cm.

police times new roman. Corps 14 pour le texte courant, 12 pour les citations à statut de paragraphe ainsi que pour les recensions, 11 pour les notes, 10 pour la bibliographie.

paragraphe en corps de texte : interligne simple ; citations en retrait de 5 mm à gauche.

en-têtes et pieds de page : cocher (dans 'mise en page\disposition') les cases « paires et impaires différentes » ainsi que « première page différente ». Vous pouvez inscrire votre nom au milieu de l'entête gauche, le titre courant de votre article en italiques au milieu de l'entête de droite, l'un et l'autre en times new roman corps 11.- Vous pouvez porter l'identifiant du numéro dans le premier pied de page (même police même corps) et numéroter les autres pages au milieu en bas.

La numérotation des notes recommence à 1 à chaque page. Pour obtenir ce résultat, cliquer (sous word 7) sur « références », puis en bas à droite sur la petite flèche oblique à droite de « Notes de bas de page » ; dérouler le menu en face de « numérotation » et sélectionner « recommencer à chaque page »

Anja Smith

avec la collaboration des membres du GLFA

Coordination : Maurice Kauffer

Petit dictionnaire permanent des « actes de langages stéréotypés » (ALS)

Microstructure de *[Und] das sagst du mir*

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

FORME ET SYNTAXE

Variantes : *[und] das sagst du ausgerechnet mir ; [und] das sagst [ausgerechnet] du zu mir*

Figement : Le verbe peut être employé à la 2^{ème} personne du singulier ou du pluriel de l'indicatif présent ainsi qu'à la forme de politesse *[und] das sagst du / sagt ihr / sagen Sie mir*.

Prosodie : Courbe intonatoire la plupart du temps montante, parfois descendante. Accent fort en fonction du point d'application soit sur *mir* soit sur *du* (*und das sagst du °mir / und das sagst °du mir*).

Configurations syntaxiques : Insertion possible du modulateur de mise en relief *ausgerechnet*, soit avant *du* soit avant *mir* : *und das sagst du ausgerechnet mir / ... sagst ausgerechnet du mir*. Fréquemment suivi d'une subordonnée justifiant ou précisant le point de vue adopté en énonçant l'ALS : *[und] das sagst du °mir, wo ich [doch] ... / ... sagst °du mir, wo du [doch] ... / [und] das sagst du °mir, der/ die [ich]... / [und] das sagst °du mir, der/ die [du] ... / [und] das sagst du °mir/obwohl ich ... / [und] das sagst °du mir, obwohl du ...* . Reprise fréquente du sujet ou de l'objet de l'ALS dans un ajout : *und das sagst du mir – mir, deiner Mutter / und das sagst du mir, Onkel, du?*

SENS ET FONCTIONS

Type d'acte : JUGEMENT D'INCONGRUITE

Fonctions :

(Und) das sagst du mir exprime un jugement d'incongruité face à des propos jugés inadaptés par rapport à la personne à laquelle ils sont appliqués. En renvoyant à la situation d'interaction, l'ALS sert à :

- faire une mise au point
- exprimer un rejet
- mettre en question.

Concurrents : *das sagst (ausgerechnet) du ; denk dran, mit wem du redest ; (und) das sagst du mir so frei in's Gesicht / ... mit dieser Stirn ; hast du vergessen, mit wem du redest? ; vergiss nicht, mit wem du redest ; was glaubst du, mit wem du redest / sprichst? ; weißt du, mit wem du redest / sprichst? ; wem sagst du das*

USAGES

Registre : Standard.

Contraintes d'usage :

Partenaires privilégiés : *ausgerechnet ; mit dieser Stirn ; so frei in's Gesicht ; und*

ÉQUIVALENTS :

- Habituels : *[Et] c'est à moi que tu dis ça (cela) / ... c'est à moi que vous dites ça ; [et] c'est toi qui me dis ça / ... c'est vous qui me dites ça (cela)*
- Occasionnels : *Ce n'est pas à moi que tu devrais dire ça ; c'est pour moi que vous dites cela ? ; et c'est toi qui me dis ça ; comme si moi je n'avais rien fait ! ; [et] tu me dis ça à moi ; et vous avez l'audace de me dire cela ? ; et vous me dites ça comme ça ; pas à moi ! ; savez-vous à qui vous vous adressez ? ; tu es mal placé pour me dire ça ; tu ne m'apprends rien*

PLAN

UND DAS SAGST DU MIR SERT A EMETTRE UN JUGEMENT D'INCONGRUITE

I UND DAS SAGST DU •MIR

1. Le jugement d'incongruité porte sur la situation.

a) Mise au point concernant la situation du locuteur.

b) Mise au point concernant la relation entre le locuteur et l'interlocuteur.

2. Le jugement d'incongruité porte sur les qualités personnelles du locuteur.

a) Rejet d'un jugement négatif.

b) Rejet d'un jugement positif.

II UND DAS SAGST •DU MIR

Le jugement d'incongruité sert à mettre en question la légitimité du rôle adopté par l'interlocuteur.

FONCTIONS ET EMPLOIS

UND DAS SAGST DU MIR SERT A EMETTRE UN JUGEMENT D'INCONGRUITE

I UND DAS SAGST DU •MIR: Le jugement d'incongruité porte sur la situation.

a) Mise au point concernant la situation du locuteur.

La mise au point est associée à l'expression de la surprise du locuteur face à l'ignorance de son interlocuteur. Le locuteur confronte son interlocuteur à son ignorance en se référant souvent explicitement à sa situation dans la suite de son discours.

„Aber ich versichere, daß es mir ein wahres Glück wäre, der durchlauchtigen Prinzessin Elise mich und meine Dienste unbedingt und unbeschränkt anbieten zu können.“
„**Und das sagen Sie mir?**“ rief der Oberstjägermeister, „mir, den Sie in diesem Augenblick fast darüber in Verzweiflung sehen, daß ich mich, verzeihen Sie mir den Ausdruck, der Prinzessin mit Leib und Seele übergeben habe?“ Er war bei diesen Worten in die Höhe gesprungen und griff mit seinen Fingern zwischen die Halsbinde, wie jemand, dem es zu warm wird. (F. W. Hackländer, 1988, *Der Augenblick des Glücks*, GUTENBERG-DE)

„Was macht dein Mann?“, wollten sie wissen. Als ich antwortete, er arbeite in der Werbung, waren sie hoch erfreut. „Ja, dann kann er uns doch helfen, unser Anliegen besser darzustellen!“ Und ich: „**Das sagt ihr mir?** Ich habe auf meinem Buchcover ein von Amerikanern verletztes Kind in Falludscha abbilden lassen!“ Sie meinten: „Das ist eine gute Idee! Du musst über die Kinder von Falludscha reden, die Kinder, die von den Cluster-Bomben verletzt wurden.“ (*Die Zeit*, 10.3.2005, Nr. 11, DWDS)

(*Forumsdiskussion:*)

Jadzia: Wenn der MOD hier es als falsch platziert ansieht, kann er es ja verschieben (oder mit Hinweis auf falsches Brett löschen).

Ralf: Moin, Jadzia, MODs sind ehrenamtlich tätig und nicht dazu da, Beiträge zu verschieben.

Jadzia: **Und das sagst Du mir?** :-D Mal

– Je vous assure que cela serait pour moi le comble de la félicité que de me mettre entièrement et inconditionnellement au service de son Altesse la Princesse Elise.

– **C'est à moi que vous dites ça**, s'écria le Colonel du Corps des Chasseurs, moi que vous voyez à cette heure au bord du désespoir en pensant que je me suis presque donné, si vous me pardonnez l'expression, corps et âme à la Princesse ? Il avait bondi en prononçant ces paroles et déserrait nerveusement son col, comme s'il avait trop chaud.

Et qu'est-ce qu'il fait dans la vie, ton mari ? m'ont-ils demandé. Ils étaient ravis d'entendre qu'il travaille dans la publicité. « Eh bien comme ça, il pourra nous aider à faire passer notre message. » J'ai tout de suite répondu : « **Comme si moi je n'avais rien fait !** Sur ma couverture, j'ai mis la photo d'un enfant blessé par les Américains à Falloujah. » Ils m'ont répondu que c'était une très bonne idée. « Il faut que tu parles des enfants de Falloujah, ont-ils ajouté, des enfants blessés par des bombes à fragmentation. »

(*Discussion sur un forum :*)

Jadzia : Si le 'MOD' [=modérateur d'un forum] le trouve mal placé là, alors il peut le déplacer (ou alors l'effacer en précisant qu'il s'agit du mauvais topic.)

Ralf : Salut Jadzia. Les MODs sont des bénévoles et ne sont pas là pour déplacer des posts.

Jadzia : **Et c'est à moi que tu dis ça?** :-D

ganz davon abgesehen: Ich verschiebe Beiträge lieber, weil ich persönlich das einfacher finde als zu löschen. Soviel zum Aufwand. LG Jazzia

Rolf: Hi Jazzia, woher soll ich wissen, dass gerade Du dieser edlen Kaste angehörst? [...] Ich will sofort (SOFORT!) das Brett Sonstiges wiederhaben, dann haben die Diskussionen um die richtige Landung gleich ein Ende :-D))

Gruß Ralf (<http://www.wer-weiss-was.de/t/ich-bin-auf-180/5746984/9>)

„Meine besten Glückwünsche, Commodore Urrican, sagte er, denn ich sehe, daß Sie ja nicht tot sind...“ „Nein, mein Herr, auch nicht getötet durch die Remperei eines Tölpels und völlig im Stande, die unter die Erde zu bringen, die sich ohne Zweifel schon freuten, mich nie wieder auftauchen zu sehen!“ „**Und das sagen Sie mir?**“ fragte der Reporter, die Stirn runzelnd. „Ja, Herr“, erwiderte Hodge Urrican, der seinem Gegner scharf ins Auge sah, „ja, Sie Herr großer Favorit!“ (J. Verne, *Le Testament d'un Excentrique*, 505-506, beq.ebooksgratuits.com /J. Verne, *Tagebuch eines Excentrischen*, Zeno.org)

Es gab Ärzte, Krankenschwestern, medizinische Versorgung, Essen, es gab alles. Er hatte sein eigenes schönes Haus zur Verfügung gestellt – er war selbst in ein kleines Haus gezogen – es gab einen schönen Garten, und alles war da, nur der Lebenswille war nicht da. Ich sagte zu ihm: ‚Diese Kinder werden nach und nach langsam sterben.‘ Er antwortete: ‚**Das sagst du mir?** Ich leite dieses Waisenhaus seit zwölf Jahren, hunderte sind gestorben. Wir haben alles versucht, um sie am Leben zu halten, aber nichts scheint zu helfen. Sie gehen nach und nach ein und eines Tages sind sie nicht mehr da.‘ (<http://www.osho.com/de/highlights-of-oshos-world/osho-zitate-aids>)

D’ailleurs, je préfère déplacer les posts parce que, perso, je trouve ça plus simple que d’ effacer. Voilà ce que j’en pense. Bien à toi. Jazzia

Rolf : Salut Jazzia, d’où veux-tu que je sache que toi, tu fais partie de cette noble caste? [...] Je veux récupérer tout de suite (TOUT DE SUITE) la rubrique « Divers », et comme ça, fini les discussions autour du bon emplacement :-D

Salut, Ralf.

« Tous mes compliments, commodore Urrican, car je vois que vous n’êtes pas mort...

– Non, monsieur, pas même de ce choc avec un maladroit, et parfaitement capable d’enterrer ceux qui se réjouissaient sans doute de ne plus me revoir !...

– **C’est pour moi que vous dites cela ?...** demanda le reporter en fronçant le sourcil.

– Oui, monsieur, répondit Hodge Urrican, qui affectait de regarder son adversaire les yeux dans les yeux, oui, monsieur le grand favori ! »

Il y avait des médecins, des infirmières, un accompagnement médical, de la nourriture, il y avait tout. Il avait mis sa propre maison, une jolie demeure, à disposition des enfants malades – après avoir déménagé dans une petite maison – il y avait un beau jardin, et tout était là, excepté l’envie de vivre.

Je lui dis : « Peu à peu, ces enfants vont mourir, lentement ».

« **Tu ne m’apprends rien**, me répondit-il. Je dirige cet orphelinat depuis douze ans, et j’en ai vu mourir des centaines. Nous avons tout essayé pour les maintenir en vie, mais rien ne semble être efficace. Ils s’éteignent peu à peu et finissent par nous quitter un jour. »

b) Mise au point concernant relation entre le locuteur et l'interlocuteur.

Dans ce contexte, le locuteur fait explicitement référence à la relation qu'il entretient avec son interlocuteur. La mise au point est associée à l'expression d'une émotion généralement assez forte (tristesse, colère).

[...]

Königin: Recht gerne, mein Gemahl. Es waren Briefe. Und ein Medaillon von dem Infanten.

König: Von –

Königin: Dem Infanten, Ihrem Sohn.

König: An Sie?

Königin: An mich.

König: Von dem Infanten? **Und das sagen Sie mir?**

Königin: Warum nicht Ihnen, mein Gemahl?

König: Mit dieser Stirne? (F. Schiller, *Don Carlos*, GUTENBERG-DE)

[...]

La Reine : Comme il vous plaira, mon cher époux. Il s'agissait de lettres. Et d'une médaille de l'Infant.

Le Roi : De...

La Reine : De l'Infant, votre fils.

Le Roi : A votre adresse ?

La Reine : Oui.

Le Roi : De l'Infant ? **Et vous avez l'audace de me dire cela ?**

La Reine : Pourquoi ne le dirais-je pas à mon époux ?

Le Roi : Avec cette effronterie ?

„Ich liebe Sivo Courtien und will Ihnen den Mann nicht lassen.“ „**Und das sagen Sie mir?**“ „Ich werde Ihnen noch mehr sagen.“

Die Gräfin mußte sich besinnen. Träumte sie? In solchem Tone sprach dieses Mädchen mit ihr? Ohne eine Miene zu verziehen, ganz gelassen, fast gleichgültig, fast – verächtlich. (R. Voß, *Alpentragödie*, Wegweiser-Verlag 1930, GUTENBERG-DE)

« J'aime Siva Courtien et ne suis pas décidée à vous le laisser » « **Savez-vous à qui vous vous adressez ?** » « Et vous allez en entendre d'autres encore... »

La comtesse eut un moment de réflexion. Etait-elle en train de rêver ? Etait-ce sur ce ton que cette fille s'adressait à elle ? Sans sourciller, avec assurance, presque avec indifférence, et même ... presque avec mépris.

„Nie - nie ist ein Mensch so gut zu mir gewesen.“ „Unerhört!“ schrie die Baronin, fassungslos, „**und das sagst du mir** - mir, deiner Mutter!“ Hilde brach in Tränen aus.

(L. Braun, „Lebenssucher. In: *Deutsche Literatur von Frauen*, Berlin: Directmedia Publ. 2001 [1915], S. 8742, DWDS)

– Jamais – jamais quelqu'un n'a été aussi bon pour moi.

La baronne était déconcertée : « Mais qu'est-ce qu'il ne faut pas entendre !, s'emporta-t-elle. **C'est à moi que tu dis ça**, à moi, ta mère ! » Hilde éclata en sanglots.

„Ein Arzt hat manchen geheimen, vertraulichen Augenblick mit den Weibern.“

„So? – **Und das sagen Sie mir so frei in's Gesicht?**“

„Warum nicht?“

„Mir, dem Vater von Ihrer Frau? – Wenn ich nun der es wieder sage?“ (J. J. Engel, *Herr Lorenz Stark*, Reclam Junior, GUTENBERG-DE)

– Un médecin passe certains moments secrets et confidentiels avec les femmes.

– Ah ! **Et vous me dites ça comme ça ?**

– Pourquoi pas ?

– A moi, le père de votre épouse ? Et si j'allais le lui répéter ? »

„[...] ich habe wirklich sehr pikante Stunden mit dem emancipirten Fräulein verlebt, kann ich Dir sagen.“ „Aber Adam! Nein! Ich gehe keinen Schritt weiter mit Dir! – **Das sagst Du mir?!** Waren denn alle Deine Worte vorhin Lügen?“ „Lügen? Warum Lügen? Ich habe Dir doch soeben nur ein harmloses historisches Faktum mitgetheilt – daß auch ich so etwas wie eine ‘Vergangenheit’ besitze [...]“. „Die Vergangenheit scheint aber noch stark genug Gegenwart bei Dir zu sein ...“ erwiderte Hedwig, sehr entrüstet und sehr erbittert, wie es schien. (H. Conradi, *Adam Mensch*, ZENO.ORG)

„So mitten unter allem Gesindel läßt kein Edelmann seine Kinder aufwachsen, so verkennt Niemand als Du, was er seiner Stellung schuldig ist.“

„**Und das sagst Du mir?**“

„O! Du brauchst mich nicht zu erinnern, daß ich Dir eine glänzendere Stellung verdanke, als ich sie zu Hause gehabt; [...]. Obgleich mein Vater so gut ein Edelmann war, als Du, hast Du Dich meiner doch von je geschämt.“

„Caroline! **das sagst Du mir?**“ fragte Alfred nochmals. Dann nahm er sie bei der Hand, führte sie zu dem Sopha, setzte sich neben sie und sagte mit befehlendem Ernst: „Jetzt unterbrich mich einmal nicht! – Ja! Du hast wahr gesprochen, wahrer als Du weißt. Ja! ich schäme mich Deiner, [...], aber nicht um Deines armen, wackern Vaters willen, [...]. Ich habe mich Deiner geschämt, wenn Du in ungezügelter Heftigkeit den Unfrieden unserer traurigen Ehe fremden Blicken preisgegeben hast, [...]“ (F. Lewald, *Eine Lebensfrage*, ZENO.ORG)

General: Ja, und dieser Kerl hat nicht so viel Herz, so viel Anhänglichkeit an Sie – Baronin: *geht auf und nieder*. Ich bin ihm genau so gleichgiltig, wie allen Menschen eine Frau meines Alters ist.

– J’ai vraiment passé des heures exquises avec cette jeune demoiselle émancipée, je peux te le dire.

– Mais enfin Adam, quand même ! C’est trop, là, pour moi. **Tu me dis ça à moi ?** Mais alors, est-ce que toutes tes beaux discours n’étaient que des mensonges ?

– Des mensonges, pourquoi parles-tu de mensonges ? Je n’ai fait que te rapporter une petite anecdote, rien de bien méchant, car moi aussi j’ai un « passé » [...].

– Ce passé semble pourtant bien présent, répliqua Hedwig, d’un ton qui trahissait son indignation et son amertume.

« Un homme de bien ne laisse pas grandir ses enfants parmi cette plèbe, personne d’autre que toi ne méconnaîtrait à ce point ce qu’il doit à son rang.

– **Ce n’est pas à moi que tu devrais dire ça...**

– Oh ! Tu n’as pas besoin de me rappeler que c’est à toi que je dois cette position plus envieuse que j’ai maintenant, surtout comparée à la vie que j’avais à la maison ; [...] quand bien même mon père était aussi noble que toi tu l’es, tu as toujours eu honte de moi, depuis le début.

– **Caroline ! Pas à moi !** insista Alfred. Il la prit ensuite par la main, l’amena vers le canapé, s’assit auprès d’elle et lui parla d’un ton commandant et grave :

– Ecoute-moi sans m’interrompre ! Oui, tu as dit la vérité, bien plus que tu ne le crois. Oui ! J’ai honte de toi [...], mais pas en raison de ton pauvre père, si vaillant [...]. J’ai eu honte de toi, car tu as montré, avec une violence incontrôlée, à des personnes qui n’étaient pas censées le voir, que notre triste union était le théâtre de nombreuses disputes.

Le Général : Oui et cet homme n’a pas tant d’amour, tant d’attachement pour vous.

La Baronne : (*elle va et vient*) Je lui suis tout aussi indifférente qu’une femme de mon âge peut l’être pour tout le monde.

General: Amelie, **das sagen Sie mir!**
Baronin: Alte Frauen sind fremden Menschen langweilig, ihren Angehörigen lästig und ihren Enkeln ein Schrecken. Ich weiß das.
General: *leise*. Ich existiere nur in Ihnen. (H. von Hofmannsthal, *Der Unbestechliche*, Zeno.org)

Le Général : Amélie, **c'est à moi que vous dites cela !**
La Baronne : Le vielles femmes sont ennuyeuses pour les étrangers, pénibles pour leur famille et terrifiantes pour leurs petits-enfants. Je sais cela.
Le Général : (*tout bas*) je n'existe qu'à travers vous.

2. Le jugement d'incongruité porte sur les qualités personnelles du locuteur.

a) Rejet d'un jugement négatif.

Jugeant les propos incongrus par rapport à l'image positive qu'il a de lui-même, le locuteur rejette le défaut qui lui est attribué par son interlocuteur. Ce type d'acte est souvent réalisé sur le ton de la plaisanterie, parfois de l'ironie.

(Konversation auf Twitter:)

Tweet A: Mich freuts das (*sic!*) du dein Team zurück bekommen hast aber euer gegenseitiges Gebashe ist echt nurnoch nervig... muss dieser höhnische Kommentar à la "Keine 4-5 Mio" sein? Jeder weiß wen du damit meinst... Lasst es doch einfach mal gut sein!

Tweet B: Ne dafür müsste man sich erwachsen verhalten und das kann er leider im Internet nicht wirklich zeigen. Aber was erwartet man auch von jemandem, der noch nicht mal Niederlagen akzeptieren kann

Tweet C: Yannick, **das sagst du mir?** Dann hast du wahrscheinlich viele streams verpasst... (Emoticon: *,lachend auf dem Boden rollen'*) Heul leise mit dein (*sic!*) Fake Account (<https://twitter.com/Schwallinho/status/951353302020739072>)

(Conversation sur twitter :)

Tweet A : Je suis bien content que tu aies récupéré ton équipe mais c'est vraiment énervant comme vous vous baschez ! C'était obligé de se moquer avec ton commentaire « pas 4-5 millions » ? Tout le monde sait à qui tu penses Arrête avec ça. »

Tweet B : Non, mais pour cela, il faudrait agir comme un adulte et ça, il n'arrive pas vraiment à le montrer sur internet. Mais aussi, qu'est-ce qu'on peut attendre de quelqu'un qui n'est même pas capable d'accepter des défaites.

Tweet C : Yannick, **c'est à moi que tu dis ça ?** Alors t'as sûrement loupé beaucoup de streams (emoticon: *rire aux larmes*) Pleure doucement avec ton Fake Account.

(Zitat:) Ok, nach 5 Seiten Thread kann man auch schon mal das Thema des Threads aus den Augen verlieren.

(Kommentar:) **Und das sagst du ausgerechnet mir?** Interessant! Das Thema wurde schon zu Anfang des threads von ganz anderen usern aus den Augen verloren - Ohne einen entsprechenden Kommentar deinerseits.. Aus den Augen verloren habe ich übrigens nichts, [...] (www.50plus-treff.ch/forum/liebesfaehigkeit-im-hoeheren-alter-t47803-s165.html)

(Forumsdiskussion:) X : Ja und, willst du auf deiner Kohle hocken die [*sic!*] Dagobert?

(Citation :) C'est sûr qu'au bout de 5 pages consacrées à ce thread, il peut arriver qu'on perde de vue le sujet du thread.

(Commentaire :) **Et c'est à moi que tu dis ça?** C'est intéressant! Il y a bien d'autres utilisateurs qui l'ont perdu de vue dès le début du thread – sans qu'il y ait un commentaire de ta part. D'ailleurs, je n'ai rien perdu de vue (...).

(Discussion sur un forum :) X : Et alors, tu veux rester assis sur ton fric comme Picsou?

Y: **Das sagst Du ausgerechnet mir**
(Emoticons : 'wink' und 'big grin')

X: Ja du kaufst ja immer nur altes Geraffel.
(Emoticon : 'big grin')
(<http://forum.tour-magazin.de/showthread.php?267964-Kaufentscheidung-MTB-29er-oder-26er/page3>)

„Buttergolem - **das sagst du zu mir?** In deinem Alter habe ich sicherlich nicht so viel gewogen wie du.” (<http://altschauerberganzeiger.com/post/147436175996/140716-mammuth%C3%A4ume-sind-wesentlich-gr%C3%B6%C3%9Fer-als>)

Aber für das, was gestern passierte, schäme ich mich. Da verstand die Technik nur Bahnhof. Beim vierten Versuch schrie ich die Software an, sie sei ein Vollidiot. Und sie antwortete: „**Das sagst du zu mir**, obwohl ich alles getan habe, um dir zu helfen?“ Jetzt weiß ich, da sitzt doch eine höfliche Dame am anderen Ende der Leitung. Entschuldigung, ich flippe nie wieder aus. Ehrenwort. (www.waz.de/staedte/gelsenkirchen/die-dame-am-ende-der-leitung-id213967279.html)

Y : **Et c'est à moi que tu dis ça !**

(Emoticons : smiley 'clin d'oeil' et 'grand sourire')

X : Oui, tu n'achètes que des vieux machins.
(Smiley 'grand sourire')

Golem en beurre – **tu es mal placé pour me dire ça**. A ton âge, je n'avais sûrement pas atteint le poids que tu fais.

Mais pour ce qui s'est passé hier, j'ai honte. L'assistance technique ne pigeait que dalle. Au quatrième essai j'ai hurlé au logiciel qu'il était complètement crétin et une voix féminine m'a répondu : « **Tu me dis ça à moi**, qui ai tout fait pour t'aider ? » Maintenant, je sais qu'il y a une dame polie à l'autre bout du fil. Pardon. Je ne péterai plus un câble. Parole d'honneur.

b) Rejet d'un jugement positif.

Le locuteur rejette le jugement positif énoncé implicitement ou explicitement par son interlocuteur à son égard. Ce rejet est souvent associé à la présentation d'un défaut personnel dont l'effet potentiellement menaçant est parfois atténué par le recours à l'humour.

„Alter, möchtest du mein Rennrad haben? Bei dir weiß ich es in guter Verwahrung.” Das war ein echter Vertrauensbeweis. Jupp liebte sein gelblackiertes Pinarello über alles und nahm es abends mit ins Bett. [...] „Ich überleg's mir bis zum Frühjahr. Wenn die neue Straßensaison beginnt.” „Tu das. Und immer drauf aufpassen! Das Teil ist unbezahlbar.” „**Das sagst du ausgerechnet mir**, der ich abends oft vergesse, mein Auto abzuschließen.” (<https://wize.life/themen/kategorie/leben/artikel/17380/endstation-sehnsucht-2-2>)

Sie war nicht nur süß sondern ein ziemlicher Freak. An den Wänden hingen posters von Metzlbands, grusligen Monstern und selbstgemachtes Zeugs, [...].

« Alors vieux, tu voudrais avoir mon vélo de course? Avec toi, je sais qu'il est entre de bonnes mains. » C'était une sacrée preuve de confiance. Jupp aimait son Pinarello jaune plus que tout et le prenait avec lui dans son lit tous les soirs. (...) « J'y réfléchis jusqu'au printemps, quand la nouvelle saison sur route commencera. » « Fais le. Et surveille le tout le temps! C'est hors de prix cette bête. » « **Et tu me dis ça à moi**, qui oublie souvent le soir de fermer ma voiture. »

Elle était non seulement mignonne mais aussi à fond dans ce qu'elle aimait. Sur les murs il y avait des posters de groupes de métal, de monstres horribles et des trucs

In fing an sie mehr als vorher zu mögen. Sie war ein ganz eigener Typ. „Ich bin schon seltsam was?“ Lächelte sie verlegen und kratzte sich am Kopf. „**Das sagst du ausgerechnet mir.**“ Sie verstand nicht ganz und legte ihren Kopf leicht zur Seite. „Dich mag man aber. Du. bist einer der coolsten in der Schule.“ (<https://www.wattpad.com/187342415-red-nails-boyxboy-9-nachhilfe>)

(Forumsdiskussion:) Mit Schoggi kenne ich mich definitiv besser aus als mit Computern.

Du hast mir das Wortspiel so richtig schön in den Schoss gelegt – diese Gelegenheit konnte ich doch nicht ungenutzt verstreichen lassen. :-D

[...]

(Antwort:) Oh je! **und das sagst Du mir** wo ich doch schon langsam unter Entzug an Schokolade leide. Aber zum Glück gibts heut noch ein Mousse au chocolat zum Nachtsch. Das muss nämlich weg, bevor die Mischung verdirbt. [...] (<https://runningtom.wordpress.com/2011/05/12/wo-ist-die-eniki-taste/>)

(Diskussion auf einem Forum für Gärtnerei:)
(Zitat:) „Ein guter Gärtner braucht eine scharfe Schere und ein hartes Herz.“

(Antwort:) **und das sagst du mir?** wo ich doch ein solches weichei bin.

Louise: Meine Erfahrung ist: Die Empfehlungen beherzigen, einmal tief Luft holen und dann noch ein Stückchen radikaler runterschneiden. Das hilft. (<http://forum.pflanzen.de/index.php?topic=16729.10;wap2>)

qu'elle avait fabriqués elle-même. (...) Je commençais à mieux l'apprécier qu'avant. Elle était très spéciale. « Je suis un peu bizarre, hein ? » Elle sourit d'un air gêné et se gratta la tête. « **Et c'est à moi que tu dis ça.** » Elle ne comprit pas bien et pencha légèrement la tête de côté. « Toi on t'aime bien. Tu est un des mecs les plus cools du lycée. »

(Discussion sur un forum :) Je m'y connais mieux en chocolat qu'en informatique, c'est clair.

Tu m'as vraiment tendu une perche pour ce jeu de mots - je ne pouvais pas laisser passer cette occasion !

:-D

[...]

(Réponse :) Ah là là, **et tu me dis ça à moi**, alors que je commence sérieusement à souffrir du manque de chocolat. Mais heureusement, il y a ce soir de la mousse au chocolat comme dessert. Elle ne va pas faire long feu, je ne voudrais pas qu'elle s'abîme. [...]

(Discussion sur un forum de jardinerie :)

(Citation :) « Un bon jardinier a besoin de ciseaux bien aiguisés et d'un cœur dur. »

(Réponse :) **et c'est à moi que tu dis ça ?** moi qui suis une vraie femmelette

Louise :

D'après mon expérience, il faut juste suivre les recommandations, inspirer profondément et ensuite tailler encore un peu plus franchement. Ça aide.

II UND DAS SAGST •DU MIR

Le jugement d'incongruité sert à mettre en question la légitimité du rôle adopté par l'interlocuteur.

Dans ce contexte, le locuteur renvoie à un aspect paraissant incompatible avec le rôle adopté. Il s'agit généralement d'un trait de personnalité ou d'éléments en lien avec sa biographie.

(Eine Bankräuberin beginnt eine Beziehung mit einem Kidnapper, der unbeabsichtigt für das Misslingen ihres letzten Überfalls verantwortlich ist. Sie fragt ihn, weshalb er mit dem Kidnapping aufgehört hat.)

„Gib mir mehr Einzelheiten. Ich mag Einzelheiten.“ „Einzelheiten nerven. Und wenn solche Leute, mit denen ich zu tun hatte, genervt sind, dann haben alle anderen darunter zu leiden. Hab ich mich deutlich genug ausgedrückt?“ „**Und das sagst du mir?**“ „Ja, dir, wem denn sonst?“ „Ich meine, **das sagst du zu mir**, der du einen Überfall versaut hast?“

(https://books.google.fr/books?id=Yet0DAAAQBAJ&pg=PT25&lpg=PT25&dq=%22das+sagst+du+zu+mir%22&source=bl&ots=kSA9_hxrBk&sig=ckvhAYJQ27Xy_qrta p181s79Q1A&hl=de&sa=X&ved=0ahUKEwjCs6zh5q_bAhXBxKYKHAGvC24Q6AEIMDAC#v=onepage&q=%22das%20sagst%20du%20zu%20mir%22&f=false)

(Fantastischer Roman. Gespräch zwischen zwei Werwölfen.) „Auf die wahre Liebe wirst du wahrscheinlich lange warten können und dann ist es bestimmt nicht so, wie du willst.“ „Verbitterung aus deinem schönen Mund.“ „Keine Verbitterung, ich bin nur abgeklärt.“ „**Das sagst du zu mir**. Wie alt wirst du heute? 126?“ „Ja. Warum?“ „Das Leben liegt noch vor dir.“ „Was willst du schon wissen? Halt. Wie alt bist du?“ „762. [...]“ (<https://books.google.fr/books?id=t6U0AAwAAQBAJ&pg=PT342&lpg=PT342&dq=%22das+sagst+du+zu+mir%22&source=bl&ots=xX65Hw5O6&sig=CjnjpCUi-PbSfBzDkuTM3remDg&hl=de&sa=X&ved=0ahUKEwiSsXB66bAhWCE5oKHZCQAAEQ6AEINjAE#v=onepage&q=%22das%20sagst%20du%20zu%20mir%22&f=false>)

(Une braqueuse entame une relation avec un kidnappeur, responsable malgré lui de l'échec de son dernier hold-up. Elle lui demande pourquoi il a arrêté le kidnapping.)

– Donne-moi plus de détails. J'aime bien les détails.

– Les détails, ça énerve. Et si les gens auxquels j'ai eu affaire sont énervés, alors ce sont tous les autres qui vont en souffrir

. Est-ce que j'ai été assez clair ?

– **Et c'est à moi que tu dis ça ?**

– Oui, à toi, à qui d'autre veux-tu que je le dise ?

– Je veux dire que **c'est toi qui me dis ça**, toi qui as fait foirer un hold-up ?

(Roman fantastique. Conversation entre deux loups-garous.)

– Tu pourras sans doute attendre longtemps le grand amour et ensuite, ce ne sera sûrement pas comme tu veux.

– Quelle amertume dans une si jolie bouche.

– Ce n'est pas de l'amertume, je suis tout simplement lucide ...

– **Et c'est toi qui me dis ça**. Tu as quel âge aujourd'hui, 126 ans ?

– Oui, pourquoi ?

– Tu as encore la vie devant toi..

– Qu'est-ce que tu en sais ? ... Attends. Tu as quel âge ?

– 762. [...]

Nach der Sitzung Woldt zu mir: warum ich gegen Kühn vorginge; sein Sturz würde mich belasten, u. es scheine doch Privatfeindschaft gegen einen harmlosen Menschen im Spiel!

Ich darauf nur: „**und das sagst Du mir**, der Parteigenosse!“ ...

Übrigens wird man Kühn so gut im Amt lassen wie von Jan. - (V. Klemperer: [Tagebuch] 1946. In: ders., So sitze ich denn zwischen allen Stühlen, Berlin: Aufbau-Verl. 1999 [1946], S. 300, DWDS)

„Mir scheint, dir ist der Ernst der Lage nicht ganz bewusst!“ „**Und das sagst du mir?**“ „Ja, das sage ich dir, du Sonnenschein, du hast ja keine Ahnung.“ „Hör zu, du Alkoholiker, ich habe vielleicht keine Ahnung, aber immerhin habe ich so viel Ahnung von den Dingen, die meinen Beruf tangieren, dass ich eins und eins zusammen zählen kann und hundertprozentig davon ausgehen kann, dass du mir gerade nicht die volle Wahrheit gesagt hast.“ (https://books.google.fr/books?id=cQuSBQAAQBAJ&pg=PT270&dq=%22und+das+sagst+du+mir%22&hl=de&sa=X&ved=0ahUKEwizquWKw_HaAhXGuhQKHWELCVY4HhDoAQhPMAg#v=onepage&q=%22und%20das%20sagst%20du%20mir%3F%22&f=false)

„Du arbeitest zu hart, Ev.“ „**Das sagst ausgerechnet du zu mir?**“ „Selbst ich nehme mir ab und zu frei um mich zu entspannen.“ „Das muss mir entgangen sein. Und falls es dir noch nicht aufgefallen ist, unser Geschäft wächst wahnsinnig schnell.“ (https://books.google.fr/books?id=HmrUDAAAQBAJ&pg=PT7&lpg=PT7&dq=%22und+das+sagst+du+mir%22&hl=de&sa=X&ved=0ahUKEwizquWKw_HaAhXGuhQKHWELCVY4HhDoAQhPMAg#v=onepage&q=%22und%20das%20sagst%20du%20mir%3F%22&f=false)

Da sagte der Geheimrat: „[...] Verloren bist du ohnehin - ein anständiger Mensch wird nie aus dir werden.“ Frank Braun griff sich mit beiden Händen an den Kopf.

„**Und das sagst du mir**, Onkel, du?“ „Gewiß“, erklärte der Professor. „Wofür hast du denn dein Geld weggeworfen? – Immer nur auf die lumpigste Art und Weise.“ Da warf er ihm ins Gesicht: „Mag sein, Onkel – Aber nie hab ich Geld eingesteckt auf die lumpigste Weise - - wie

Après la réunion Woldt vient vers moi et me demande pourquoi je m'oppose à Kühn, il me dit que sa chute m'accablerait et que cela donnait l'impression d'être de l'inimitié personnelle à l'encontre d'un homme inoffensif ! Je réponds seulement : « **et c'est toi qui me dis ça**, le camarade de parti ! » ...

De toute façon on laissera Kühn en fonction, tout comme Von Jan..

– J'ai l'impression que tu ne te rends pas compte de la gravité de la situation !

– **Et c'est toi qui me dis ça ?**

– Oui, c'est moi qui te dis ça, espèce de blanc-bec, tu n'en as aucune idée.

– Écoute, espèce de pochard, Je n'en ai peut-être aucune idée mais j'ai suffisamment idée des choses qui concernent mon métier, pour savoir que deux et deux font quatre et être sûr à cent pour cent que ce n'est pas l'entière vérité que tu viens de me dire.

– Tu travailles trop dur, Ev.

– **Et c'est toi qui me dis ça ?**

– Même moi, je me libère de temps en temps pour me détendre.

– Ça a dû m'échapper. Et si tu n'as pas remarqué, notre entreprise se développe à une vitesse hallucinante.

Le conseiller privé dit alors : « [...] Tu es perdu de toute façon – tu ne seras jamais un homme honorable. » Frank Braun prit sa tête dans ses deux mains.

– **Et c'est vous mon oncle qui me dites cela ?**

– Assurément, expliqua le professeur. Pourquoi as-tu jeté ton argent par les fenêtres ? Et de la façon la plus minable qui soit.

Il lui lança alors : « Soit, mon oncle. Mais

du.”(H. H. Ewers: Alraune, München: Herbig 1973 [1911], S. 108 , DWDS)

je n'ai jamais empoché d'argent d'une façon aussi minable que toi. »

Shandi sagte: „Ich weiß ja, daß du sehr eigenwillig bist, aber deine Gedanken und viele deiner Reaktionen sind extrem aggressiv.” Kristin antwortete: „**Das sagst ausgerechnet du zu mir.** Du bist schließlich mit einem Messer auf mich losgegangen, hast mich damit verletzt und wolltest mir meine beiden Söhne wegnehmen.[...]”(<http://kiss-fantasy.heimat.eu/05947da67710be901.html>)

Shandi dit : « Je sais bien que tu n'es pas comme tout le monde, mais tes réflexions et beaucoup de tes réactions sont extrêmement agressives. » Kristin répondit : « **Et c'est toi qui me dis ça !** C'est quand même toi qui m'a attaquée au couteau, qui m'a blessée et as voulu m'enlever mes deux fils. [...] »

BILAN

SENS GÉNÉRAL ET EMPLOIS

En employant [*und*] *das sagst du mir*, le locuteur signale une incongruité liée directement à l'acte d'énonciation. La référence explicite à l'acte d'énonciation sert à la mise en cause des choix qui ont été faits par le coénonciateur, notamment par rapport à la personne à laquelle celui-ci adresse ses propos. Dès lors, l'ALS implique une modification de la relation entre les partenaires d'interaction à partir d'une redéfinition de leurs rôles et identités. Les exemples d'emploi fournis illustrent ainsi les fonctions spécifiques de mise au point, de rejet et de mise en question en fonction des contextes. Par ailleurs, la structure de l'énoncé lui confère une valeur soit exclamative soit de question rhétorique faisant apparaître, en filigrane, l'opposition du locuteur. Ainsi, *und das sagst du mir (et c'est à moi que tu dis ça)* s'apparente à une réprimande ou à un reproche : *das darfst/ sollst du mir aber nicht sagen ! (Tu ne devrais pas me dire cela !)*. D'autre part, l'effet d'emphase lié à l'accentuation soit du sujet (*du*) soit de l'objet (*mir*) est associé à l'expression d'une émotion plus ou moins forte tout en renvoyant à la relation entre le locuteur et son interlocuteur.

Ambiguités

Même si le contexte permet généralement de préciser le sens de l'ALS, une certaine ambiguïté persiste concernant le point de vue : lorsque l'accent est mis sur *mir* (*und das sagst du °mir*), l'éventail des interprétations possibles est plus large que lorsqu'il est placé sur *du* (*und das sagst °du mir*). Or, les différentes procédures de mise en relief mises en oeuvre (prosodie, procédés lexicaux comme les modulateurs de mise en relief) ne suffisent pas toujours à lever l'ambiguïté. Ce constat peut être illustré à l'aide de l'un des exemples cités plus haut :

[...] „Und das sagst du mir?“ „Ja, dir, wem denn sonst?“ „Ich meine, **das sagst du zu mir**, der du einen Überfall versaut hast?“

(<https://books.google.fr/books?id=Yet0DAAAQBAJ&pg=PT25&lpg=PT25&dq=%22das+sagst+du...>)

– **Et c'est à moi que tu dis ça ?**
– Oui, à toi, à qui d'autre veux-tu que je le dise ?
– Je veux dire que **c'est toi qui me dis ça**, toi qui as fait foirer un hold-up ?

Dans cet exemple, l'interlocuteur choisit une interprétation « littérale » de l'énoncé en la traitant comme une simple question à laquelle il se contente de répondre : *Ja, mit dir, wem denn sonst ? / Oui, à toi, à qui d'autre veux-tu que je le dise ?* La reformulation proposée ensuite par son interlocutrice ne clarifie le sens de l'ALS que grâce à l'ajout : (*...zu mir*), *der du einen Überfall versaut hast / toi qui as fait foirer un hold-up*. L'ajout rend ainsi explicite le « retour de bâton » que représente la mise en question du rôle adopté par l'interlocuteur.

ÉQUIVALENTS

Les équivalents habituels ressemblent à l'ALS allemand sur le plan lexical. Or, contrairement à l'ALS allemand, une structure syntaxique particulière permet de mettre en relief l'élément visé : *c'est à moi que ... / c'est toi qui ...*. Pour autant, cette structure n'empêche pas de jouer sur les différents sens possibles de l'ALS, au même titre que les différents procédés de mise en relief employés en allemand ne permettent pas toujours de lever l'ambiguïté (voir ci-dessus). Parmi les équivalents occasionnels figurent des énoncés servant à rendre le sens de l'ALS plus explicites selon le contexte, tels que *vous avez l'audace de me dire cela ?* ou bien *comme si moi je n'avais rien fait*. Leur faible idiomaticité ne permet pas de les classer parmi les ALS, à la différence d'autres énoncés relevés tels que *savez-vous à qui vous vous adressez ?* ou *et c'est toi qui me dis ça*.

REMARQUES

Il existe des énoncés dont aussi bien la forme que le sens en contexte se rapprochent de ceux de l'ALS. Dans l'exemple suivant, le complément *mir* est absent :

„[...] ich finde es von dir unfair, dass du deine Bedürfnisse über die unserer Tochter stellst.“ [...]

„**Das sagst ausgerechnet du**, William. Derjenige, der neunzig Prozent vom Leben seiner Tochter nur aus Erzählungen kennt. Der seinen Job über alles andere stellt.“

(www.sophiachase.de/leseprobe-zu-are-we-head-over-heels-in-love-part-3/)

– [...] « Je trouve que ce n'est pas bien de ta part de placer tes propres besoins au-dessus de ceux de notre fille. [...] »

– **Et c'est toi qui dis ça**, William. Celui qui ne connaît quatre-vingt-dix pourcent de la vie de sa fille qu'à travers des récits. Celui qui place son boulot au-dessus de tout le reste.

Le sens de l'énoncé en question paraît très proche de l'ALS, mais l'absence de référence explicite à l'opposition entre *du* et *mir* réduit les possibilités d'interprétation par rapport à la relation entre le locuteur et l'interlocuteur. Dans la mesure où le glissement entre deux points d'ancrage peut être considéré comme caractéristique de l'ALS *und das sagst du mir*, l'énoncé a été écarté de l'analyse.

Références des sources

Sources internet :

DWDS : *Digitales Wörterbuch der deutschen Sprache*, <http://www.dwds.de>.

GUTENBERG-DE : *Projekt Gutenberg-DE*[®], projekt.gutenberg.de.

ZENO.ORG : *Zeno.org, Volltextbibliothek*, <http://www.zeno.org/>.

L'argumentation véridictionnelle

Introduction

Certaines formes d'argumentation donnent à la proposition énoncée une force de vérité qui étaye le propos et empêche sa contestation. Dans son emploi quotidien, politique ou dialogique, la parole a en effet une autorité qui ne repose pas seulement sur le capital symbolique des locuteurs : contrairement à Bourdieu pour qui « l'efficacité des énoncés d'autorité ne doit rien à un improbable pouvoir illocutoire des mots, mais tout aux forces extrinsèques que leur ajoutent les propriétés sociales des locuteurs », thèse qui se formule également en « l'autorité vient au langage du dehors » (Bourdieu, 1982 : 105), nous défendons l'idée que le discours puise sa force argumentative avant tout dans sa constitution langagière.

S'intéresser à l'argumentation véridictionnelle nécessite de prendre quelque distance avec la *Nouvelle rhétorique* de Perelman/Olbrechts-Tytecca lorsque ceux-ci écrivent : « Il n'y a argumentation que quand il n'y a pas tautologie, c'est-à-dire que l'argumentation ne doit pas paraître évidente et nécessaire » (2008 : 290). L'argumentation véridictionnelle a pourtant pour vertu de faire passer les affirmations pour évidentes et nécessaires. Soutien contingent et peu visible de l'assertion, elle co-construit la pensée à cet endroit, qu'elle naturalise.

Les exemples en français et allemand de cette contribution sont issus du hasard de lectures : leur point commun est la situation communicative qui leur a donné naissance, interactions dans lesquelles les locuteurs argumentent des positions ou impressions comme s'il s'agissait de faits véridiques, formulant des croyances comme s'il s'agissait de connaissances. Ces croyances peuvent être vraies ou fausses au regard de la réalité, mais notre intérêt ne porte pas tant sur leur caractère véridique ou mensonger que sur les moyens langagiers de leur mise en scène.

1. Place de la véridiction dans le champ de l'argumentation

Perelmann/Olbrechts-Tytecca distinguent l'ordre des faits de l'ordre des présomptions, séparant l'argumentation objective d'une argumentation pseudo-objective, qui n'aurait qu'un effet d'objectivité. Ils parlent au sujet de cette dernière de « joute éristique » (49), et lui donnent pour but de dominer l'adversaire (51), évoquant les abus de cette pseudo-argumentation (430). Mais le mensonge et le parler sincère n'utilisent pas des voies argumentatives différentes. On peut considérer à la suite de Wittgenstein la véridiction comme un *Sprachspiel* parmi les autres, jeu de langage qui se joue aussi bien dans le monde de la vérité que dans le monde de la validité, qui englobe le premier, puis dans le monde de la persuasion intersubjective, qui englobe les deux premiers et relève de la manipulation (Vernant 2010).

Tandis que la vérité appartient au domaine de la connaissance, la véridicité se manifeste au monde par des actes de parole, notamment l'assertion et la dénégation. Car il faut mettre en scène un « être-vrai », faire de la « monstration de vérité » (Bikialo 2009 : 4). La véridicité n'assure en rien la vérité de ce que dit le locuteur (Vernant, 2010 : 17), elle est un acte de langage dans un échange : comme pour les actes performatifs, seule la fin de l'interaction montre si l'acte véridictionnel a réussi ou raté en fonction de la présence ou non d'une contestation (Vernant, 2010 : 18).

Comme l'illustrent le doute cartésien, les philosophes du siècle des Lumières ou la provocation métaphysique de Nietzsche, la vérité n'est pas donnée en soi, il faut la rendre crédible. La méfiance des récepteurs envers la publicité et le « politique » est vive : il faut donc certifier, avérer, dire en somme que le vrai est vrai¹, sous peine de faire naître le soupçon du non-vrai. La véridiction est cette opération de crédibilisation, qui relaye la vérité en la signalant comme vraie, qu'on soit sincère, sincère et trompé, ou trompeur insincère. Formulé autrement : on projette la vérité sur ce dont on parle, et un dire habile produit la vérité.

Les réflexions de Ludwig Wittgenstein sur l'usage ordinaire du langage mettent le raisonnement pratique au centre de la coordination des comportements sociaux. Les situations quotidiennes évoquent fréquemment des faits en fonction des principes de non-contradiction, de non-ubiquité, d'unicité de la vérité, arguments de bon sens importants pour un fonctionnement social sans heurts. Les aphorismes de son ouvrage posthume *Über Gewissheit* (1951) suggèrent que nombre d'énoncés sont soustraits au doute parce qu'ils constituent

¹ Sans épuiser là la question, je continue une interrogation que j'avais abordée dans une de mes premières publications aux *Nouveaux Cahiers d'Allemand*, « Silence, ironie, allusion : ou comment dire ce qu'on pense sans penser ce que l'on dit » *NCA* 1997/3, 289-303, où je m'attaquais déjà aux rapports tourmentés entre l'argumentation en conversation et la question de la vérité...

l'ossature de notre raisonnement et de notre activité langagière. Le locuteur les atteste ou certifie comme vrais incidemment, face à leur possible contestation, ou quand il les utilise comme argument essentiel dans une décision en cours d'élaboration (ou d'imposition...). Le fait d'accompagner son propos d'une marque de véracité n'est pas intrinsèquement un indice de manipulation mensongère.

Précisons la terminologie utilisée par les deux langues auxquelles nous empruntons nos références et nos exemples : l'allemand utilise le terme générique *Beglaubigung*, comme Schmitt 2005 et Worm 2004. En français, le champ lexical est plus vaste, et l'on y parle de vrai, véridiction, véridicité (philosophie), crédibilisation, *vidimus* (droit), testimonial, authentification, justification. Nous retrouverons certaines de ces catégories en essayant d'organiser le champ à partir de Worm (2004), qui regroupe les stratégies véridictionnelles du pouvoir médiéval en trois types qu'il nomme :

* *administrative Beglaubigung* : X est vrai de par l'existence de l'acte, à la fois performatif et puissance institutionnelle ;

* *Sakralisierung* : X est vrai en raison de l'ordre divin du monde, forme de pensée typiquement médiévale présente aussi en littérature (Schmitt 2005) ;

* *Verwendung von direkt mit der Person des Herrschers verbundenen Symbolen*, qui est une véridiction par les accessoires, rôle que la communication moderne joue à l'aide d'autres éléments sémiotico-langagiers comme les références, citations, photographies ou bibliographies.

Notre classification s'inspire de cette présentation, dans un ordre correspondant, à notre sens, à une distance croissante entre la proposition de vérité et son habillement langagier, c'est-à-dire dans une disproportion croissante entre la réalité et la force argumentative : véridiction positiviste, testimoniale et métacommunicationnelle.

2. L'objet, l'Histoire et sa trace comme véridiction positiviste

La pensée dominante de notre époque n'étant plus de l'ordre du sacré, le positivisme fonde communément l'ordre du monde. L'objet lui-même est gage de sa vérité : il authentifie par sa présence, il produit, comme son nom l'indique, de l'objectivité. C'est une pièce à conviction, comme dans l'épisode suivant :

(1) Il y a peu, sur les plateaux de France 2, François Bayrou s'est livré à un numéro qui n'honore pas le débat politique. Pour illustrer le fait que, selon lui, tous les malheurs de la France viennent de son incapacité à se réformer, il a sorti un mince opuscule présenté comme le code du travail suisse. Puis il a sorti un gros volume présenté comme le code du travail français, qu'il a jeté sur la table sous les applaudissements d'un public conquis par cette démonstration. *Le Monde*, 15/10/14, p. 13.

La suite de l'article révèle que le code du travail suisse n'existe pas en tant que tel, régi par des lois éparses donnant lieu à la publication de minces opuscules. Une première réaction du lecteur *du Monde* est d'attribuer le tour au comportement manipulateur dont on crédite les politiques ; mais l'épisode est aussi significatif parce que l'objet y déploie sa factualité avec succès. Les applaudissements¹ des présent/e/s montrent que l'acte sémiologique a réussi au sens performatif du terme. Produire un objet aux yeux des autres est de l'ordre de la puissance monstratrice et a un effet de réel. L'argumentation visée par F. Bayrou — le droit français est trop contraignant pour les patrons — se voit démontrée par les formats éditoriaux divergents claqués sur la table. L'intervenant s'y prend pour qu'on pense qu'il dit le vrai.

L'opinion publique contemporaine est cependant devenue méfiante, et tout ce qui est présenté par les écrans ne jouit pas de la même fiabilité, en fonction de la source et des potentiels conflits d'intérêt qu'on lui connaît. Les manifestations de type *Science en marche* qui se sont déroulées dans divers pays européens au printemps 2017, réagissant aux élections américaines à la présidence de Donald Trump, opposaient à la notion de « faits alternatifs » revendiqués par les partisans de Trump, des bannières portant des slogans comme :

(2) Zu Fakten gibt es keine Alternative.

<http://www.sueddeutsche.de/wissen/science-marches-zu-fakten-gibt-es-keine-alternative-1.3474915>

niant les *fake news* avancés par leurs adversaires, et confortant le statut argumentatif de la vérité « vraie » par les faits scientifiques. Les sciences dites « naturelles » épousent cette approche par la réalité, et la recherche expérimentale y occupe la place véridictionnelle principale. Dans le discours public, les nécessités économiques, les lois du marché ou les connaissances expertes jouent ce rôle véridictionnel, n'hésitant pas à contredire d'autres énoncés scientifiques : les adversaires de la thèse du réchauffement climatique doutent régulièrement des données sur lesquelles elle s'appuie. Dans l'interview ci-dessous, un géophysicien disqualifie les conclusions du GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat) de la façon suivante :

(3) Je maintiens que même avec les scientifiques les plus nombreux, un système de ce type ne garantit en rien de dire, à un moment donné, la "vérité scientifique". Celle-ci ne peut pas être le résultat d'un vote démocratique... Un seul avis contraire peut se révéler *in fine* exact. Le XX^e siècle en regorge d'exemples; ainsi, dans mon domaine, celui de la dérive des continents, un GIEC n'aurait su dire la vérité qu'avec soixante ans de retard ! *Le Figaro* 2 avril 2010 : "Le GIEC n'est pas le garant de la vérité scientifique. Le géophysicien répond à la pétition des climatologues", cité dans *Global Chance* 2010/28, p. 14.

¹ La scène se visionne aussi sur *youtube*.

Cet extrait présente divers arguments relevant de la construction scientifique de la rationalité : le principe du doute cartésien, qui garde un esprit critique envers les dogmes qu'on enseigne, et celui du cygne noir¹ de Popper. Le consensus scientifique —« les scientifiques les plus nombreux », qui concluaient déjà dans le passé au réchauffement climatique— est mis en doute au nom d'un principe du cygne de Popper. S'y ajoutent l'*exemplum* de la dérive des continents, l'affirmation d'une grande quantité de faits à l'appui de sa propre thèse —« Le XX^e siècle en regorge d'exemples »—, et une ostension de scientificité, l'expression latine *in fine* mimant la déduction logique. La complexité affichée du raisonnement scientifique se porte ici garante de la détention de la vérité par le locuteur.

L'Histoire est un argument-type du vrai : ce qui s'est historiquement passé se réfère à des faits ou éléments attestés comme à des preuves de vérité. L'argument du « ça a eu lieu » fait le lien entre l'histoire et la vérité de la science, dans la mesure où celle-ci est censée être conforme à la marche du monde. A partir du moment où le fait historique n'est plus mis en doute, il est devenu vérité sur laquelle on peut tabler, et il suffit habituellement d'y renvoyer, même de façon contournée comme dans le document boursier suivant. Commentant la fusion LafargeHolcim, un prospectus vantant la dite fusion aux actionnaires sous le titre *Déclarations prospectives* indique :

(4) Les déclarations prospectives énoncées dans cette communication ne sont pas de nature historique. Elles comprennent des informations relatives aux objectifs d'Holcim, de Lafarge et de LafargeHolcim, y compris les informations relatives à la performance future, aux éventuels futurs dividendes, aux potentielles synergies et aux bénéfices escomptés dans le cadre de la fusion entre égaux. Holcim, Lafarge et LafargeHolcim recommandent aux investisseurs de ne pas accorder une confiance excessive à leurs déclarations prospectives².

Numéro spécial *Projet de fusion Lafargeholcim* 28 mai 2015, p. 8.

Ce passage, si on ne veut pas le créditer d'une argumentation contre-productive sous la forme d'un « Ne nous croyez pas, nous sommes des menteurs », contraste les promesses boursières des entreprises d'avec l'Histoire d'après le principe : du futur on ne peut être sûr, seule l'Histoire est vraie.

Les traces que l'Histoire laisse en représentent le fossile de l'objet dans le présent : elles prouvent, comme le suggèrent les deux termes du champ lexical de la preuve en allemand dans l'exemple suivant, qui déduit de l'existence de manuels anciens d'apprentissage des langues le fait de cet apprentissage même :

(5) Sprachlehrbücher und mehrsprachige Wörterbücher sind unter den Wiegendruckten und den Frühdruckten insgesamt zahlreich vertreten. Das **bezeugt** einen stabilen Bedarf

¹ L'existence de cygnes noirs, même rares, contredit l'affirmation que tous les cygnes seraient blancs.

² La mise en gras est de ma main.

an fremdsprachlichen Qualifikationen in den Jahrzehnten um 1500. Diese Bücher sind **Zeugnisse** für die blühenden wirtschaftlichen, aber auch die engen kulturellen und politischen Beziehungen des deutschen Sprachraums zu seinen Nachbarsprachräumen im Spätmittelalter und in der frühen Neuzeit. (Glück/Morcinek, 2006: 1-2)

Perelmann & Olbrechts-Tytecca parlent à ce sujet de lieu de l'existant ou lieu du réel : « Les lieux de l'existant affirment la supériorité de ce qui existe, de ce qui est actuel, de ce qui est réel, sur le possible, l'éventuel ou l'impossible » (2008 : 126). Juger de la quantité d'apprentissage de l'allemand d'après les exemplaires conservés de grammaires est une figure de vérité causale. Les archéologues, géologues, policiers ou historiens savent identifier objet ou empreinte comme trace, c'est-à-dire infèrent de l'objet ou de son creux fossile, tache, etc. l'existence antérieure d'une activité humaine ou d'un processus naturel. Constituer quelque chose en trace, c'est utiliser la matérialité du passé dans une argumentation sur la factualité présente. La trace vaut preuve dans le raisonnement de la police scientifique par exemple.

3. La véridiction testimoniale

Parmi les tours de langage qui donnent de la vérité à ce qu'on affirme se trouve la référence à son expérience personnelle ou à celle d'autrui, qui adjoint une vérité « rapportée ». Mais plus que le statut hiérarchique ou symbolique des acteurs, c'est le fait qu'on a vécu la chose soi-même qui authentifie : l'expérience personnelle est un savoir vécu, nommé en allemand *erfahrungsgestütztes Wissen*. Dans un article sur le plagiat, écrit, nous dit l'auteur, dans l'étonnement d'en constater l'importance en Sciences Humaines :

(6) Or je vois que telle revue honorable, comme la plupart des autres de son groupe, honorable lui aussi, propose aujourd'hui une option Open Access à qui voudra payer plus de 2000 euros ... (Charles, 2014 : 8)

le présent du « je vois » est à prendre au sens littéral, une perception qui ne se met pas en doute. L'article est traversé de formules de type : « l'enquête nous a brutalement invités à comprendre »; « C'est ainsi que je découvre naïvement... »; « Et je comprends que... ». Ces formulations rapportent des expériences de vision, de lecture et de réflexion qui authentifient le dit, puisque il est difficile de contredire quelqu'un qui affirme qu'il voit ou pense telle ou telle chose. Au regard du droit, c'est une preuve, même faible, puisque la parole du témoin direct a valeur testimoniale sous réserve de ne pas être prouvée fausse. La vérité s'en construit d'après le principe du : Je l'ai vu moi-même, je l'ai vécu. L'auto-citation relève de cette expérience empirique : on est dans le vrai par auto-référence de type « mais enfin, je sais bien ce que j'ai dit ! ». Dans cet ar-

ticle dénonciateur, l'auteur est fidèle à ses propres propos, dont il est le meilleur garant :

(7) Les textes, je l'ai dit, sont fidèlement recopiés, les résumés eux-mêmes sont repris... (Charles, 2014: 4)

Cette reprise a certes une fonction de cohésion et cohérence textuelle, mais est surtout une confirmation du premier dit, analogue à ce qui se passe dans le système juridique quand on confirme ou dément ses premières déclarations. La qualité de témoin oculaire est une preuve testimoniale. Contrairement à ce qui se passe dans les textes juridiques — cf. la *Définition de la preuve testimoniale*—, qui ne gardent que l'indication de la source, l'argumentation ordinaire se garde bien d'effacer la qualité du témoin. Elle en multiplie même les apparitions par le recours à des témoins démultipliés (la « on-vérité ») ou des témoignages abstraits comme la formule d'authentification qu'est *Wer mich kennt, der weiß ... X*, étudiée par Hauser & Meier 2014. Dans notre exemple, une citation légendant une série de photos de bâtiments épiscopaux magnifiquement restaurés, l'organe de presse *t-online* fait dire à l'évêque Tebartz-van Elst :

(8) “Wer mich kennt, weiß, dass ich keinen pompösen Lebensstil brauche”, sagt der Bischof. Die Kritik an ihm nimmt jedoch immer weiter zu und Rufe nach seinem Rücktritt werden laut. (légende photo 2, mise en ligne mars 2014)
https://www.t-online.de/nachrichten/deutschland/gesellschaft/id_66137448/si_1/foto-serie-der-fall-tebartz-van-elst.html

L'apparent bon sens populaire de la construction figée *Wer mich kennt, weiß...* en masque la subtilité : le verbe *wissen*, référence au monde, signifie : c'est vrai. Ce renvoi testimonial à d'autres jugements est difficilement falsifiable de par sa structure argumentative même : soit une personne à qui l'on demanderait : « tu connais l'évêque Franz-Peter Tebartz-van Eltz, penses-tu qu'il vit de façon raisonnable ? » confirmera que son style de vie est banal, soit elle prétendra au contraire qu'il vit dans le luxe, auquel cas la réfutation de l'évêque serait immédiate : cette personne ne me connaît pas du tout ! Cette formule se révèle être pseudo-testimoniale, faisant appel au témoignage d'autrui qui va se dissoudre dans la subjectivité de l'énonciateur.

En écriture scientifique, le recours à son propre témoignage, c'est-à-dire à ses propres écrits, est moins crédible que la référence à d'autres chercheur/e/s, indépendamment de l'arrogance qui se dégage de ces bibliographies comportant surtout le nom de leur auteur. Afin de préserver son ethos de modestie tout en certifiant ses propos, on renforcera sa crédibilité propre en argumentant qu'on y est autorisé/e en tant qu'historiographe, scientifique, expert, ce qui implique qu'on use de son statut personnel, comme réfléchit M. Charles :

(9) J'ai d'abord envisagé d'écrire un texte anonymisé, tant me déplaisait l'idée de faire publiquement le récit de cette imposture. Mais aurais-je été crédible?
(Charles, 2014 : 9)

Le témoin doit lutter contre l'incrédulité provoquée par les normes de l'acceptable, et l'argument testimonial fonctionne mieux s'il mobilise plusieurs personnes d'après le principe des *Augenzeugen* : « il y en avait d'autres avec moi, qui ont vu comme moi ». Le vocabulaire de la perception, particulièrement de la vision, fonde le *vidimus*, terme des historiens ou juristes médiévaux : un *vidimus* est la copie certifiée d'un acte antérieur, par exemple un titre de propriété, qu'on a soi-même vu, et le Moyen-Âge connaissait des *vidimus* de *vidimus* (Worm 2004).

Cependant la vérité qui ne se base que sur le rapport d'autrui, oral ou écrit, est fragile, comme le rappelle ces dictons qui tournent en dérision l'argument sous la forme : « J'ai vu l'homme qui a vu l'homme qui a vu l'ours » ou, en allemand :

(10) Hasenbraten ist ein feines Essen,
ich hab zwar noch keinen gessen,
aber meines Vaters Bruders Sohn
hat in seinem Leben schon
neben einem Mann gegessen,
der hat sehen einen andern Hasenbraten essen.

Cette moquerie peint par défaut un locuteur à l'ethos irréprochable et un interlocuteur coopératif qui valideront ce que X a raconté. Mais quand on prend au sérieux ce qui a été dit, la véridiction se fait en insistant sur la fidélité aux propos : c'est le type même de la citation scientifique, avec ses consignes de guillemets, de marquage d'omission, d'édition précise pour retrouver la page citée, etc. Ces ostensions de véridiction (fidélité testimoniale) renvoient à l'habitus de la science, discipline du réel. Personne ne peut être plus vrai que l'auteur lui-même. Son statut de parleur potentiellement plus proche de la vérité en tant que spécialiste du domaine, s'y connaissant mieux qu'un profane, devient cette parole d'autorité dénoncée par Bourdieu (1982).

Dans la vie quotidienne, l'affirmation personnelle joue le rôle de preuve dans un certain nombre de domaines, pour l'illustration desquels figurera une anecdote de ma vie universitaire. Le 30 mai 2015 à Varsovie, à un colloque de germanistes, j'avais été amenée, exposant la succession des paradigmes théoriques sur l'évolution du langage, à présenter sous un jour favorable la théorie de la main invisible de Rudi Keller. Après deux réactions de collègues favo-

rables au cadre Kellerien, le modérateur M. K.¹, manifestement mécontent de l'approbation qui commençait à se dessiner, prend la parole pour son propre compte et lance dans la salle des interrogations rhétoriques disant en substance : « Et pourquoi ne peut-il rien prouver sur les phénomènes anciens ? Et pourquoi ne parle-t'il même pas des évolutions phonologiques ? Hein, pourquoi ne peut-il rien dire sur les mutations consonantiques ? » Percevant son opposition, je fis semblant de prendre son propos à la cantonade pour une question qui me serait adressée, et répondis :

(11) Ich - Sie tun ihm Unrecht. Er hat selber gesagt, es ist *Conjectural History*, man kann so einen Sprachwandel nur dann rekonstruieren, wenn man die ökologischen Anfangsbedingungen kennt und einen plausiblen Grund für den Einsatz einer bestimmten Maxime hat. Und das ist eben nicht der Fall bei phonologischen Gesetzen. Er hat nie behauptet, dass man alles rekonstruieren kann und er war auch vorsichtig genug zu formulieren, das es nicht über das Stadium hinausgeht des "es hätte so sein können".

M. K.- Ja, Rudi Keller hat Märchen erzählt. Das hat er selber gesagt. Manche Märchen waren gut, und manche anderen sind schlecht.

(Et il passe la parole à un autre collègue dans la salle.)

30/05/2015, SAN, Varsovie

Le modérateur M. K. utilise là un des excellents « stratagèmes pour avoir raison » énumérés par Schopenhauer (1864), le stratagème de la fausse synonymie, transformant *Conjectural History* en *Märchen*, qui relève du domaine de l'éristique. En revanche la séquence *Das hat er selber gesagt* relève du champ de la véridicité, si j'en juge par son effet sur moi : n'ayant pas l'ouvrage de Keller à Varsovie, ajouté au fait que mon interlocuteur, président de séance, ne m'avait pas redonné la parole, je n'ai pas osé contredire l'usage du terme *Märchen* avant d'avoir vérifié, plusieurs jours après, dans mon exemplaire de l'ouvrage. Le terme Märchen ne s'est retrouvé dans aucune des parties qui traitent de *Conjectural History*². Même si Perelmann & Olbrechts-Tytecca relativisent la parole testimoniale par la célèbre citation de Pascal « Je ne crois que les histoires dont les témoins se feraient égorger » (2008 : 335), le renvoi à la parole d'autrui joue un grand rôle véridictionnel dans la vie quotidienne, car le témoignage personnel a une force de conviction certaine.

¹ Prénom et nom du collègue sont anonymisés : le but de cet exemple n'est pas la vengeance par écrits interposés. Les citations en allemand sont originales, parce que l'intérêt de cet échange m'est apparu immédiatement, et j'ai noté la séquence sur mon carnet.

² Le registre renvoie pour "vermutende Geschichte" aux pages 53 ff, 58 et 98 de l'édition de 1990 de Rudi Keller *Sprachwandel. Von der unsichtbaren Hand in der Sprache*. Tübingen: Francke Verlag, pages relues avec attention. S'y trouvent les expressions : "Vermutungen", p. 55, "plausible Hypothese" p. 57 et "eine vermutende Geschichte, (die) weder verifiziert noch falsifiziert werden (kann). p. 98, mais aucune formulation qui s'approche de "Märchen".

4 La véridiction métacommunicationnelle

Cette dernière partie examine le processus d'énonciation lui-même, quand il prétend dire vrai, et quelques-uns de ses moyens.

L'anecdote est un outil de véridicité fort utilisé en parole quotidienne comme en journalisme, dont les Ecoles enseignent aux futurs rédacteurs à toujours débiter leurs articles par une historiette afin d'accrocher le lecteur. Elle est véridictionnelle par essence, comme le rappelle l'expression anglaise d'*anecdotal evidence*, car elle est toujours « exemplaire », « caractéristique » ou « significative ». Comme toute histoire sortant de l'ordinaire, c'est son caractère inhabituel qui lui donne, en plus de son piquant, sa vérité : suivant la formule « incroyable, mais vrai, elle ne pourrait pas avoir été inventée. Son cadre narratif, son bref déroulement et sa chute font sens et la légitiment. Épisode inédit qui étonne, son caractère véridictionnel jaillit justement d'un incongru qui ne pourrait rationnellement relever d'une intention mensongère. Dans le récit que Michel Charles fait de son enquête sur un plagiaire en critique poétique francophone, un certain E. B. qui publie sans discontinuer des articles d'autres auteurs sous son nom à lui, en se republiant lui-même dans cette activité, c'est justement l'in vraisemblance de cette accumulation qui la rend paradoxalement vraisemblable. Il écrit :

(12) B., avec ses copies multiples, publiées parfois simultanément, réussit à pratiquer en même temps le plagiat et l'auto-plagiat. Le cas est théoriquement intéressant (et sans doute, par son énormité, historiquement exceptionnel). (Charles, 2014 : 4)

L'anecdote peut être une observation ou un mot qui fait mouche, révélant subitement une causalité implicite derrière l'apparence brouillée des choses. Lorsqu'au Brésil pendant la dictature Vargas, le gouvernement décida d'interdire l'usage de l'allemand, langue de l'ennemi, en public, on ne se tint pas toujours à l'interdiction dans les régions fortement germanophones du Sud du Brésil. Une grande propriétaire germano-brésilienne narre dans sa biographie avec satisfaction l'anecdote d'une cuisinière noire, qui parlait allemand comme un grand nombre de domestiques métis avec leurs maîtres, et qui se rebiffe au marché contre le policier qui lui rappelle l'interdiction :

(13) Selbst die Dunkelhäutigen sprechen dort häufig unsere Sprache. Brasilien fühlte sich so unbeirrbar und frei, daß es dies alles dulden konnte. Als es sich aber im letzten Krieg gegen Deutschland entschied, wurde eines Tages verboten, außerhalb des Hauses die Feindessprache zu gebrauchen. Man war empört, und man hielt sich kaum daran. Es gibt da die bekannte Geschichte jener schwarzen Köchin, die zum Markt ging und ihre Einkäufe wie immer in Deutsch forderte. Ein Polizist verbot es ihr. "Was", schalt sie ihn aus, "wir Schwaben werden doch wohl noch in unserer Muttersprache sprachen dürfen!" Der schwarze Gehilfe in der Reparaturwerkstätte unseres Stadtplatzes war von

deutschen Pflegeeltern im Staate Santa Catarina aufgezogen worden. Wir sprachen nur deutsch mit ihm. (Schauff, 1970: 77-78)

La propagation de l'anecdote se justifie par le caractère drolatique de cette phrase sans doute entendue chez ses maîtres par une femme qui ne peut guère correspondre à l'étiquette *Wir Schwaben*, mais dont l'indignation devant cette censure langagière se veut sincère. Le bon mot a plus de force véridictionnelle que la narration du simple vécu, comme le montre l'évocation par la narratrice de l'ouvrier garagiste, germanophone également, qui n'est plus dans la biographie qu'un élément banal.

On pourrait s'étonner, alors que la première partie de notre contribution posait la rationalité positiviste comme garant de la véridicité, que l'histoire extraordinaire en relève aussi : mais elle est amenée par le locuteur pour justifier ce qu'il dit et ajoute sa rationalité propre. Le narrateur peut situer ce fait, en commenter les aspects étonnants, c'est-à-dire se dédoubler comme s'il en était spectateur et expérimentait son caractère difficilement crédible. Carole Dornier formule de façon judicieuse que la nécessité d'argumenter véridictionnellement découle de l'anticipation des réactions de son public :

Les modalités d'accréditation du témoignage sur un fait invraisemblable vont donc anticiper sur cette incrédulité en la présupposant et en la réfutant par l'affirmation réitérée de la perception visuelle et par le caractère détaillé de la description qui tente de restituer cette perception. (Dornier, 2007 : 165).

Je lui emprunte¹ pour illustration un récit fait par Robert Challe en 1721 de son voyage maritime, au cours duquel, agacés par le vol nocturne d'œufs dans la cambuse, il se poste avec quelques marins en observation pour découvrir que des rats sortent les œufs du baril où ils sont conservés et les transportent avec précaution :

(14) L'un de ces rats est descendu dans le baril, un autre s'est mis sur le bord, & l'autre est resté en bas en dehors. Nous n'avons point vu ce que faisait celui qui était dans le baril, les bords en étaient trop hauts ; mais, un moment après, celui qui était au haut a paru tirer quelque chose en se retirant de dedans, où il s'était baissé. Celui qui était resté dehors, en bas du baril, a monté sur les cercles, & appuyé sur ses pattes de derrière, s'est élevé & a pris dans sa gueule ce quelque chose que celui qui était sur le bord en haut tenait. Celui-ci, après lui avoir lâché prise, a replongé dans le baril & a encore tiré à lui quelque chose qui a été aussi repris par celui qui était sur les cercles au dehors. On a pour lors reconnu que c'était la queue d'un rat ; & à la troisième tirade le rat voleur a paru, tenant entre ses quatre pattes un œuf, le dos appuyé contre le dedans du baril & la

¹ On voudra bien pardonner la citation indirecte, la source Carole Dornier me paraît aussi fiable que possible, même si les circonstances du vol décrit dans le journal de voyage de Challe sont sans doute fictives....

tête en bas. Ses deux camarades l'ont mis en équilibre sur le dos, etc... (Challe, 1721, II, 110-111, cité d'après Dornier 2007 : 167-168)

Le récit est à la fois circonstancié, incomplet — « nous n'avons point vu ce que faisait... »—, imprécis — « quelque chose »—, et formulé dans une perspective pointilliste qui ne produit pas tout de suite de finalité à ces mouvements : l'apparition du rat sur le dos porté par les autres et tenant l'œuf entre ses quatre pattes tient du miracle qui abasourdit. Cette rhétorique du témoin honnête produit la plausibilité du récit : l'acte d'observation est à la fois décrit avec moult détails et dans une chronologie qui permet au lecteur de reconstruire la scène, comme s'il s'agissait du récit d'une expérience scientifique. L'ethos du témoin-narrateur crée la véridiction par *phronêsis* aristotelicienne, jugement du locuteur que celui-ci engage ses auditeurs à suivre : elle est basée sur la capacité de discernement dont on crédite le raisonneur (Pérennec 1997), d'où le souci de ce dernier de la mettre en scène. Cette mise en scène relève d'un effet naturel du *Sprachspiel*, comme le justifie Wittgenstein :

„Ich weiß es“ heißt oft: Ich habe die richtigen Gründe für meine Aussage. Wenn also der Andre das Sprachspiel kennt, so würde er zugeben, dass ich das weiß. Der Andre muss sich, wenn er das Sprachspiel kennt, vorstellen können, wie man so etwas wissen kann. § 18 (Wittgenstein : 1951)

et déborde la question de la vérité et du mensonge, car on accepte usuellement la première justification qui vous est donnée, sauf raison particulière à douter :

Sage ich in der Mathematik „Ich weiß“, so ist die Rechtfertigung dafür ein Beweis. Und die Rechtfertigung hat ein Ende. § 563 (Wittgenstein : 1951).

Les formules justificatives peuvent être adéquates à la nature même de la véridiction : on y rangera les incisives de type « je dis vrai » ou *Wahrheitsbeteuerungen* en allemand, les *ich gebe Ihnen mein Ehrenwort* avec leurs avatars modernes comme *ich schwör's*. Il faut sans doute compter à leur nombre les reformulations introduites par *und zwar* et *nämlich*, dont Hélène Vinckel rappelle (2008 : 247-248) que l'origine étymologique est une affirmation de vérité, *zewanre* voulant dire en moyen haut-allemand *es ist wahr*, tandis que *nämlich*, qui signifie à l'origine *mit namen* se veut illustration de ce qu'on vient de dire, donc confirmation par le factuel de ce qui a été affirmé préalablement en généralité. Le dictionnaire des *Invariables difficiles* (Métrich/Faucher/Courdier) écrit au sujet de *zwar* : « marque une concession rhétorique consistant pour le locuteur à reconnaître la vérité d'un énoncé (la réalité du fait qui y est relaté), tout en refusant la pertinence » (t. 4, 361), valeur pour laquelle nous reprenons leur exemple :

(15) **Zwar** kontrolliert die RUF in diesem Krieg ohne klaren Frontverlauf keine einzige größere Stadt, doch kann sie überall angreifen (TAZ 12/1/96, cité d'après Métrich & alii, p. 363)

Quant à *nämlich* « justifiant les propos tenus » (t.3, 231), un exemple tel que le suivant confirme la vérité présente en expliquant la causalité :

(16) Und Madeleine wurde in der Siedlung nicht mehr gesehen. Ihre Eltern hatten sie **nämlich** aufs Land geschickt, wo sie, fern der schweinschen Stadtjugend, bei den Großeltern aufwachsen sollte...

(M. Charef, *Tee im Harem des Archimedes*, cité d'après Métrich & alii, t. 3, 232)

Certains types de texte montrent constitutionnellement plus de ces marqueurs de sincérité : ainsi la variété de roman policier dite « roman à énigmes », qui pose la question fondamentale de la sincérité des témoins, fait un usage certain de formules telles que *ehrlich gesagt*, protestation de sincérité, ou *um ganz ehrlich zu sein*, induction de franchise, comme Sylvie Boléa en donne divers exemples (2017 : 254-255 notamment).

Ces protestations ou affectations de « parler vrai » (Schneider-Mizony 1997) sont dans une logique d'actes stéréotypés de langage, ces ASL dont les *Nouveaux Cahiers d'Allemand* publient des micro-études : certains ASL ont effectivement un fondement véridictionnel comme « das kannst du laut sagen » qui valide le point de vue de l'interlocuteur (Pernot, 2016 : 153) ou « wem sagst du das », qui indique qu'on partage sans réserve le point de vue de son interlocuteur (Pernot, 2014 : 245). Toutes ces expressions renforcent la puissance de l'assertion sur laquelle elles sont branchées en s'engageant sur le plan méta-discursif.

Même si la vraisemblance du récit, confortée par ces marquages, est attribuée à une paresse humaine, elle garde son efficacité argumentative : « La présomption table sur l'inertie psychique et sociale, qui, dans les consciences et les sociétés, fait pendant à l'inertie en physique. Pour la renverser, il faut une justification plus forte que pour l'émettre. » (Perelmann & Olbrechts-Tytecca, 142). Sans adhérer à l'interprétation moralisante qui en est faite, nous croyons à la justesse de l'observation. Admettre les présomptions est à la fois une question d'enjeu conversationnel — il faut aussi bien soupçon que volonté polémique pour entreprendre de renverser quelque chose dont l'interlocuteur se sert comme d'une vérité — en même temps que de dénuement argumentatif : les lieux de réel manquent en général dans ces cas pour contredire immédiatement, il est plus simple d'admettre.

Conclusion

Notre contribution visait à réhabiliter l'argumentation paralogique ordinaire à côté de l'argumentation logique, massivement surreprésentée dans les traités, mais de moindre pertinence pour les discours du quotidien. Dire vrai, ou agir comme locuteur de vrai est un procédé qui conjugue des constats objectifs ou prétendus tels, des outils testimoniaux et des séquences à valeur métacommunicationnelle, car la véridicité est meilleure en faisceau d'arguments qu'isolée. Elle n'est pas une logique de la seule apparence, qui serait malhonnête, elle est le procédé par lequel chacun/e, de bonne foi ou non, possesseur de la vérité ou non, présente ses propositions en tant que vraies. Tantôt énoncé apparemment neutre et impartial, tantôt empêchant l'interlocuteur de discuter ce qui est affirmé, la force de l'évidence légitime le dit et le diseur ; le véridictionnel impose son parler-vrai.

Corpus :

- CHARLES, Michel (2014) "Le plagiat sans fard. Recette d'une singulière imposture" Accessible à : http://www.fabula.org/atelier.php?Plagiat_sans_fard
- DÉFINITION de la preuve testimoniale à : <http://droit.savoir.fr/le-temoignage-la-preuve-testimoniale/>, consulté le 7/06/2015.
- GLÜCK, Helmut & MORCINEK, Bettina (2006) "Einleitung". In: GLÜCK, Helmut & MORCINEK, Bettina (Hrsg.) *Ein Franke in Venedig. Das Sprachlehrbuch des Georg von Nürnberg (1424) und seine Folgen*. Wiesbaden: Harrassowitz, 1-7.
- LafargeHolcim: *Numéro spécial Projet de fusion LafargeHolcim* 28 mai 2015, 8 pages.
- Le Figaro* (2 avril 2010) : "Le GIEC n'est pas le garant de la vérité scientifique. Le géophysicien Vincent Courtillot répond à la pétition des climatologues", cité dans *Global Chance* 2010/28, p. 14.
- Le Monde* (15 octobre 2014) "Non, le code du travail n'est pas le problème" par Alain Supiot, p. 13.
- MÉTRICH, René/ Faucher, Eugène/ Courdier, Gilbert (1998, 2002) *Les Invariables difficiles. Dictionnaire allemand-français des particules, connecteurs, interjections et autres "mots de la communication"*. Tome 3, 1998 ; 4, 2002. Bibliothèque des Nouveaux cahiers d'Allemand : Nancy.
- PERNOT, Caroline (2016) "Petit dictionnaire permanent des actes de langage stéréotypés (ASL) : Microstructure de *das kannst du laut sagen*. In: *Nouveaux Cahiers d'Allemand* 2016/2, 153-264.
- PERNOT, Caroline (2014) "Petit dictionnaire permanent des actes de langage stéréotypés (ASL) : Microstructure de *wem sagts du das*. In: *Nouveaux Cahiers d'Allemand* 2014/3, 245-254.
- SCHAUFF, Karin (1970) *Brasilianischer Garten. Bericht aus dem Urwald*. Neske: Pfullingen.

Bibliographie secondaire :

- BIKIALO, Stéphane (2009) “‘Est-ce bien sérieux?’”. Dialogisme et modalisation pseudo-objective”. In : *Langue française* 2009/3, n° 163, 137-156.
- BOLÉA, Sylvie (2017) “Quelques marqueurs de sincérité et leurs fonctions textuelles dans deux romans policiers”. In : *Nouveaux Cahiers d’Allemand* 2001/3 (septembre), 247-259.
- BOURDIEU, Pierre (1982) *Ce que parler veut dire. Economie des échanges linguistiques*. Paris: Fayard.
- DORNIER, Carole (2007) “La rhétorique de l’autopsie dans le Journal de Voyage aux Indes Orientales de Robert Challe (1721)”. In : *Dix-huitième siècle* 2007/1, n° 39, 161-174.
- HAUSER, Stefan/MEIER, Simon (2014) “ ‘Wer mich kennt, der weiss...’. Formelhafte Authentifizierungen von Selbsteinschätzungen in Medieninterviews”. In: *Deutsche Sprache* 2014/2, 121-138.
- PERELMANN, Chaïm & Lucie OLBRECHTS-TYTECA (2008) *Traité de l’argumentation. La nouvelle rhétorique*. Editions de l’Université de Bruxelles. 1958. 6ème édition.
- PÉRENNEC, Marie-Hélène (1997) “Zwischen Nähe und Distanz: zum Ethos des Redners”. Conférence non publiée tenue à l’Université de Leipzig en novembre 1997.
- SCHMITT, Stefanie (2005) *Inszenierungen von Glaubwürdigkeit. Studien zur Beglaubigung im späthöfischen und frühneuzeitlichen Roman*. Tübingen: Niemeyer.
- SCHNEIDER-MIZONY, Odile (1997) “Silence, ironie, allusion : ou comment dire ce qu’on pense sans penser ce que l’on dit” . In : *Nouveaux Cahiers d’Allemand* 1997/3 (septembre), 289-303.
- SCHOPENHAUER, Arthur (1864) *L’art d’avoir toujours raison ou Dialectique éristique*. Traduction de l’allemand par Henri Plard de : Die Kunst, Recht zu behalten oder Eristische Dialektik, Strasbourg : Circé, 1993. accessible sur wikisource à http://fr.wikisource.org/wiki/L%E2%80%99Art_d%E2%80%99avoir_toujours_raison
- VERNANT, Denis (2010) “Pragmatique de la véridicité”. In: *Publications de la MSH Lorraine*, 2010/1, <http://www.msh-lorraine.fr/fileadmin/images/ppmshl01-2010-01-axe4-vernant.pdf>
- VINCKEL, Hélène (2008) “Nämlich vs. und zwar? Konkurrenz oder Komplementarität?”. In: BAUDOT, Daniel & KAUFFER, Maurice (Hrsg.) *Wort und Text. Festschrift für René Métrich zum 60. Geburtstag*. Tübingen: Stauffenburg Verlag, 341-350.
- WITTGENSTEIN, Ludwig (1951) *Über Gewissheit*. Frankfurt: Suhrkamp, 1971.
- WORM, Peter (2004) “Alte und neue Strategien der Beglaubigung: Öffentlichkeit und Königsurkunde im frühen Mittelalter”. In : *Frühmittelalterliche Studien* 30/2004, 297-308.

Pilotage rédactionnel de la revue.

En cohérence avec la décision de l'Assemblée Générale de l'Association des *Nouveaux Cahiers d'allemand* réunie le 21 novembre 2011 portant création d'une part d'un comité de rédaction, qui a pour fonction de définir l'orientation générale de la revue (Mme A. Geiger-Jaillet, MM. Y. Bertrand, E. Faucher, M. Kauffer, R. Métrich, D. Morgen) et d'autre part d'un comité de lecture, qui a pour fonction d'évaluer les articles susceptibles d'être publiés dans la revue. (Wolfgang Butzkamm, Aix-la Chapelle ; Thierry Grass, Strasbourg ; Elke Hentschel, Berne ; Anne Larrory-Wunder, Paris ; Heinz-Helmut Lüger, Koblenz-Landau ; Emmanuelle Prak-Derrington, Lyon ; Ingeborg Rabenstein-Michel, Lyon ; Gérald Schlemminger, Karlsruhe ; Odile Schneider-Mizony, Strasbourg ; Philippe Verronneau, Dijon ; Hélène Vinckel-Roisin, Paris), et conformément à la décision de l'Assemblée Générale du 16 novembre 2012, les travaux du comité de rédaction sont placés sous la responsabilité du rédacteur en chef Mme Odile Schneider-Mizony, professeure de linguistique allemande à l'Université de Strasbourg. Les propositions d'articles lui sont adressées, au Département d'Etudes Allemandes de l'Université, 22 rue René Descartes ; BP 80010, 67084 Strasbourg Cedex.

QUE FAIRE DES NOMS DE PAYS ET DE RÉGIONS MASCULINS ?

Si la plupart des noms de pays et de régions allemands sont du neutre et s'emploient sans article, il y a trois types d'exception :

1. des féminins, beaucoup reconnaissables à la terminaison *ei* : *die Mongolei*, *die Slowakei*, *die Türkei*, et qui prennent l'article ;
2. des pluriels, qui prennent aussi l'article : *die Niederlande*, *die Vereinigten Staaten Amerikas*, *die Vereinigten Arabischen Emirate* ;
3. des masculins, eux aussi accompagnés de l'article : *der Irak*, *der Iran*, *der Libanon*.

C'est à ces derniers qu'est consacrée cette étude. Elle se propose de montrer :

d'abord que la liste qu'on en donne est incomplète ;

ensuite que l'on hésite entre une forme avec article et une forme sans article, laquelle se développe ;

enfin, que ces masculins employés sans article tendent à devenir neutres et que donc la catégorie du masculin est menacée à long terme de disparition.

I. LISTE DES NOMS DE PAYS ET RÉGIONS MASCULINS

On cite d'ordinaire : *Iran*, *Irak*, *Jemen*, *Kongo*, *Libanon*, *Niger*, *Oman*, *Senegal*, *Sudan*, *Tschad*, *Vatikan*

Pour *der Oman* il est dit :

„Oman (oft Neutrum und ohne Artikel, in der Schweiz auch maskulin und mit Artikel“ (<http://de.wikipedia.org/wiki/Oman>)

A cette liste il faut ajouter :

der Benin (Der Benin gehört zu den ärmsten Nationen der Welt.) et der Peloponnes (Der Peloponnes liegt im Süden Griechenlands. Obwohl er durch den künstlichen Kanal von Korinth von dem Festland abgetrennt ist, stellt er eine Halbinsel dar.)

Mais ce qui nous intéresse, nous Français, c'est que certains des noms de nos régions et provinces peuvent être du masculin. Il y a en effet un problème pour les germanophones à propos des termes géographiques de notre pays, qu'ils sont nombreux à visiter. De plus, les chaînes de télévision d'outre Rhin diffusent souvent des émissions sur la France.

1. Certains noms sont germanisés : *Aquitanien, Burgund, Lothringen, Savoyen.*

2. D'autres sont du féminin sous la double influence de la terminaison vocalique et des hyperonymes *die Region* et *die Provinz* : *die Bretagne, die Normandie, die Picardie (Pikardie), die Provence* et même *die Perche, die Rouergue.*

3. D'autres sont masculins en français (sans être terminé par une voyelle, comme le Perche et le Rouergue) et c'est là que les germanophones hésitent entre trois attitudes :

a) Conserver le genre d'origine et donc nous avons des masculins : **der Languedoc** (*Der Languedoc-Roussillon umfasst die fünf Departements Aude, Gard, Hérault, Lozère und Pyrénées-Orientales*), **der Limousin** (*Der Limousin, das sind mittelalterliche Dörfer, Granitkirchen, ländliche Gebiete mit Wäldern und Tälern*), **der Marais Poitevin** (*Der Marais Poitevin ist eine Sumpfreion am Golf von Poitou an der französischen Westküste nördlich von La Rochelle*), **der Nord-Pas de Calais** (*Der Nord-Pas de Calais galt lange Zeit als Region der Kohle, des Stahls und der Textilindustrie und das entsprach auch der Realität*), **der Perigord** (*der Perigord ist das Land unseres Ursprungs. Hier wurde der Cro-Magnon-Mensch, unser direkter Vorfahr entdeckt*), **der Quercy** (*Der Quercy, so heißt die Region in dem Camping Latapie sich befindet, ist bekannt wegen seiner „Pigeonniers“ (Taubenhaus)*), **der Queyras** (*Der Queyras besteht aus dem Tal des Guil oberhalb von Guillestre und der Schlucht Combe du Queyras*), **der Velay** (*Der Velay (okzitanisch Velai) ist eine Landschaft im französischen Zentralmassiv*), **der Vivarais** (*Der Vivarais war Randzone eines regnum, das selbst Rand- und Grenzgebiet war und dies auch nach der Angliederung an das Reich bleiben sollte.*)

b) Puisqu'il s'agit de *Regionen* ou de *Provinzen*, leur donner aussi le genre féminin : **die Quercy** (*Obwohl sein Hauptziel, den Grafen von Toulouse zur Un-*

terwerfung zu zwingen, fehlschlug, gelang es ihm, Cahors und die Quercy einzunehmen); **die Velay** (Die massive Mézenc und die Quellen der Loire ist ein riesiges Plateau von steilen Hügel der Cevennen und der Ardèche im Osten begrenzt durch die Velay), etc.

c) Comme la plupart des noms de pays sont du neutre en allemand et qu'on a, comme me le fait remarquer Odile Schneider-Mizony¹, l'hyperonyme : *das Land*, généraliser cette règle aux noms français : **das Périgord** (*Périgord, das Landschaft im SW Frankreichs, am W-Rand des Zentralmassivs... Meyers Großes Taschenlexikon*), **das Quercy** (*Zwischen Lot und Tarn-et-Garonne liegt das Quercy*), **das Velay** (*Das Velay ist schon Teil des französischen Zentralmassivs*), etc. Après tout, on ne fait que suivre l'exemple de *das Elsass, Aquitanien, Lothringen, Savoyen*, etc.

Retenons de ce qui précède qu'il faut intégrer certains des noms de nos régions à la liste des noms de pays masculins, même si le masculin est concurrencé par les autres genres.

II. AVEC OU SANS ARTICLE ?

Schanen/Confais (*Grammaire de l'allemand, formes et fonctions*, 1986) semble être le seul ouvrage à présenter l'emploi de l'article comme obligatoire : « Cependant de nombreux noms de pays et de régions exigent un article, par exemple : Masculins : *der Iran, der Irak, der Libanon, der Schwarzwald* » (p. 302)

Le *Duden 9 Die Zweifelsfälle der deutschen Sprache*, pourtant antérieur (1972), déclare : „Manche Namen werden sowohl mit als auch ohne Artikel gebraucht:[der] Jemen, [der] Iran, [der] Irak, [der] Sudan, [der] Kongo.“ (p. 291)

D'un autre côté, si l'on consulte le *Dudenrechtsschreibung* et le *Duden Universalwörterbuch*, on constate que la forme sans article est donnée la première. Ainsi :

I|rak, -s, *auch mit Artikel* der; -[s] (vorderasiatischer Staat); die Städte des Irak[s], *aber* die Städte Iraks

I|ran, -s, *auch mit Artikel* der; -[s], Islamische Republik Iran (vorderasiatischer Staat); *vgl.* Persien

¹ Communication personnelle

Je|men, -s, (auch:) der; -[s]: Staat im Süden der Arabischen Halbinsel: die Küste des J./des -s.

Mais *Wikipedia allemand* (<http://de.wikipedia.org/wiki/>) commence par l'article (quand ce n'est pas par *die arabische Republik N*).

Der **Jemen** (arabisch اليمن *al-Yaman*) ist ein Staat in Vorderasien, im Süden der Arabischen Halbinsel.

Der **Iran** (Persien, persisch ایران *Īrān*) ist ein Staat in Vorderasien (Westasien)

Der **Libanon** (amtlich: *Libanesische Republik*; arabisch الجمهورية اللبنانية, französisch *République libanaise*), ist ein Staat in Vorderasien am Mittelmeer.

Le *Duden* poursuit par :

„Entsprechend schwankt der Gebrauch von 'in' (Ländername ohne Artikel) und 'im' (Ländername mit Artikel): *im/in Jemen, im/in Sudan*. Da diese Ländernamen heute überwiegend mit Artikel gebraucht werden, überwiegt auch der Gebrauch von 'im' “ (p. 291)

Effectivement, *Google* (juillet 2013) donne :

Im Irak : environ 1 420 000 résultats

In Irak : environ 1 320 000 résultats

Mais la différence n'est pas très nette.

Pour *der Iran*, les résultats sont faussés, car on trouve pour *in Iran* beaucoup de sites en anglais, cette langue employant ces deux mêmes mots.

Mais, comme me le fait remarquer Ulrich Hermann¹ si on fait une recherche restreinte sur les sites à la fois en langue allemande et situés en Allemagne on arrive à :

In Iran : 381 000

Im Iran : 1 770 000

Le problème ne se pose pas pour *der Jemen*, car l'anglais est *Yemen*.

¹ Communication personnelle

Donc :

Im Jemen : environ 453000 résultats

In Jemen : environ 42 900

Im Libanon : environ 724 000 résultats

In Libanon : environ 42 600 (la forme anglaise est *Lebanon*)

Mais une étude du détail montre que la forme sans article, parce que plus brève, est préférée dans les titres et les locutions binaires. Ainsi :

Krieg zwischen dem Irak und dem Iran : environ 53 600 résultats

Krieg zwischen Irak und Iran : environ 68 900 résultats

Le site suivant a le mérite d'étudier plusieurs cas de figure donnés pour équivalents, mais ne tient pas compte des fréquences relatives d'emploi :

„Dumme Fragen gibt es nicht! – Jede Frage wird beantwortet!“ Fragen Sie Dr. Bopp! Haben Sie Fragen zur deutschen Sprache? (<http://canoo.net/blog/2009/08/21/im-iran-oder-in-iran-ländernamen-und-der-artikel/>) :

„der Iran *oder* Iran
im Iran *oder* in Iran
in den Iran *oder* nach Iran
aus dem Iran *oder* aus Iran
die Hauptstadt des Iran[s] *oder* die Hauptstadt Irans“

Arrêtons-nous sur le directif. En effet, si l'on emploie l'article, le directif sera *in den*, si l'on n'emploie pas l'article, le directif sera *nach* + *nom du pays*. Là, les résultats sont plus divergents si l'on consulte *Google* :

In den Irak : environ 7 4350 000 résultats

nach Irak : environ 32 600 résultats

in den Iran : environ 11 000 000

nach Iran : environ 58 000 résultats

nach a donc encore du mal à concurrencer *in den*, même si l'emploi n'est plus rare et se développe.

Pour l'origine, la différence est nette, là aussi :

aus dem Irak : environ 5 860 000 résultats

aus Irak : environ 59 000 résultats

aus dem Iran : environ 7 900 000 résultats

aus Iran : environ 162 000 résultats

Pour le génitif :

Die Hauptstadt des Iraks : environ 6 860 résultats

Die Hauptstadt des Irak : environ 134 000 résultats

Die Hauptstadt Iraks : environ 1 140 résultats

Les différences subsistent avec les autres pays masculins, la forme la plus fréquente est celle de l'article + génitif sans *s*, puis vient l'article + le génitif avec *s*, enfin la forme sans article, mais avec *s*, car sinon le génitif n'apparaîtrait pas. Ainsi :

Die Hauptstadt des Libanon : environ 45 900

Die Hauptstadt des Libanons : environ 17 600

Die Hauptstadt Libanons : environ 7 810

De même pour *der Kongo*, *der Sudan*, etc.

Mais :

Die Hauptstadt vom Irak : environ 442

Die Hauptstadt von Irak : environ 25 400

Die Hauptstadt vom Iran : environ 9 900

Hauptstadt von Iran : environ 17 800

Die Hauptstadt vom Sudan : environ 3 000

Die Hauptstadt von Sudan : environ 24 400

Résultat similaire pour *Benin, Kongo*, etc.

Cette fois, avec *von*, la forme sans article l'emporte haut la main.

Il faut donc nuancer :

1. l'article n'est pas obligatoire.
2. La forme avec article est plus fréquente en général, mais celle sans article se répand.
3. Dans quelques cas, la forme sans article est préférée.

Une dernière remarque : l'absence d'article n'est pas un phénomène récent.

Goethe dans *Westöstlicher Diwan* emploie *Iran* sans article : Il est vrai que c'est un poème : *Fetch Ali Schah, der Türk, ist Dschemschid gleich, /Weltlicht und **Iran**s Herr, der Erden Sonne.* (Goethe: *West-östlicher Diwan. Deutsche Literatur von Lessing bis Kafka*, S. 20932). De même pour *Jemen*: *Schreckend ritt er allein, /Niemand begleitet' ihn/ Als das Schwert von **Jemen**, /Mit Scharnieren geschmückt.* (Goethe: *West-östlicher Diwan. Deutsche Literatur von Lessing bis Kafka*, S. 20718).

Plus récemment, le traducteur de Jules Verne emploie presque toujours *Iran* sans article, 5 occurrences sur 6, dont celle-ci :

Klaproth betrachtet sie als sarmatische Meder, nicht nur auf Grund dieses Namens, der ihn an **Iran** erinnert, sondern auch wegen ihrer Sprache, »welche besser als historische Documente, ja, sogar zweifellos beweist, daß jene mit den Medern und Persern von einerlei Abkunft sind«. [*Geographie: Der Triumph des 19. Jahrhunderts. Jules Verne: Werke*, S. 38238 (vgl. *JV-88*, S. 78) <http://www.digitale-bibliothek.de/band105.htm>]

S'il utilise toujours l'article avec *Libanon* (15 occurrences), le contexte montre qu'il s'agit du mont Liban, non du pays. Pour une raison d'ailleurs très simple : en tant qu'État, le Liban est postérieur à la première guerre mondiale, donc après la mort de J. Verne.

Ce qui est plus récent en revanche, c'est l'emploi de *nach* pour indiquer le directif, de préférence à *in den*. Mais un mot comme *Flug* appelle plus *nach* que *in den*. Une seule occurrence de *Flug in den Benin*, 36 100 pour *Flug nach Benin*. 43 200 *Flug nach Sudan*, 2 620 *Flug in den Sudan*. 34 500 *Flug nach Kongo*, 1 020 *Flug in den Kongo*, 35 500 *Flug nach Niger*, 3 *Flug in den Niger*. Donc ces résultats particuliers peuvent contredire la tendance générale et ouvrir la voie à une évolution de plus en plus marquée. *Reise nach Libanon* reste encore minoritaire : 41 900 pour 110 000 *Reise in den Libanon*. De même avec *Fahrt nach...* et *Fahrt in den...*, qui l'emporte partout nettement. Néanmoins, la tendance est ascendante en faveur de *nach*.

III. PASSAGE AU NEUTRE.

Mais à partir du moment où un nom de pays masculin ne prend pas l'article, rien dans son comportement sémantique et syntaxique ne le distingue d'un nom de pays neutre. Beaucoup de ces noms de pays neutres sont d'ailleurs formés à partir de *das Land*, voire de *das Reich*. On a donc *in Irak* comme *in Deutschland*, *nach Iran* comme *nach Österreich*, *Libanons* comme *Spaniens*. D'où la tendance à appliquer la règle générale aux quelques malheureux masculins noyés dans la masse des neutres. Ce n'est pas le cas pour les féminins et les pluriels, car l'article est obligatoire et, partant, le genre « non-neutre » apparaîtrait. Mais avec les masculins, l'analogie joue à plein et *das moderne Irak* (4 occurrences dans *Google*) n'est pas plus choquant que *des Nachts* ou *eines Nachts*.

La dernière édition du *Duden 4, Die Grammatik* prend d'ailleurs cette évolution en compte, sans s'en offusquer :

„Bei manchen Nichtfeminina schwankt der Artikelgebrauch und damit teilweise auch das Genus, so etwa bei Irak:

(c) (Neutrum, ohne Artikel) Irak, das seit Herbst 1998 keinen Kontrollen der UNSCOM mehr unterlag, scheint sich intensiv um Raketentechnologie zu kümmern (*www.uni-kassel.de*) (On note au passage qu'il s'agit d'un site universitaire et non du blog d'un quidam.) (Y.B.)

(d) (Neutrum, attribuiert, mit sekundärem Artikel:) Als Basis wurde das heutige Irak gewählt, da sich zwischen Euphrat und Tigris nicht nur sehr fruchtbares Land fand, sondern auch Öl und Gold (internetbeleg)“ (§244).

Il est aisé de vérifier que *Irak* n'est pas le seul, avec ses 10 700 occurrences :

Das heutige Iran : 21 600, *das heutige Libanon* : 1 490, *das heutige Jemen* : 381, *das heutige Sudan* : 57, *das heutige Benin* : 8 570, *das heutige Kongo* : 534, *das heutige Niger* : 383, *das heutige Senegal* : 2 000, *das heutige Oman* : 973, *das heutige Peloponnes* : 6.

Même phénomène avec les provinces et régions françaises, dont nous avons vu qu'elles peuvent être du masculin :

Das heutige Limousin : 3, *das heutige Nord-Pas de Calais* : 1, *das heutige Quercy* : 2.

Sinon : *das Vivarais* : 374, *das Queyras* : 813, etc. Et même en concurrence avec le féminin: *das Rouergue* (*Durch die Heirat Johannas mit Alfons de Poitou, dem Sohn König Ludwigs VIII., wird das Rouergue mit der französischen Krondomäne vereinigt.*), *das Auvergne* (**Das Auvergne stellt eines der größten Naturschutzgebiete Europas dar**).

Faut-il déplorer ou saluer une telle évolution ? A mon sens, il y a tout lieu de s'en réjouir, et ce pour deux raisons :

1. Toute simplification d'un système sans perte sémantique est bonne à prendre. Non seulement du point de vue théorique (Pourquoi faire compliqué quand on peut faire simple ?), mais aussi et surtout du point de vue pratique, en l'occurrence pédagogique. Si tout ce qui n'est, avec les noms de pays, ni féminin ni pluriel est neutre, c'est autant de moins d'exceptions à enseigner et à apprendre, de fautes à commettre et à corriger.

2. Plus encore, ce passage au neutre des noms de pays permet des distinctions sémantiques importantes, qui avec le masculin étaient ou seraient noyées. Loin d'une perte, on a un gain.

Car si le pays s'appelle *Kongo*, on a *der Kongo* pour le fleuve. De même, pour *der Niger* et *der Senegal*, qui étaient autant de cours d'eau avant de désigner des entités politiques.

Même chose pour *der Libanon*, qui reste une montagne. Si l'on a une occurrence de *das Vatikan* pour l'État pontifical (*Und im Vergleich zur Scientology ist das heutige Vatikan fast harmlos...*), *der Vatikan* reste une colline de Rome.

Revenons à notre chère France :

Si l'on a *das Armagnac* pour la province, **der Ar|ma|gnac** *-[s], -s* <franz.> (*franz. Weinbrand*)

*Das Calvados (im Herzen der Normandie) mais **der Calvados** [nach dem frz. Département] frz. Apfelbranntwein aus Cidre mit oft über 50 Vol.-% Alkoholgehalt.*

*das Beaujolais : (Das Beaujolais umfasst 72 Gemeinden, die sich grob in zwei Regionen aufteilen.) mais **der Beaujo|lais** [nach der frz. Landschaft Beaujolais]: (meist roter) Wein aus dem Gebiet der Monts du Beaujolais in Mittelfrankreich.*

*Das Cantal (Das Cantal gehört zu den schönsten Regionen der Auvergne). Mais der Cantal pour le fromage : Nicht umsonst heißt es, dass **der Cantal** der älteste Käse Frankreichs ist.*

*Das Poitou, mais der Poitou (c'est-à-dire der Poitou-Esel) : **Der Poitou** ist die älteste Eselrasse Frankreichs. Heute steht er auf der Roten Liste der vom Aussterben bedrohten Haustiere. Mit bis zu 450 Kilogramm gilt **der Poitou** jedoch als der schwerste Esel.*

*Das Périgord, mais die Perigord (Trüffel) : (Bisher wurde jedoch noch nicht in der Praxis erprobt, wie **die Perigord** in besagten Gegenden gedeihen würden).*

Mon opinion n'est pas partagée par la quasi unanimité des participants au *Meinungsbild* organisé en 2010 (du 13 au 27 janvier 2010) par

//de.wikipedia.org/wiki/Wikipedia:Meinungsbilder/Artikel_bei_Ländernamen:
„In diesem Meinungsbild soll eine Regelung für das grammatische Geschlecht und die Schreibung von Ländernamen mit Artikeln gefunden werden“.

Quatre options s'offraient aux votants :

Option 1: Für die konsequente Verwendung der betreffenden Ländernamen als Maskulina

Option 2: Für die konsequente Verwendung der betreffenden Ländernamen als Neutra

Option 3: Einzelfallentscheidung per Folge-MB (MB = Meinungsbild)

Option 4: Enthaltung

Zustimmung des Meinungsbild ~ **Ablehnung des Meinungsbildes**

Auswertung 25.01.10:40	Stimmen	Prozent
Option 1	9	56,25 %
Option 2	1	6,25 %
Option 3	6	37,5 %
Zwischensumme	16	100,0%
Enthaltungen	6	o. W.
Gesamt: Zustimmung des Meinungsbildes	22	14,5 %
Ablehnung des Mei- nungsbildes	130	85,5 %
Gesamt= Zust. + Abl. des Meinungsbildes	152	100,0 %

„Da die Mehrheit der Abstimmenden das Meinungsbild abgelehnt hat, ist dieses Meinungsbild gescheitert.“

Autrement dit, sur 152 participants, 1 seul a opté pour l'option : passage au neutre.

Il me plaît de penser que les autres changeraient d'avis s'ils lisaient mon article... En tout cas, je persiste et signe : ce passage au neutre, cette simplification et cette économie, loin d'être un appauvrissement est un enrichissement pour la langue.

D'un autre côté, les réticences observées, y compris d'ailleurs le refus d'un *Meinungsbild*, le poids de la tradition et des habitudes scolaires font que l'évolution, inévitable, s'opèrera lentement. En matière de langue, la patience s'impose. Et tel Moïse, je ne verrai pas **das** gelobte Land.

Linguistik on line (Berne)

<https://bop.unibe.ch/linguistik-online>

Bd. 90, Nr. 3 (2018)

Muster im Sprachgebrauch: Construction Grammar meets Phraseology

Vorwort

Construction Grammar meets Phraseology: eine Standortbestimmung
Alexander Ziem

Artikel

Kausalkonstruktionen mit Adjektiv im freien und fixierten Gebrauch
Sabine De Knop, Fabio Mollica

Emotions in the face: biology or culture? – Using idiomatic constructions as
indirect evidence to inform a psychological research controversy

Andreas Langlotz

Ja aber – Korpusbasierte Beobachtungen zu einer pragmatisch beschreibbaren
Konstruktion

Sven Staffeldt

Historische formelhafte Wendungen als Konstruktionen: Möglichkeiten und
Grenzen der diachronen Konstruktionsgrammatik

Natalia Filatkina

Zur idiomatischen Komponente auffälliger kausativer Konstruktionen im
Deutschen

Martine Dalmas, Laurent Gautier

DES TEXTES RITUELS : *DIE KIRCHENLIEDER*

Les cantiques font partie du rituel de l'office chrétien. Cette étude se propose d'étudier ces chants d'un point de vue non religieux mais linguistique : linguistique textuelle.

Il s'agira ici des cantiques de l'église protestante (car c'est dans cette forme du christianisme qu'ils ont, depuis Luther, le plus de place), plus exactement ceux du *Gesangbuch der Evangelisch-methodistischen Kirche*¹. Comme cet ouvrage comporte plusieurs parties : *Das Lob des dreinigen Gottes, das Leben der Kirche, die neue Welt Gottes* suivie de *Biblische Lesungen, Gebete, Bekenntnisse, Ordnungen, Kurzbiographien, Verzeichnisse*, je me bornerai aux cantiques consacrés à la trinité, en me limitant à trois aspects : forme et fonction des cantiques, le champ sémantique du divin, le rôle de ces chants dans la vie de l'Église¹.

Mais au préalable il convient de dégager quelques caractéristiques de ce recueil qui le distingue d'autres de même nature² :

a) richesse

Certes les cantiques ne constituent pas l'ensemble des textes de ce livre, mais ils en représentent l'essentiel, puisque au nombre de 681, les autres textes étant des *Biblische Lesungen, Gebete, Bekenntnisse*, etc...

b) influence du méthodisme

Charles Wesley figure plus que Luther (22 cantiques contre 16) - et le recueil commence précisément par un chant de Wesley (qui en a écrit plusieurs milliers) - plus que le huguenot Claude Goutimel (mort en 1572) (17 cantiques), plus que Louis Bourgeois (mort en 1561) (15). Mais les auteurs les plus représentés sont Paul Gehrhardt (26) et plus encore son ami Johann Crüger (31).

c) œcuménisme

On fait place à des catholiques (l'inévitable *Stille Nacht, heilige Nacht*)

d) modernité

¹ Je remercie vivement Odile Schneider-Mizony de ses remarques et suggestions.

² cf : [/de.wikipedia.org/wiki/Gesangbuch_der_Evangelisch-methodistischen_Kirche](https://de.wikipedia.org/wiki/Gesangbuch_der_Evangelisch-methodistischen_Kirche)

Ainsi, il y a un cantique du Français Claude Fraysse, né en 1941 ; mais aussi bien d'autres. En particulier, dans le chapitre *Frieden und Gerechtigkeit*, où l'on veut donner une image sociale, écologiste et pacifiste du protestantisme, tous les auteurs sont contemporains.

e) polyglossie :

On a des textes en nombreuses langues : le latin (*laudate omnes gentes*), l'anglais (le célèbre *Amazing Grace*), l'espagnol. (*Tuya es la gloria*), le français (*Jésus le Christ, lumière intérieure*), le polonais *Gdy sie Christus rodzina przychodzy Bog* (1452), le portugais (*cantai ao Senhor un cantico novo*), le russe (*только б Господе моя радость*), le suédois (*för livets skull ska sanningen bli synlig*), le zoulou... Il va de soi que le texte se trouve également en version allemande. Peut-être n'y a-t-il pas de bonne version des *negro spirituals/gospels*, en tout cas, un seul figure dans le volume : *I'm gonna sing when the Spirit says « Sing »*.

Ainsi s'établit un pont entre la tradition originale, luthérienne, et le monde d'aujourd'hui, donc à la fois continuité et modernité. Cette ouverture, plus au profit de la modernité que des références originelles à la Réforme, correspond à un besoin de l'Église chrétienne et spécifiquement du protestantisme, confronté à deux tendances d'ailleurs contradictoires. La première est l'essor des églises évangéliques (évangélistes) dans beaucoup de pays de pays américains et africains, la seconde la déchristianisation. Comme en plus l'appartenance à une Église coûte cher à un Allemand (*Kirchensteuer*), beaucoup sont tentés d'y renoncer : les *Kirchenaustritte* se multiplient, phénomène que l'Église tente d'enrayer par une plus grande ouverture sur le monde moderne.

1. Forme et fonction des cantiques : paroles et musiques

Ces textes s'adressant aux fidèles, qui ne sont (n'étaient) pas tous des lettrés ou des érudits, la langue est à la fois soignée et simple, donc compréhensible pour tous, souvent avec une réelle valeur littéraire. Les cantiques sont en vers (plus faciles à retenir que la prose) et la facture reste très classique : pas de vers libres, mais une succession de strophes égales, toutes chantées sur le même air.

Quant à la musique, on trouve des noms célèbres : Bach, Haendel, Mendelssohn-Bartholdy, Saint Saëns, Rimski-Korsakov, Silcher (l'auteur de la mélodie de *Ich hatt' enen Kameraden*). D'autres sont bien moins connus, mais leur musique résonne dans toutes les oreilles, comme Franz Xaver Gruber (*Stille Nacht*). Cette musique est de forme traditionnelle : les paroissiens n'ont pas tous une culture musicale et la voix de beaucoup ne peut ni monter très haut ni descendre trop bas. Ils ne peuvent pas chanter trop vite, s'ils veulent chanter tous ensemble, aussi le tempo est-il lent et solennel. Tous chantent à l'unisson, ce qui implique

le renoncement à la polyphonie. On a pensé à compléter l'orgue ou l'harmonium par des accords de guitare. Comme il s'agit de strophes de même longueur, la musique reste constante. Ceci permet aux croyants de s'imprégner facilement de la mélodie et de mieux mémoriser les paroles. Il y a ainsi symbiose entre texte et notes.

2. Le champ sémantique de Dieu dans les cantiques

En vertu du dogme de la trinité, ces cantiques sont répartis en trois chapitres : *das Lob des dreieinigen Gottes, der Weg Jesu Christi, die Kraft des heiligen Geistes*.

Effectivement, dans le premier chapitre, Dieu est d'abord vu comme le créateur : *Schöpfer* :

Himmel, lobe prächtig deines Schöpfers Stärke (p.57)

Gelobet sei der Herr, mein Gott, mein Licht, mein Leben, mein Schöpfer (p.105)

Schöpfer der ganzen Welt, du Quell und Lebensgrund (p.120)

Il est le sauveur, *der Heiland (Retter, Erlöser)* dans le second :

o Gottes Sohn, mein Heiland und mein Gnadenthron, Herr Jesu Christ (p.272)

Halt im Gedächtnis Jesus Christ, den Heiland (p.278)

O Heiland, rei die Himmel auf, (p.311)

Christ, der Retter ist da! (p.383)

Als nur der Name Jesus Christ, der selig macht und Retter ist (p.213)

Für dich sei ganz mein Herz und Leben, Erlöser du, mein einzig Gut (p.277)

Ihren Erlöser erwartet alle Welt (p.338)

et il est *Odem/Atem (spiritus = souffle)* dans le troisième :

Nun hauch uns Gottes Odem ein (p.516)

Der Odem Gottes blies und eine Welt entstand (p.527).

Der Atem Gottes weht (p.526)

Du selbst bist der Atem meiner Lieder (p.567)

et bien entendu le mot *Geist* lui-même :

Komm, o komm, du Geist des Lebens (p.531)

Geheimnisvoll starker Geist und Atem des neuen Lebens (p.608)

Avec beaucoup de variantes : *Geist des Lebens, Geist, der lehrt, Geist der Freuden, Geist der Liebe, Geist der Heilung, Geist der Wahrheit* .

Mais Dieu étant unique dans ses trois hypostases (*dreieiniger Gott*), il y a des recoupements et les mêmes qualités se retrouvent dans les trois chapitres. Une fois énumérées la perfection, l'éternité (*wie du warst vor aller Zeit, so bleibst du in Ewigkeit*) l'infaillibilité : *Gott hat es alles wohl bedacht und alles recht*

gemacht)¹, on peut les regrouper sous trois maîtres mots : omnipotence, bonté, grâce.

a) Omnipotence

Dich sendet Gottes Allmacht (p.516)

Du Höchster, bleibest ewig (p.79)

Allmächtig herrscht (p.111)

Et bien d'autres synonymes de puissance, *Die Macht, Schöpfermacht, die Stärke* : « *wir preisen deine Stärke* », *die Kraft*² et comme à l'époque où furent écrits ces textes, on avait surtout des royaumes (*dein Königreich*), la comparaison avec le roi (des rois) s'impose, avec tous les attributs du règne, de la puissance, de la gloire et de la majesté (*hohe Majestät*) : le trône (*Himmelsthron, Herrscher aller Tronen*) et la cour, que constituent les anges (*Kerabim und Serafinen*).

b) Bonté (*Gottes Fürsorge*)

C'est un père dont nous sommes les enfants :

Gelobet sei der Herr, mein Gott, mein Licht, mein Leben, mein Schöpfer [...]mein Vater (p.106).

Hat er dich nicht von Jugend auf versorget und ernährt (p.177)

Il est bon :

Denn er ist gut zu uns (p.93)

Es ist das Heil uns kommen her, von Gnade und lauter Güte (p.592)

Und diesen Gott sollt ich nicht ehren und seine Güte nicht verstehen (p.181)

Seinen Güte und Herrlichkeit währet bis in Ewigkeit (p.144)

C'est un Dieu d'amour :

Gott liebt dich, er liebt dich, wenn du lächelst, er liebt dich wenn du weinst, er liebt dich, wenn du müde bist, er liebt dich wenn du träumst (p.222-223)

Ailleurs : *Helfer, Tröster, Zuflucht*

Gott, du warst Zuflucht uns bisher [...]° du schützt uns, wenn der Sturm zu schwer, du birgst uns ewiglich (p.369)

C'est un Dieu d'espoir et de joie :

Dir, der alle Freude schenkte, Gott der Hoffnung, Gott der Liebe (p.134)

c) Grâce

C'est un Dieu de pardon (clémence divine)

Nun preiset alle Gottes Barmherzigkeit (p.186)

Ich weiß, dass du der Brunn der Gnad (p.177)

¹ Les religions n'ont pas le monopole de la prétention à l'infailibilité : l'hymne de la *Sozialistische Einheitspartei Deutschlands* de la RDA contient le vers célèbre : *Die Partei, die Partei, die hat immer recht / Und Genosse, es bleibe dabei !*

² Pour ne pas allonger inutilement mon article, je renonce à donner une citation pour toute nouvelle qualité et me bornerai à quelques exemples.

Il n'est pas question de l'omniscience. Le mot *Allwissenheit* n'apparaît d'ailleurs pas dans la Bible¹. Dans les 14 citations de la *Lutherbibel 2017 - Deutsche Bibelgesellschaft*, on dit simplement qu'il entend et voit tout. L'omniscience est d'ailleurs un sujet controversé :

Auf der anderen Seite gibt es die Auffassung, dass Allwissenheit und Allmacht eines Gottes einander ausschließen – jedenfalls wenn man Allwissenheit so versteht, dass sie vollständiges Wissen über die Zukunft einschließt. Richard Dawkins führt aus, es sei „der Aufmerksamkeit der Logiker nicht entgangen, dass Allwissenheit und Allmacht unvereinbar sind. Wenn Gott allwissend ist, muss er bereits wissen, wie er mit seiner Allmacht eingreifen und den Lauf der Geschichte verändern wird. Das bedeutet aber, dass er es sich mit dem Eingriff nicht mehr anders überlegen kann, und demnach ist er nicht allmächtig (wikipedia : Omniscienz)

C'est une question d'autant plus délicate que derrière l'omniscience se profile l'idée de prédestination (si Dieu sait tout, il sait à l'avance qui sera sauvé ou damné), pomme de discorde entre luthérianisme et calvinisme et entre les méthodistes eux-mêmes.

Un fait est frappant : il n'est guère question du démon.

Der Teufel brächt uns gern zu Fall und wollte uns gern verschlingen all (p.216). Behüt mich Herr, vor falscher Lehr, des Satans Mord und Lügen wehr (p.272)

Et d'ailleurs Dieu veille :

Wir danken dir Herr Jesu Christ, dass du unser Erlöser bist, machs los uns von des Teufels Macht (p.452)

De même, on note la quasi absence de l'enfer :

Sünd und Hölle mag sich grämen (p. 381)
Er (Christus) reißet durch die Höll (p.484)

Encore s'agit-il de deux textes de Paul Gehrhardt, en un siècle, le XVIIème, où l'enfer effrayait. Le jugement dernier (qui orne le fronton des cathédrales) n'est guère évoqué lui non plus :

Ruh bis zum Jüngsten Tage (p.272)

On ne le trouve que dans des textes anciens, du XVème et du XVIème siècles, mais cet aspect n'apparaît pas du tout dans les cantiques récents.

¹ Cf www.die-bibel.de/bibeln/bibellexikon/konkordanz-themenregister/details/thema/anzeigen/eintrag/allwissenheit-gottes/

Trois raisons expliquent cette presque disparition de l'aspect menaçant du divin (« beaucoup d'appelés, peu d'élus », « Il est plus difficile pour un riche d'entrer dans le royaume des cieux que pour un chameau dans le chas d'une aiguille. » :

1. L'enfer ne fait plus peur, alors qu'il terrorisait les contemporains de Luther et de Pascal.

2. La damnation éternelle paraît injuste, à une époque où pour les crimes les plus graves, la peine de mort tend à disparaître et que même la perpétuité fait place à une peine mesurable en années. La damnation éternelle, à laquelle conduirait un seul des péchés capitaux (si l'on ne se repent à temps) paraît incompatible avec l'infinie bonté de Dieu et avec le juste principe du droit humain de la proportionnalité de la peine.

3. La damnation du pécheur est finalement une victoire du mal, qui ne peut plaire qu'au démon, et non à Dieu. Aussi les cantiques modernes préfèrent-ils mettre l'accent sur la foi, l'espérance et la charité, ainsi que sur le nouveau rôle de l'Eglise dans notre monde actuel.

Car, même dans les pays chrétiens, l'Eglise a perdu sa puissance temporelle et/ou son autorité morale reconnue et ne peut plus menacer. Le temps est passé où le pasteur du village condamnait au banc d'infamie la fille mère, voire même la toute jeune mariée manifestement enceinte.

Aussi préfère-t-on, faute de pouvoir punir, mettre l'accent sur la bonne nouvelle (ce que signifie le mot Évangile) : nous avons un Dieu clément et miséricordieux, qui ne vient pas nous châtier, mais nous aider, nous sauver, en bon père éternel.

Le sceptique, l'agnostique (que je suis), l'athée ou le désespéré de Dieu, s'étonneront qu'on puisse attribuer tant de qualités à un être qui, créateur de toutes choses, a créé le mal, le mal physique et le mal moral, qui a créé la maladie, la misère, la guerre, la famine, l'injustice et la violence¹. Ce Dieu bon qui accable de malheurs le juste Job. Cet omniscient qui sait très bien qu'Abraham lui obéirait et qui pourtant lui demande de sacrifier son fils. Et que dire du pauvre bélier qu'on immole à la place d'Isaac ? Mais la foi du charbonnier tend à disparaître et ceux qui viennent assister au *Gottesdienst* n'ignorent pas pour la plupart ce problème bien connu des théologiens : *si deus est deus, unde malum*. Effectivement, si Dieu est Dieu, d'où vient le mal ? Eux aussi peuvent avoir des doutes, comme en avait la catholique mère Teresa. Mais l'office n'est ni le moment ni le lieu de les exprimer. Dans un discours de réception, on fait l'éloge du jubilaire et l'on omet ses défauts. Dans une oraison funèbre, on ne dit pas de mal du mort : *de mortuis nihil nisi bene* : *Über die Toten nur Gutes*. On peut douter,

¹ Comment, dans ce contexte, ne pas évoquer *Théodicée* de Leibniz et la réplique cinglante de Voltaire, avec *Candide* ?

mais ici, dans le temple, dans son temple, on loue, on chante le Seigneur : *das Lob des dreieinigen Gottes*.

Point n'est besoin d'être féministe pour s'étonner que dans les cantiques protestants, il ne soit guère mention de la mère de Dieu : *Marien Sohn* (p.266). Certes, Marie ne tient pas une grande place dans les Évangiles, qui sont la base du protestantisme, il n'y a donc pas de culte marial, encore moins d'assomption. Le culte marial, l'hyperdulie, ne fait pas partie de la religion réformée, qui par ailleurs accepte les femmes comme pasteurs et évêques. Cette absence dans la liturgie nous prive de magnifiques cantiques comme l'*Ave maria* (Bach-Gounod, Schubert) et le *Je vous salue Marie*, de Francis Jammes, avec la musique de Brassens). Après tout, elle l'aurait bien mérité, celle qui a porté, enfanté, nourri le Christ, était présente à son supplice et à la descente de croix. Pauvre mater dolorosa !

3. Fonctions des cantiques dans la vie de l'Eglise

Il me semble que si j'étais Dieu (À Dieu ne plaise !), j'en aurais par dessus les oreilles d'entendre, plus ou moins bien chantées, les mêmes louanges pendant des siècles et des siècles, par des millions et des millions de gens. Si Dieu est Dieu et donc parfait, il n'est pas vaniteux. Que signifie alors cette louange rituelle et perpétuelle ?

1. Le dieu de l'ancien testament est un dieu jaloux : « Je suis un Dieu jaloux. » (Ex.20 5) et de plus en concurrence avec d'autres divinités: Baal, Mammon, les dieux égyptiens puis grecs et romains. Il s'agissait alors, par la louange rituelle et constante du dieu unique, de faire acte d'allégeance.

2. Le problème se pose différemment aujourd'hui : la rivalité n'est pas entre Dieu et un autre Dieu (puisqu'il n'y en a qu'un) mais entre un Dieu et pas de Dieu du tout. Dans ces conditions, l'assistance à l'office religieux (en l'occurrence le *Gottesdienst*), si elle n'est pas obligation sociale ou tradition familiale, est un acte de foi, en solidarité avec les autres fidèles. On se sent plus sûr de sa croyance et plus fort si on la proclame en groupe, en communauté. Proclamer, réaffirmer, réitérer constamment l'amour de Dieu avec des millions d'autres est donc la première fonction.

3. Mais cette constatation vaut aussi pour les prières non chantées. Qu'apporte alors le chant ?

Pour Luther, Dieu annonce l'Évangile aussi par la musique. De même pour Wesley, qui pensait que hymnes étaient un moyen d'apprendre la théologie. En fait, pas la théologie des intellectuels, des théologiens, mais la théologie pour tous. Et d'abord pour les enfants : les cantiques font partie de la catéchèse.

De plus, le fait de chanter tous ensemble, à l'unisson, les mêmes paroles renforce en même temps la foi et l'appartenance à la communauté des croyants. Le chant soude. Toutes les organisations -et l'Église en est une - l'ont bien compris. D'où *La Marseillaise*, d'où l'*Internationale*, d'où l'hymne du club sportif, dont la raison d'être est de faire bloc.

En outre, répéter, rechanter souvent et périodiquement ces textes contribue à la mémorisation et à l'apprentissage et, cerise sur le gâteau, pour qui aime la musique et aime chanter et chanter en chœur, cette activité apporte un élément de plaisir non négligeable. C'est pourquoi l'octogénaire bien avancé que je suis se souvient encore, trois quarts de siècle après, de cantiques (catholiques, en latin) qu'il avait chantés dans son enfance, alors qu'il a presque tout oublié du catéchisme, pourtant appris en principe par cœur. Il se rappelle fort bien par exemple les paroles et la musique du *Kyrie eleison* et celles, poignantes, du *De profundis*.

Donc, en fait chanter les louanges de Dieu sert, entre autres moyens, dans une Église puissante temporellement avec une autorité morale incontestée, à imposer son emprise voire sa domination sur les âmes et sur les corps et, si elle a perdu la puissance temporelle et beaucoup de son autorité morale, à continuer d'exercer une influence. Pour le salut des fidèles certes, pour la plus grande gloire de Dieu assurément, mais aussi pour l'expansion ou en tout cas le maintien, voire la sauvegarde de l'Église¹. Alors, les cantiques, qui associent la qualité des paroles à l'excellence de la musique, contribuent, en soudant la communauté des fidèles, à perpétuer l'institution.

¹ En 1990 *die evangelische Religionszugehörigkeit* constituait 36,9 % de la population allemande, 30,00% en 2008. Même baisse pour les catholiques : de 35,4 à 30,7 (Quellen: Statistisches Bundesamt; Deutsche Bischofskonferenz, Bonn; Evangelische Kirche in Deutschland, Hannover; Bearbeitung: Statistisches Amt der Landeshauptstadt Stuttgart. 2010 - 01 - 0452 Quellen: Statistisches Bundesamt; Deutsche Bischofskonferenz, Bonn; Evangelische Kirche in Deutschland, Hannover; Bearbeitung: Statistisches Amt der Landeshauptstadt Stuttgart. (https://www.destatis.de/DE/Publikationen/WirtschaftStatistik/Gastbeitraege/EntwicklungKirchenmitglieder.pdf?__blob=publicationFile))

Reportages

Véronique Lemoine-Bresson & Emmanuelle Carette
ATILF Université de Lorraine/CNRS

« L'éclectisme en didactique des langues ». Compte rendu de la Journée d'Étude du 19 février 2018 dédiée à Francis Carton, à Nancy, dans les locaux du laboratoire ATILF, Université de Lorraine/CNRS

Dans son discours introductif, **Emmanuelle Carette**, organisatrice de cet événement, rappelle les grands moments de l'itinéraire professionnel de Francis Carton, qui a effectué sa carrière à l'Université à Nancy de 1979 à 2016. Outre ses nombreux engagements pour faire vivre l'université, ce sont 37 années de travaux de recherche qui ont marqué et accompagné l'évolution du domaine de la didactique du Français Langue Étrangère et de la didactique des langues. Emmanuelle apparente à l'éclectisme l'approche de la recherche dans laquelle Francis s'est engagé avec une curiosité et une capacité de travail remarquables. Elle souligne le souci constant de Francis des retombées de la recherche vers la société et rappelle l'investissement de celui-ci dans la méthodologie du FOS pour élaborer des outils pédagogiques innovants, comme par exemple *Vacances Cubaines*, qui ont contribué à modifier l'apprentissage du français à travers le monde. Emmanuelle dresse également le portrait d'un enseignant-chercheur investi dans la vie administrative de l'Université et dans la diffusion de la recherche à travers son rôle de responsable éditorial des *Mélanges CRAPEL* et de membre du Conseil Scientifique de la revue *Recherches et Applications du Français dans le Monde*. Enfin, elle nous rappelle combien Francis était apprécié des étudiants, dont un certain nombre se sont engagés dans la didactique des langues. Emmanuelle termine son introduction de la journée d'étude par une rapide présentation des six collègues qui participent à la journée. Parmi eux, **Henri Holec**, qui a accueilli Francis en 1979 dans l'équipe du CRAPEL qu'il dirigeait alors, a été spécialement invité pour une discussion.

Suite à l'évocation de son itinéraire individuel et collectif, **Francis Carton** prend la parole avec beaucoup d'émotion pour partager avec son public un élément de sa biographie dont il vient de prendre pleinement conscience : Francis a fait des études de lettres classiques, et son mémoire de maîtrise, en 1972, portait sur les textes épigraphiques de la Gaule lyonnaise du premier au cinquième siècle. Il explique qu'il y repérait des signes de l'évolution des parlers à travers l'analyse des variations de l'orthographe... Il s'interroge sur un possible signe annonciateur de ce qui allait occuper sa vie professionnelle. Et il se trouve que la variation est le fil rouge des réflexions présentées lors de cette journée.

1. La matinée se déroule avec trois intervenants et un répondant.

Jean-Pierre Cuq, professeur des Universités à Nice-Sophia Antipolis propose un exposé qui s'intitule : « *Former et se former, vivre son métier : que disent les professeurs de français ?* ». Il débute son intervention par une rétrospective des travaux menés en collaboration avec Francis Carton en particulier, et plus largement avec le CRAPEL. Il rappelle la minutie avec laquelle le Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde (2003) avait été élaboré dans ce collectif, l'intérêt des négociations scientifiques menées en équipe, notamment dans l'aventure partagée de la recherche Cultures

d'Enseignement, Cultures d'Apprentissage (CECA) qui a impliqué une vingtaine de pays en collaboration avec l'AUF et la FIPF. Ensuite il présente une enquête de grande envergure, à savoir le « *Livre Blanc de la FIPF* » (Cuq, 2016) qui interroge, par le biais de discours d'enseignants de 150 pays, leur formation et leurs conditions de travail. Son exposé fait état des aspects qui touchent à la formation initiale et continue et des difficultés d'exercice du métier, qu'il illustre à travers des cas géographiquement divers : poids institutionnel, compétences linguistiques, vieillissement du corps enseignant, précarité d'emploi, rapport à la monovalence et à la polyvalence, couplages de disciplines variés, nécessité d'exercer plusieurs métiers, écarts de rémunération, différences entre les statuts. Il n'existe pas de portrait-robot d'enseignant, mais une diversité de profils qui s'élaborent et se réélaborent à partir d'images sincères, contrastées et pudiques que les enseignants partenaires de la recherche ont bien voulu montrer d'eux-mêmes aux chercheurs. Jean-Pierre conclut son intervention en proposant de se rappeler l'un des *leitmotiv* de Francis Carton, celui d'une attention permanente à faire progresser une didactique humaniste.

Emmanuelle Huver, professeure à l'Université François Rabelais de Tours, pose la question : « *Peut-on (encore) penser à partir du CECR ? Perspectives critiques sur la version amplifiée* ». Emmanuelle interroge le principe même d'une version amplifiée du CECR (2016), en pensant à une notion introduite au sein du CRAPEL par Holec et qui a largement été diffusée et promue par Francis : l'autonomie. Il s'agit d'interroger l'articulation des deux termes, partant du postulat que l'autonomie est avant tout un projet politique avant d'être une notion scientifique. Or le CECR auquel on peut reconnaître quelques vertus autonomisantes pose de réels problèmes de logiques contradictoires (Huver, 2014). D'un côté, on tend vers des dispositifs qui émanciperaient et d'un autre côté, on entre dans une logique standardisante qui propose un étalonnage des certifications et la promotion de bonnes pratiques. La prudence fait alors défaut et il apparaît sans fard une idéologie de l'actionnel qui pilote tant les principes d'enseignement que ceux d'évaluation basés sur des choix imposés non discutés. Le clin d'œil final se fait à partir d'une question qui peut surprendre quand Emmanuelle se demande si au lieu d'amplifier le CECR, déjà amplement sanctifié, il n'aurait pas mieux valu *l'humilier*... ce qui dans le sens étymologique du verbe (rendre humble) donne à ce choix toute sa saveur.

Henri Holec¹ exprime l'impression qu'il a ressentie suite à la lecture du texte d'Emmanuelle Huver. Il lui a semblé que celle-ci « diabolisait » les travaux du Conseil de l'Europe (désormais CE), ce qui l'a conduit à chercher où sont les responsabilités. Il rappelle que les projets du CE avaient pour objectif de promouvoir l'innovation dans l'enseignement des langues et dans la formation des enseignants. Henri Holec explique que le premier projet Langues Vivantes (LV) de 1963 à 1972 a porté sur les méthodes audio-visuelles (innovation de l'époque) et la linguistique appliquée, et il rappelle que Nancy a été l'endroit où s'est constituée l'Association Internationale de Linguistique Appliquée (AILA) en 1964 (avec Bernard Pottier et Guy Bourquin). Ce qui s'est passé après 1970 (époque d'un tournant en didactique) et ce qui se passe toujours au sein du CE est issu du terrain, issu de la didactique des langues (désormais DDL) dans les différents pays concernés. Le travail au CE n'est qu'une espèce de mise en résonance de ce que proposent les chercheurs et les praticiens en langues vivantes dans les institutions d'enseignement des langues. Il n'y a jamais eu de

¹ Les propos d'Henri Holec ont été réélaborés à partir d'un enregistrement audio fourni par Anna Tyurina, doctorante de l'équipe d'accueil CERCLE, Université de Lorraine. Nous la remercions pour ce partage.

chercheurs permanents, « hors sol », dont on pourrait penser qu'ils dictent aux enseignants de terrain les orientations à prendre. Le CE procède sur la base de ce type de fonctionnement, qui inclut le rôle de l'administrateur de projet, qui cherche les financements pour les projets et dont l'avis est considéré comme très important pour orienter les décisions prises par les députés. Dans le cas du projet sur l'autonomie auquel Henri Holec a participé (1^{er} projet en 1971), il était fondamental que les études et les objets réalisés soient de type concret. Cela explique que dans la rédaction du rapport sur l'autonomie, il a été obligé de limiter la partie de réflexion généralisante pour introduire des variations de pratiques, des comptes rendus, etc. Qui est responsable de ce qui se passe après, en particulier de cet impact puissant sur l'enseignement des LV dans la plupart des pays européens ? Ce sont les praticiens. C'est entre autres raisons parce qu'ils les ont acceptées que les choses se sont produites. Henri Holec insiste sur le fait que le rôle du CE a toujours été de détecter et de diffuser des innovations, et non pas créer l'innovation. La prise en compte des propositions des groupes de travail en LV relève du terrain. Pour ce qui est de l'autonomie, il y a peu de pays, à l'exception des pays scandinaves, où cette approche différente a eu un impact. En France, l'autonomisation de l'apprenant et apprentissage autodirigé sont un peu difficiles à trouver. L'autonomie et l'apprentissage autodirigé ne font pas réellement partie des principes sous-jacents au CECR. Au départ, le Threshold level pour l'anglais se voulait un modèle de ce qu'un apprenant devait être capable de faire, disait-on, « de façon autonome ». C'était la célèbre autonomie linguistique. Il a fallu lutter contre cette définition, qui était prégnante dans l'esprit d'un certain nombre de prescripteurs. Ensuite, avec Un Niveau Seuil - et le « *Un* » avait été défendu bec et ongles par Daniel Coste – en particulier pour lever les résistances de l'administrateur, cette proposition autorisait des variations possibles : on donnait un peu de marges de manœuvre à ses utilisations potentielles. On donnait un peu d'indépendance aux concepteurs de programmes, aux enseignants, en revanche peu aux apprenants. Par la suite, on a bien voulu leur en accorder un peu avec l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), mais il s'agissait uniquement d'indépendance (limitée) vis-à-vis de l'enseignant. Quant à la définition retenue pour le CECR, selon laquelle l'autonomie des apprenants est le « *transfert* vers l'apprenant des décisions relatives à son apprentissage », elle fait apparaître dans toute sa splendeur l'équivalence « autonomie = indépendance ». L'autonomie n'y est pas une *capacité d'apprendre* : on est loin de la définition proposée par Holec, orientation toujours la plus répandue selon lui. Holec nous invite à penser à l'autoévaluation prônée dans les portfolios et regrette qu'il s'agisse d'une mascarade d'autonomie : l'apprenant qui prétendument s'autoévalue n'a pas été formé pour cela, et il s'applique donc les critères, les seuils que les enseignements qu'il a suivis ont induits dans sa culture d'apprentissage. C'est une évaluation externe et en aucun cas une évaluation interne à l'apprentissage, qui doit nécessairement prendre en compte les conditions de l'apprentissage. Holec exemplifie ses critiques par le point suivant : constater qu'on n'a pas atteint les objectifs visés sans faire apparaître qu'on n'a pas travaillé ne sert à rien, cela ne sert pas à progresser. Il ajoute que c'est sans compter les biais introduits par les contraintes docimologiques inhérentes au mode d'évaluation choisi. Ces points de controverse l'amènent à conclure que si l'on veut faire du CECR la base d'une certification universelle, on est totalement « à côté de la plaque ».

La dernière contribution de la matinée se déroule en visioconférence et a pour thème : « ***La variation en héritage ? Ou : un grumeau dans la langue*** », proposée par **Véronique Castellotti**, professeure à l'Université François Rabelais de Tours. Véronique amène Francis à se replonger dans les années 1990 où s'est tenu à Nancy un séminaire sur les problématiques

de l'oral et souligne l'intérêt qu'il a eu pour la notion de variabilité dans la langue. Véronique pointe dans son titre l'usage du nom *grumeau*, qu'elle rattache à une expression de son fils, alors en plein apprentissage du français, qui un jour l'avait alertée sur la présence de *gros mots* dans le lait ! Cela l'a amenée à penser que souvent on ne sait que faire avec les grumeaux... qui empêcheraient la langue d'être lisse. En effet, la variation est un élément non appréhendé comme constitutif des questions didactiques et linguistiques. Elle interroge l'apparent consensus qui rassemblerait didacticiens et concepteurs de matériaux didactiques sur l'existence de formes stables de variétés territoriales ou de prononciations d'apprenants stéréotypées selon la langue première de ces derniers. Véronique souligne que les implications pédagogiques de ce consensus sont sensibles autant dans les pratiques d'enseignement que dans l'estime de soi des apprenants de français, confrontés à l'injonction d'apprendre *la bonne prononciation*, qui se sentent alors exclus de la francophonie. Pour conclure, Véronique propose donc un renversement de point de vue, étayé de façon complète dans son ouvrage intitulé « *Pour une didactique de l'appropriation. Diversité, compréhension, relation* » (2017).

2. L'après-midi se déroule avec deux intervenantes, toutes deux à distance, l'une en Roumanie et l'autre au Canada.

Monica Vlad et **Anamaria Ioniță**, de l'Université Ovidius de Constanta en Roumanie, proposent de discuter la notion de « *roumain langue seconde chez les étudiants en mobilité de diplôme. Représentations et effets de sens* ». Monica rappelle en introduction comment elle a rencontré Francis Carton en 2003 : d'abord la soutenance de sa thèse, puis la qualification au CNU, et la collaboration étroite dans le projet CECA (cité *supra* par Jean-Pierre Cuq). Monica pose la question de l'utilisation de la notion de langue seconde, massivement théorisée (cf. notamment Véronique, 1992), dans le faible nombre d'études des mobilités d'étudiants en Roumanie, pays membre de l'Union Européenne depuis 2007. La spécificité de cette situation est l'une des premières questions posées par Monica. D'une part, le public est marqué par une grande diversité, et, d'autre part, le terrain est marqué par des caractéristiques économiques attractives et comporte des éléments de spécificités féconds à étudier. La Roumanie est devenue depuis 2007 un pays qui accueille de plus en plus de mobilités Erasmus et de mobilités de diplôme. A l'Université Ovidius, les étudiants sont accueillis dans ce que Monica appelle le *paradigme de l'hospitalité*, dans des formations disparates de courte durée, ou des formations « de type préparatoire », en langue roumaine, pour accéder à des études académiques par exemple. L'étude questionne les contextes d'utilisation du roumain, les représentations des étudiants sur cette langue, mais aussi les stratégies de contournement mises en œuvre par ceux-ci. Il s'agit, selon Monica, de définir le roumain comme une langue seconde à usages et représentations multiples. Pour conclure, Monica propose de distinguer dans le public d'étudiants en mobilité en Roumanie ceux qui restent en tribu, souvent venus pour une courte durée, et ceux qui voient l'intérêt d'apprendre le roumain dans le cadre d'une mobilité de diplôme longue. Cette étude permet de remettre aux devants de la scène les problématiques qui touchent à la notion même de langue seconde.

L'identité diverse est au cœur des questionnements de **Danièle Moore, professeure à l'Université Simon Fraser de Vancouver au Canada**. Elle met en débat cette notion à partir d'un dispositif original qu'elle présente dans la dernière intervention de la journée : « *Pastel au musée : plurilinguisme, art, sciences, technologie et littératies. Quelles contributions pour la didactique du plurilinguisme ?* ». Le dispositif s'inscrit dans un projet inclusif

PASTEL, en contexte hautement plurilingue à Vancouver. Il interroge l'intérêt d'intégrer les approches plurielles dans des projets éducatifs des institutions muséales et plus particulièrement au Musée des Sciences situé au cœur du quartier chinois de la ville canadienne. Le projet PASTEL engage le Musée, l'Université Fraser et les écoles pour offrir aux élèves un espace d'apprentissage transformatif par l'intégration des arts, des sciences, des technologies, des littératies (AST) en articulation avec les principes de la didactique du plurilinguisme. Danièle explique le dispositif, dont l'objectif est de susciter l'imagination des élèves plurilingues ou monolingues pour tisser des liens entre le plurilinguisme et les sciences, les arts, les technologies et les littératies. Danièle présente une activité spécifique *Mon imagier chinois ou sinogramme* qui s'inscrit dans une activité d'éveil aux langues. Il s'agit à partir de traces d'écrit(ure) de favoriser un travail de conscientisation du fonctionnement des langues et de trouver des correspondances grapho-sémantiques à partir de sinogrammes que les enfants sont amenés à colorier et autour desquels ils engagent des discussions à caractère métagraphique dans les langues de leur choix. Ce projet montre que les expériences et non les performances devraient reprendre leur place dans les apprentissages. Danièle conclut en soulignant l'intérêt de PASTEL pour la formation des enseignants, la visée inclusive du projet envers les enfants chinois de secteurs défavorisés et son ouverture à tous dans un second temps. Le bilan de PASTEL montre que le plurilinguisme associé à l'enseignement des AST relève d'un mode de relation et d'expérimentation où se construisent des compétences à et par la réflexion.

Emmanuelle Carette clôt cette journée d'étude dense en émotions et en discussions par la lecture de textes d'amis et de collègues de Francis qui n'ont pas pu se déplacer à Nancy, qui soulignent tant l'implication personnelle que professionnelle de celui-ci dans son métier d'enseignant-chercheur à l'Université de Nancy, Nancy 2, puis de Lorraine, au CRAPEL, puis à l'ATILF.

Ulrich HERMANN¹

Traduire en allemand les noms composés français : un dictionnaire en ligne

Entre 2002 et 2015 Yves Bertrand publiait dans les *Nouveaux Cahiers d'Allemand* une longue suite d'articles intitulés « A la pêche aux mots. Comment traduire en allemand des noms composés français ? » Il était parti du constat que les grands dictionnaires usuels ne donnaient pas de solution satisfaisante dans la plupart de ces cas d'espèce et poursuivait donc l'objectif de « combler, autant que possible, certaines des lacunes des dictionnaires existants » (Introduction d'Yves Bertrand - <http://whermann.free.fr/intro.html>)

J'avais suivi dès le début cette entreprise qui me semblait extrêmement fructueuse. Un jour de l'année 2013 j'ai même décidé de m'adresser par mail à mon ancien professeur de Nanterre, le cœur un peu battant, car je voulais lui faire part d'un certain nombre d'erreurs que j'avais trouvées dans une livraison qui venait de paraître. Très gentiment Yves Bertrand m'a proposé de m'envoyer dorénavant ses fichiers à paraître si j'étais prêt à les relire.

Au fil de ce travail l'idée m'est venue de tenter une mise en ligne de ce dictionnaire. Avec l'accomplissement de la série en 2015 la programmation d'une petite application et la transformation des fichiers en texte lisible par cette application ont également pu être (provisoirement du moins) achevées. J'ai rendu accessible la base de données sur mon site personnel hébergé chez *free*. L'hébergement ultérieur sur un site moins confidentiel est possible.

Mais ce travail est loin d'être achevé. Il est possible de corriger des erreurs et d'ajouter de nouvelles entrées. L'utilisateur de cette petite base de données est donc « freundlich aufgefordert, daran mitzuarbeiten » ([hermann\[at\]noos.fr](mailto:hermann@noos.fr)) Lire aussi le bilan d'Yves Bertrand : <http://whermann.free.fr/bilan.html>.

Lien de l'application : <http://whermann.free.fr/peche.php>

¹ Membre du Conseil d'administration de l'Association des *Nouveaux Cahiers d'allemand*

Antoine Aufray
Université de Strasbourg

Journée *Facetten der deutschen Sprache* en l'honneur de Martine Dalmas
tenue le 18 mai 2018 à la Maison de la Recherche de Sorbonne Université
(anciennement Paris-Sorbonne), organisée par
Laurent Gautier (Dijon), Pierre-Yves Modicom (Bordeaux), Hélène Vinckel-Roisin (Paris)

Le 18 mai dernier s'est tenue à la maison de la recherche de l'université Sorbonne Université (réunion récente de Paris 6 Pierre et Marie Curie et de Paris 4 Sorbonne) une journée d'étude en l'honneur de Martine Dalmas, professeure de linguistique allemande en cette même université, pour son 65^e anniversaire. À l'occasion de cette journée, un recueil d'articles, ne portant pas officiellement le nom de *Festschrift*, réunissant les productions de collègues, collaborateurs et anciens doctorants lui a été remis.

Cette journée, en particulier la matinée, s'est déroulée sous le signe de la surprise, puisque les trois organisateurs avaient réussi la gageure de tenir la principale intéressée dans l'ignorance totale, d'une part de l'existence même de la *Festschrift*, pourtant en préparation depuis plus d'un an, ainsi que de l'objet réel de la journée.

Après les mots d'introduction et de bienvenue adressés aux auditeurs par Hélène Vinckel-Roisin, c'est le dernier président de l'Université Paris-Sorbonne, Bathélémy Jobert, professeur d'histoire de l'art, qui a pris la parole pour ouvrir la journée et rendre hommage à Martine Dalmas. Il a expliqué comment il a eu l'occasion de faire sa connaissance dans le cadre de leur travail au sein de l'équipe de la présidence de Paris-Sorbonne, du temps de feu Georges Molinié. Il a mis en avant son engagement et son sens du commun, qu'il a appréciés tout au long de leur collaboration. Martine Dalmas représente pour lui l'exemple d'une collègue attachée à la production scientifique de qualité, une enseignante soucieuse de transmettre sa passion aux étudiants et une collègue impliquée dans les tâches collectives qu'entraîne l'auto-gestion (sic) de la vie universitaire par les personnels eux-mêmes.

Cette ouverture a été suivie par une communication de Kathrin Steyer, qui dirige à l'*Institut für deutsche Sprache* (IDS) de Mannheim le projet « *usuelle Wortverbindungen* ». Dans cette communication, K. Steyer a présenté l'avancement de sa réflexion concernant certaines constructions prépositionnelles à valeur temporelle du type *im Moment, am Anfang*. K. Steyer a présenté les critères retenus pour distinguer ces constructions figées d'autres groupes prépositionnels construits en discours. Il s'agit de groupes prépositionnels du type P+N, avec article zéro ou article défini amalgamé à la préposition et figé. Ces groupes prépositionnels ont la caractéristique d'être autonomes, c'est-à-dire de n'être pas membres de GN, le N n'étant pas non plus complété par un GN au génitif (*unter Aufsicht* (autonome) vs. *unter Leitung des Präsidenten* (non-autonome)). Les questions posées concernent par exemple les diverses nuances sémantiques temporelles que codent ainsi ces expressions, ou bien encore le degré de valeur temporelle présent dans le N. La difficulté, entre autres, est de dégager une valeur pour ces constructions sans reprendre inconsciemment dans la description des éléments de sens provenant du contexte.

Le deuxième exposé, par Eva Breindl (Erlangen), était consacré aux constructions intensives de type *voll die geile Party*. Là encore, l'investigation ouvre de nombreuses questions afin de cerner la valeur sémantique et l'exacte relation syntaxique entre la particule intensive et le GN ou le reste de la proposition. On remarque un certain nombre de restrictions combinatoires en allemand standard, comme la présence d'un article défini *das wird voll die geile Party*, bien

que le dialecte austro-bavarois connaisse l'indéfini *voll a Fake ist des*. Au niveau du registre, ce type d'expressions relève de la langue des jeunes, en tout cas de l'expression orale familière, et ainsi paraît plus acceptable avec des adjectifs fortement expressifs (?*voll die gelungene Feier*). Au niveau informationnel, il semble que ce type d'intensifications apparaisse surtout, voire uniquement, en position rhématique, ou focale, dans l'énoncé, ce qui amène une certaine incertitude quant à l'analyse syntaxique : l'intensification porte-t-elle réellement sur le groupe nominal *wir waren [voll der falschen Wegschbeschreibung] zum Opfer gefallen* ou sur le prédicat *wir waren [voll der falschen Wegbeschreibung zum Opfer gefallen]* ? Comme on le voit, les problèmes que pose ce type de constructions présentes plutôt à l'oral qu'à l'écrit ne sont pas simples et demandent de minutieuses analyses de corpus afin d'arriver à une description satisfaisante.

Ces deux interventions ont été mises en rapport avec l'activité descriptive à laquelle Martine Dalmas s'est elle-même attachée, s'intéressant toujours au fil du temps aux possibilités grandissantes de consultation de corpus, comme le DeReKo, ainsi qu'aux innovations théoriques, comme la relativement jeune « grammaire de construction ».

L'exposé de Laurence Babillon (Paris), partant du concept de *saillance* tel que développé dans les neurosciences, s'est attaché à montrer quelques aspects des anaphores nominales complexes dans la constitution du texte. Plusieurs critères permettent selon elle d'identifier les occurrences d'anaphores complexes comme « saillantes » dans le texte, permettant ainsi à l'auteur de construire un appui pour la compréhension du lecteur. Les anaphores nominales complexes sont souvent en première position et servent ainsi à marquer un jalon thématique dans la progression textuelle.

Dimitri Dobrovl'skij (Moscou/Stockholm) a ensuite pris la parole. Sur le programme, sa communication n'avait encore de titre, et pour cause, le public a bien vite reconnu dans ses paroles non pas un exposé scientifique, mais une *laudatio* à l'intention de Martine Dalmas, préambule à la remise du recueil d'article coordonné par nos trois collègues, qui ont eu la satisfaction de lui annoncer que le livre était paru le jour même, aucune publicité n'ayant été faite avant pour conserver l'effet de surprise.¹

L'après-midi s'est achevé sur deux exposés, de Ursula Hirschfeld (Halle) et Gottfried Marschall (Paris) respectivement. U. Hirschfeld, professeur de phonétique, a présenté de manière contrastive les différences structurelles entre la mélodie du français et de l'allemand, afin d'expliquer les difficultés d'apprentissage de l'oral. Elle a évoqué quelques techniques développées par des pédagogues allemands en direction d'enfants français apprenant l'allemand afin que ceux-ci, en se servant de leur corps, puissent sentir l'accent lexical allemand et ainsi structurer leur prononciation.

L'exposé de G. Marschall autour de la notion d'artefact a évoqué plusieurs relations croisées entre le produit culturel, tel que peut l'être un texte, la langue « naturelle », et d'autres productions culturelles, comme les images, laissant le public pensif face à ce festival d'idées et d'intuitions complexes, concernant la nature de la parole, entre nature et culture.

On peut dire que cette manifestation et son public reflètent bien l'activité de Martine Dalmas au long de sa carrière d'enseignante-chercheuse. Trois germanistes linguistes, collaborant étroitement avec elle, dont deux anciens doctorants, ont coordonné un ouvrage qui regroupe de nombreux contributeurs et contributrices des deux côtés du Rhin, autour de la thématique « *diskursive Verfestigungen* »². Les domaines couverts sont vastes et montrent l'évolution et

¹ En fait la parution du recueil a eu lieu début mai, mais la maison d'édition ne l'a pas diffusé avant la journée d'étude.

² Les articles sont en Open Acces sur le site de l'éditeur : <https://www.degruyter.com/viewbooktoc/product/499495>

les déplacements des centres d'intérêt de recherche de Martine Dalmas, ainsi que ses constantes. De la pragmatique à la structure informationnelle, de l'étude sur corpus à la didactisation du savoir, elle s'est toujours attachée à ancrer l'étude de la langue dans le concret et donc les contextes : pratique des discours, élaboration des textes, jeux sur les mots, corpus oraux et écrits. Les corpus oraux ont été surtout appréhendés dans des thèses qu'elle a dirigées, comme celles de Marine Espinat ou Britta Jallerat, même si elle-même a plutôt travaillé sur divers corpus écrits. Cette ouverture à l'évolution des théories et des outils de la linguistique, ainsi qu'aux affinités propres des jeunes chercheurs et chercheuses venant travailler sous sa direction, est caractéristique de sa façon de pratiquer et d'animer la recherche.

LIDIL 56/2017

<https://journals.openedition.org/lidil/4292>

Grammaires et littéracies

En quelques années, la notion de littéracie a profondément modifié le paysage didactique. Ce sont aujourd'hui les littéracies qui intéressent la communauté éducative, à travers l'interaction des moyens de communication et des pratiques de lecture-écriture. La grammaire est fortement touchée par cette transformation, tant la littéracie redéfinit la place et le rôle des outils de structuration de la langue. Grammaire de la phrase et du texte, compétence (méta)langagière, transposition didactique, formes de l'enseignement-apprentissage... L'essaimage de la notion ouvre des perspectives qui concernent tous les domaines de la grammaire. Pour rendre compte du phénomène, les articles réunis ici explorent trois directions : les apprentissages grammaticaux initiaux, la production de textes au niveau avancé, la formation des enseignants.

Jean-Paul Meyer et Jean-Christophe Pellat
Présentation

Fatima Chnane-Davin et Jean-Pierre Cuq
Outils linguistiques et entrée en littéracie chez les élèves allophones

Georges-Daniel Véronique
La grammaire en français langue étrangère : questions d'acquisition et d'intervention

Priscilla Boyer, Monique Lebrun et Normand Roy
La grammaire et le numérique : des premiers pas hésitants

Sabina Mahmudova
Les connecteurs, de la grammaire à la littéracie

Marie-Odile Hidden et Henri Portine
L'apprenant en FLE confronté à la polyphonie textuelle : littéracie, discours, grammaire

Marie Beillet et Élodie Lang
L'impact de la norme sur l'évaluation des écrits universitaires

Ève Lejot
La cohérence textuelle et la grammaire de la phrase dans les productions écrites de doctorants

Corinne Delhay
Le commentaire stylistique du CAPES : un exercice académique au service des compétences en littéracie ?

Belinda Lavieu-Gwozdz et Thierry Pagnier
Quelles pratiques littéraciées sont mobilisées par les futurs professeurs des écoles lorsqu'ils « font de la grammaire » ?

Valérie Varnajot¹
Lycée Polyvalent Saint-André²

Enseigner les mathématiques en allemand dans un lycée français

Passionnée depuis toujours par les mathématiques, je suis devenue professeur de mathématiques afin de pouvoir transmettre ma passion aux autres.

Il y a 5 ans, j'ai rencontré une collègue allemande qui m'a permis de redécouvrir la langue et la culture allemandes. Grâce à elle, je compris que la langue allemande me passionne autant que les mathématiques. Cette année, j'ai la chance de pouvoir conjuguer mes deux passions en enseignant à des lycéens du lycée Saint-André à Niort la DNL³ maths/allemand en classe de seconde et en 1^{ère} S/ES. Par le biais de ce cours je redécouvre ma matière et cela me permet de l'enseigner d'une autre manière. Mêler un cours de mathématiques et un cours d'allemand est très enrichissant pour moi et pour les élèves. Ils découvrent ainsi des méthodes et des rédactions différentes des nôtres et s'interrogent sur ces différences : Pourquoi ne font-ils pas comme nous, pourquoi ils n'utilisent pas les mêmes notations ou la même rédaction que nous ? ...

Cet échange culturel avec les élèves et l'apprentissage du vocabulaire spécifique des mathématiques est très enrichissant pour eux. Cela éveille aussi leur curiosité et les amène à raisonner différemment. Une élève m'a dit récemment que lors d'un contrôle en français sur une notion vue en DNL, elle pensait en allemand et en premier lui venait la méthode allemande. La classe n'étant pas surchargée, la prise de parole en allemand est à la portée de tous.. Ils sont plus à l'aise pour prendre la parole et cela va leur permettre de progresser. L'oral est ce qui leur fait le plus peur et ce qui leur paraît le plus difficile. Souvent ils ne se croient pas capable de produire un oral sans faute.

Je leur fait aussi découvrir des mathématiciens par le biais de films ou documents (par ex *The Imitation Game - Ein streng geheimes Leben* un film en allemand sur la vie du brillant mathématicien britannique Alan Turing).

L'épreuve de DNL se déroule en deux parties une sur les mathématiques et une sur leurs expériences vécues dans un pays germanophone. Pour la seconde partie je les entraîne aussi à s'exprimer sur des sujets du quotidien. (z. B : un exposé

¹ valerie.varnajot@orange.fr

² <http://www.lycee-saintandre-niort.com/>

³ Discipline Non Linguistique (enseignée en langue étrangère). Cette abréviation est familière aux acteurs de l'enseignement immersif (ndLR)

sur une organisation solidaire, leur film préféré,...). Aussi mon établissement participe à un échange avec l'Autriche ce qui va permettre aux élèves de découvrir pendant une semaine la culture autrichienne.

Le but de ce cours est de leur faire découvrir les mathématiques comme on les utilise en Allemagne, la culture germanophone et la possibilité de progresser au niveau de leur expression, leur grammaire et leur vocabulaire.

Je prends beaucoup de plaisir à dispenser ce cours.

Pour faire le bilan de fin d'année, je songe à un nouvel article qui paraîtrait en septembre 2018. D'ici là, je forme le vœu d'échanger avec des collègues impliqués dans la même expérience et intéressés par l'établissement d'un lexique alphabétique bilingue de base dont on trouvera ci-après l'embryon.

Amorce d'un lexique d'initiation au langage mathématique allemand à l'usage des lycéens français.

die Ableitung : la dérivée

ausmultiplizieren : développer

beidseitig : des deux côtés

berechnen : calculer

bilden : former

der Bruch (die Brüche) : la fraction

das Dreieck : le triangle

ein rechtwinkliges Dreieck : un triangle rectangle

der Einheitskreis : le cercle trigonométrique

das Ergebnis : le résultat

fallend : décroissant

der Flächeninhalt : l'aire

die Funktion : la fonction

das Gleichheitszeichen : =

die Gleichung : l'équation

Beispiel : Löse die Gleichung $x + 2(x - 3) = 5x - 4(2x - 9)$

$x + 2(x - 3) = 5x - 4(2x - 9)$ ausmultiplizieren ; $x + 2x - 6 = 5x - 8x + 36$ zusammenfassen
und ordnen ; $3x - 6 = -3x + 36 + 3x + 6$; $6x = 42 : 6$; $x = 7$; Lösungsmenge : $L = \{7\}$

das Grad : degré

größer als : >

die Höhe : la hauteur

die Hypotenuse : l'hypoténuse

die Kathete(n) : le côté de l'angle droit

die Klammern : les parenthèses

die Klammern auflösen : enlever les parenthèses

kleiner als : <

der Kosinus : le cosinus

der Kreis : le cercle

lösen : résoudre

die Lösung : la solution

die Lösungsmenge : l'ensemble des solutions

die zweite Potenz von 3 : 3^2

das Quadrat : le carré

der Radius : le rayon

reelle Zahlen : \mathbb{R}

der Satz des Pythagoras : le théorème de Pythagore

Beispiel : Die Katheten a und b eines rechtwinkligen Dreiecks sind 7,8 cm und 12,1 cm lang. Wie lang ist die Hypotenuse c ?

$$\begin{aligned} (c^2 &= a^2 + b^2 ; c^2 = (7,8 \text{ cm})^2 + (12,1 \text{ cm})^2 ; \\ c^2 &= 60,84 \text{ cm}^2 + 146,41 \text{ cm}^2 = 207,25 \text{ cm}^2 ; \\ c &\approx 14,4 \text{ cm}) \end{aligned}$$

Die Hypotenuse ist ungefähr 14,4 cm lang.

die Seite(n) : le côté

die Skizze : le schéma (figure à main levée)

steigend : croissant

Strahlensatz : Théorème de Thalès

Tangens, der : tangente (en trigonométrie))

Tangente, die : tangente (en géométrie)

die Tabelle : le tableau

Überkreuzmultiplikation : produit en croix

überprüfen : vérifier

der Umfang : le périmètre

ungefähr : environ

die Ungleichung : l'inéquation

die Wahrscheinlichkeit: la probabilité

der Winkel : l'angle

der rechte Winkel : l'angle droit

die Wurzel aus : la racine carrée de

Hans-Jürgen LÜSEBRINK, Claudia POLZIN-HAUMANN, Christoph VATTER (Hg.), „*Alles Frankreich oder was?*“ – *Die saarländische Frankreichstrategie im europäischen Kontext – Interdisziplinäre Zugänge und kritische Perspektiven*, Jahrbuch des Frankreichzentrums der Universität des Saarlandes, Band 15 (2015/16), Bielefeld: transcript Verlag, 2017, 349 S. ISBN: 978-3-8376-3755-7. €35, 99

Der vorliegende Band des Jahrbuchs des Frankreichzentrums der Universität des Saarlandes versammelt die Beiträge einer öffentlichen Ringvorlesung, die das Frankreichzentrum in Zusammenarbeit mit der Landeshauptstadt Saarbrücken im Wintersemester 2015/16 zum im Titel genannten Thema angeboten hat. Diese Rezension bezieht sich auf die Beiträge zum Themenschwerpunkt der Ringvorlesung (Teil 1 des Bandes, S. 17-245), nicht auf die in den Teilen 2 und 3 des Bandes auch enthaltenen Berichte und Rezensionen, die ihrerseits Workshops (sowie andere Veranstaltungen) und Veröffentlichungen untersuchen und bewerten. Die Thematiken der in den Berichten und Rezensionen erwähnten Veranstaltungen und Publikationen hängen im Übrigen nicht unbedingt direkt mit dem Themenschwerpunkt der Ringvorlesung zusammen (es werden z.B. Veranstaltungen zum Thema *Exil und Migration von Frauen* und Publikationen zu *Verklärung und Verführung : Die Frau in der französischen Plakatkunst des späten 19. Jahrhundert* oder zu *Frankreichs Sicherheitspolitik* besprochen). Die in dieser Rezension angesprochenen Beiträge zum Themenschwerpunkt sind in vier Rubriken unterteilt (Geschichte und Politik - Perspektiven aus Wissenschaft und Politik - Arbeit, Ausbildung, Gesundheitswesen, Medien in der Großregion – Internationaler Kontext), die die verschiedenen Ebenen (inter-regional, bi-national, europäisch) der von der saarländischen Landesregierung Anfang 2014 vorgestellten Frankreichstrategie aufnehmen. Durch diese Frankreichstrategie soll das Saarland innerhalb von 30 Jahren zu einem „multilingualen Raum deutsch-französischer Prägung“ werden.

Im Teil *Geschichte und Politik* geht Henrik Uterwede auf die Frankreichstrategie im Rahmen der aktuellen deutsch-französischen Beziehungen ein, wobei er das Anliegen lobt, die Entstehung einer europäischen Zivilgesellschaft zu fördern, gleichzeitig aber auch auf die Notwendigkeit einer wirtschaftlichen Förderung hinweist, um das Saarland für Unternehmensniederlassungen attraktiv zu machen. Nach einem historischen Rückblick von Dietmar Hüser auf die jüngere Geschichte des Saarlandes (Zeit des Völkerbundes 1920-1935, die ersten zehn Jahre nach dem 2. Weltkrieg als sog. „Saarstaat“ und die Schaffung des neuen Bundeslandes Ende der 50er Jahre) beschäftigen sich Corine Defrance und Ulrich Pfeil mit dem durch die deutsch-französischen Beziehungen nach 1945 veränderten Grenzempfinden am Beispiel des Rheins, der laut der Autoren von einem „Schnitt“ zu einer „Naht“ wurde. Nun liegt zwar das Saarland nicht am Rhein, aber sicherlich treffen viele der den Grenzverkehr am Oberrhein betreffenden Aussagen des Beitrags auch auf die Grenzregion Saarland-Lothringen zu, auch wenn schon im Vorwort zu den Beiträgen eine mögliche Konkurrenz zwischen der sehr gut funktionierenden grenzüberschreitenden Zusammenarbeit am Oberrhein und der Kooperation in der saarländisch-lothringischen Grenzregion zur Sprache kommt. Es stellt in der Tat vielleicht auf längere Sicht die Frage, wie viele Grenzregionen ihre durch geographische Nähe bedingten Kooperationsmöglichkeiten in Wirtschaft, Politik und Wissenschaft erfolgreich als Alleinstellungsmerkmal „vermarkten“ können. Im letzten Beitrag des historisch-politischen Teils des Bandes geht Reiner Marcowitz auf das französische Pendant zur Frankreichstrategie des Saarlandes ein, auf die Deutschlandstrategie Lothringens. Hier zeigt sich aber, dass in Europa vielfach noch immer die souveränen Nationalstaaten das letzte Wort haben, und nicht die als „Laboratorien“ gepriesenen Grenzregionen: Durch die 2016 in Frankreich in Kraft

getretene Territorialreform grenzt das Saarland nicht mehr nur an Lothringen, sondern an die viel größere Region *Grand Est*, zu der auch grenzferne Gebiete wie die Champagne gehören.

Im Teil *Umsetzung* (der Strategie): *Perspektiven aus Wissenschaft und Politik* beschäftigt sich Claudia Polzin-Haumann zunächst mit der wichtigen Frage, welche Bildungspolitik, insbesondere in der angewandten Linguistik, nötig ist, um aus dem Saarland langfristig eine zweisprachige Region zu machen, wie es die Strategie vorsieht. Positiv hebt die Autorin dabei die Tatsache hervor, dass im Saarland im Kindergarten und in der Grundschule die Nachbarsprache Französisch zuerst eingeführt wird, im Prinzip also „Englisch nach Französisch“ gilt. Allerdings bedauert sie, dass eine spezifische Grenzraumdidaktik für die Nachbarsprache(n) noch immer ein Desiderat sei und es auch nicht verpflichtend sei, Französisch als erste Fremdsprache in der Sekundarstufe fortzuführen, so dass die dezidierte Weichenstellung im Früh- und Primärbereich nicht unbedingt zu Kontinuität in der sprachlichen Bildung führe. In ihrem Beitrag *Die Germanistik als neuer Weg nach Frankreich* unterstreicht Romana Weiterhausen die Vorzüge eines interkulturellen Ansatzes für eine grenzüberschreitende Germanistik, die es den Studierenden der Germanistik auch erlaubt, etwas über Frankreich zu lernen. Die Vision einer „besonderen“ Germanistik an der deutsch-französischen Grenze hat an der Universität des Saarlandes auch durch frankophone Germanistik-Lehrstühle eine gewisse Tradition, die es französischen Studierenden erleichterte, an eine sonst deutschsprachige Universität zu wechseln. Aktuell kooperiert die Germanistik der Universität des Saarlandes mit französischsprachigen Nachbaruniversitäten im Rahmen einer grenzüberschreitenden Zusammenarbeit, die ab 2018/19 auch im Rahmen eines gemeinsamen Studienganges ihrer germanistischen Institute an den Universitäten Freiburg und Straßburg praktiziert werden wird. Nach einer Präsentation zweier wichtiger regionaler Fortbildungsinstitute, der Volkshochschule des Regionalverbandes Saarbrücken und des Sprachenzentrums der Universität des Saarlandes, die in der Erwachsenenbildung zur Mehrsprachigkeit im Saarland beitragen wollen (Albert Raasch, Wilfried Schmidt, Peter Tischer : *Auf dem Weg zur Mehrsprachigkeit im Saarland*) geht es im Beitrag von Patricia Oster-Stierle, die seit 2015 Präsidentin der Deutsch-Französischen Hochschule ist, um *Das Saarland als Testfeld für deutsch-französische Hochschulkooperation*. Die Autorin stellt die Frage, ob es neben dem ambitionierten Ziel, bis 2043 im Saarland aus dem Französischen nicht nur die primär zu erlernende Fremdsprache, sondern eine offizielle und eine der Verkehrssprachen zu machen, nicht angebracht sei, die Hochschulkooperation in die Zielsetzungen der Frankreichstrategie einzubeziehen und eine Föderation der Universitäten der Großregion zu erreichen. Dies lesend musste die Rezensentin an den EUCOR-Verbund der Hochschulen der Oberrheinregion denken, der gerade zu einem *European Campus* ausgebaut wird, wobei man sich wieder fragen kann, wie viele föderierte, europäische Hochschulverbünde ein gar nicht so weitläufiger Raum wie der Osten Frankreichs und der Südwesten Deutschlands „vertragen“ kann. Vielleicht sollte es im immer mehr an Bedeutung gewinnenden internationalen Vergleich auch nicht so sehr um Größe, sondern eher um Qualität gehen.

In seinem Beitrag zu *Perspektiven des Arbeits- und Ausbildungsmarktes der Großregion* stellt Wolfgang Meyer fest, dass es leider noch immer keine koordinierte Politik der Grenzregionen in diesen Bereichen gebe, die sich über nationale Egoismen hinwegsetzen würde. Der saarländische Arbeitsmarkt verliere, so der Autor, im Vergleich zum luxemburgischen für junge Lothringer zunehmend an Attraktivität, und die Universität des Saarlandes vermittele ihr Studienangebot und die damit verbundenen Chancen auf dem deutschen Arbeitsmarkt nicht ausreichend an die junge Generation in Lothringen. Wolfgang Meyer kritisiert insbesondere, dass

die Aspekte der Ausbildung und Arbeitsmarktgestaltung in der Frankreichstrategie der saarländischen Landesregierung fehlten, dass es sich insgesamt eher um eine „Französischstrategie“ mit einseitiger Betonung des Zieles der Mehrsprachigkeit handele. Auch im Bereich des Gesundheitswesens im Grenzraum Saarland-Lothringen klaffen Anspruch und Wirklichkeit offenbar nach wie vor recht weit auseinander, so berichtet es zumindest Ines Funk in ihrem Artikel *Grenzüberschreitende Gesundheitsversorgung : Aktueller Stand, Herausforderungen und Potenziale*. Es gebe zwar eine gewisse Mobilität der Patienten, aber diese sei noch zu selektiv und die Frankreichstrategie der Regierung formuliere leider bis 2043 nur das vage Ziel, das Gesundheitssystem des Saarlandes an die angestrebte Mehrsprachigkeit anzupassen und als Modell für Europa zu etablieren. Leider gibt es aber anscheinend außer einer Vereinbarung zwischen der Bundesrepublik und Frankreich (als Gesamtstaaten) zum grenzüberschreitenden Einsatz von Rettungsdiensten keine Abkommen, die z.B. die Krankenhaus-Kooperation intensivieren würden. Auch wenn die Ankündigung der Frankreichstrategie im Januar 2014 in den nationalen wie internationalen Medien ein großes Echo gefunden hat, so befindet sich aber offenbar eine grenzüberschreitende, überregionale Medienlandschaft noch in der Entwicklung. Christoph Vatter (*Zur Rolle von Medien und grenzüberschreitender Berichterstattung im Kontext der Frankreichstrategie*) schreibt, dass sich die Presse insgesamt noch abwartend verhalte, wohl auch, weil sie nicht den Eindruck habe, dass die Leserschaft eine stärkere Verankerung über die Grenze hinweg einfordere. Es stellt sich dann die Frage, ob die Medien beiderseits der Grenze es als eine ihrer Aufgaben betrachten sollten, interkulturelles Wahrnehmen durch ihre Berichterstattung zu fördern, oder ob sie sich weiterhin vor allem nach der existierenden Nachfrage richten soll.

Im letzten Teil der Beiträge zum Themenschwerpunkt Frankreichstrategie (*Internationaler Kontext*) fragt Hans-Jürgen Lüsebrink, ob diese Strategie wohl in erster Linie als Standortmarketing für das Saarland gedacht sei, oder ob sie nicht vorhandene „Frankreichkompetenzen“ langfristig weiterentwickeln müsste. Die angekündigte ambitionöse Vision der Schaffung eines multilingualen und multikulturellen Raumes bis 2043 verlange dann aber auch die Bereitstellung zusätzlicher Mittel (oder zumindest eine Umschichtung existierender Mittel), während aber paradoxerweise momentan in vielen für die Frankreichstrategie wichtigen Bereichen (u.a. bilinguale Grundschullehrerausbildung, entsprechende Fachrichtungen an der Universität des Saarlandes) Einsparungen vorgenommen würden.

Insgesamt bestätigt sich bei der Lektüre der Hauptbeiträge dieses Bandes des Frankreichzentrums der Universität des Saarlandes der Eindruck, dass sich zwar mit der positiven Entwicklung der deutsch-französischen Beziehungen insbesondere seit den sechziger Jahren viel getan hat, zunächst in den Köpfen und dann auch auf dem „Terrain“, was die veränderte Wahrnehmung der Grenze, das Ausschöpfen von Möglichkeiten in der Nachbarregion (Einkauf, Freizeit, Wohnortwechsel, berufliche Entwicklung) betrifft. Aber bei der Annäherung von Strukturen (schulische und universitäre Bildungsinstitutionen, Gesundheitswesen, öffentliche Medien ...), die beiderseits der Grenze unterschiedlich gestaltet sind und verwaltet werden, sind offenbar immer noch erhebliche Hürden zu überwinden, um die Visionen umzusetzen. *Antje Gualberto-Schneider, Université de Strasbourg*

PIRKER, Jürgen (2017) *Minderheitenschutz und Sprachförderung. Pluralismustauglicher Minderheitenschutz am Beispiel des zweisprachigen Kärnten und dreisprachigen Südtirol*. Studien zu Politik und Verwaltung Bd 113. Wien Köln Weimar: Böhlau Verlag. ISBN: 978-3-205-20508-1. 382 p, €60

L'ouvrage, primé en 2016 par le Wissenschaftspreis Leopold Kunschak¹, est issu de la thèse du juriste et historien du droit Jürgen Pirker, en poste à l'Université de Graz. Deux régions germanophones et plurilingues sont au centre de sa réflexion, le Tyrol du Sud germano-italo-ladinophone, région de l'État italien dotée d'une large autonomie, et la Carinthie, germano-slovénophone, province fédérale de l'État autrichien. La situation du Tyrol du Sud, véritable biotope européen de la tolérance envers une minorité nationale, est analysée sous ses bons et ses moins bons aspects, afin d'en déduire les mesures qui pourraient être mises en œuvre en Carinthie, pour y protéger mieux encore la minorité slovène.

La situation linguistique des deux régions est fort différente. Le Tyrol du Sud est l'exemple même d'un excellent maintien de langues minoritaires : des variétés germanophones, parfois fortement dialectalisées, y sont parlées par un peu plus de 60 % de la population (62,3 %), le ladin par environ 4 % (4,1%), tandis que l'italien, langue de l'État, est déclaré langue maternelle par seulement 23 % des habitants (23,4 %). L'enseignement est soit bilingue ou trilingue (dans les vallées ladinophones des Dolomites), soit séparé, avec écoles "allemandes" (le fronton des bâtiments porte effectivement l'inscription "deutsche Schule") et italophones. La règle du "Ethnischer Proporz" (proportionalité ethnique) y ouvre les emplois de l'administration en proportion représentative du groupe ethnique. Le bilinguisme de l'administration régionale dans ses contacts avec la population, la présence des langues minoritaires dans l'espace public, par la toponomastique (jusqu'aux panneaux indicateurs de chemins de randonnée...) et les plaques de communes assurent une bonne visibilité publique tout en témoignant de l'utilité socio-professionnelle des langues des dites minorités.

Par comparaison, la situation de la minorité slovène en Carinthie est moins riante : alors que 20 % des habitants de la province étaient encore slovénophones au début du 20^{ème} siècle, seuls 2 à 3 % de personnes se déclarent aujourd'hui de langue slovène (2, 3 %). De nombreuses familles d'ascendance slovène semblent s'être assimilées dans un contexte où la pression vers la langue majoritaire, l'allemand de l'État autrichien, était forte. Pour prendre l'exemple de la visibilité dans l'espace public, il y a eu depuis les années 1970 une véritable guerre des panneaux de communes dans la région à minorité slovénophone, avec arrachage nocturne de panneaux bilingues, ou mesures mesquines de communes plantant à l'entrée de l'agglomération un grand panneau avec le nom germanophone, et plus loin, caché et plus petit, le panneau bilingue. Ce *Ortstafelstreit*, comme il a été appelé, peut paraître un détail à la Clochemerle, mais a été et est toujours lourd de symbolisme et de retentissement sur la valeur sociale des langues, éléments psycho-sociaux qui influent en retour sur l'utilisation de la langue minoritaire en public et l'envie des jeunes générations d'acquiescer et d'utiliser le slovène.

Même si la situation tyrolienne n'est pas positive en tous ses aspects (les communautés linguistiques y vivant les unes à côté des autres et non les unes avec les autres, au jugement de l'auteur), la gouvernamentalité y propose des réglementations dont l'État autrichien pourrait s'inspirer, notamment en matière d'éducation. L'auteur Pirker propose d'en adapter le modèle scolaire à la Carinthie, dans lequel l'enseignement serait bilingue germano-slovène jusqu'au baccalauréat autrichien (Matura), avec apprentissage de l'anglais en autre langue vivante, quelle que soit l'appartenance de l'élève à la communauté germanophone ou slovénophone.

¹ "Mit dem Preis bedacht werden Dissertationen oder Habilschriften, die das Verständnis für die Grundlagen und das Wesen der Demokratie, das friedliche Zusammenleben der Völker und das Zusammenwirken und den Interessenausgleich zwischen den Sozialpartnern fördern" indique le secrétariat de ce prix, décerné par la ÖVP.

Cela créerait une occasion efficace de bilinguisme et ferait se fréquenter les jeunes générations dans les mêmes bâtiments, leur permettant de dépasser les discours nationalistes des histoires conflictuelles des deux communautés. L'inspiration très constructive, et même consensuelle, des mesures proposées par J. Pirker est sans doute due à la nécessité de gagner idéologiquement les politiques (partis et personnes) à la cause d'un changement juridique pour cet Etat fédéral autrichien, mais les avantages potentiels ne sont pas oubliés : bienfaits économiques, touristiques ou culturels, si la région met mieux en valeur son bilinguisme ...

Après cet éclairage sur la ligne argumentative générale de l'ouvrage, le compte-rendu revient sur deux aspects particuliers intéressants pour les linguistes et didacticiens : les apories entre le système législatif et les situations plurilingues, aspect concernant les sociolinguistes, et le rôle que l'école joue dans la conservation et développement de langues minoritaires ou minorées, domaine qui concerne les enseignants.

Dans le domaine des apories législativo-plurilingues, le juriste Pirker constate la dysfonctionnalité de la définition collective des droits linguistiques, qui ne permet que deux fondements argumentatifs, l'autochtonie et l'ethnie, dont l'application pratique pose de sérieux problèmes. L'argument par l'autochtonie prive les locuteurs mobiles de leurs droits linguistiques, ce que montre la discussion des communes précises où vivent et dont ou vers lesquelles migrent des locuteurs slovénophones en Carinthie : cet argument est un critère aux mains de la majorité qui se sert des chiffres dans son intérêt, p. 256. L'argument ethnique, possible en Autriche, dont le droit prévoit des "Volksgruppen", est un argument théorique que l'État autrichien évite de reconnaître lorsque cela ne l'arrange pas, comme pour les revendications de la communauté polonophone à Vienne, qui remplit tous les critères par ailleurs requis pour se voir reconnaître des droits linguistiques (p. 250-251). En outre, l'argument ethnique amène les groupes à s'homogénéiser pour se faire accorder les droits qu'on ne consent qu'aux groupes (p. 254), ce qui stéréotypise et "ferme" l'identité du groupe. Enfin, "last but not least", les différents niveaux de droit concernés énoncent des critères et recommandations qui ne sont pas toujours compatibles les uns avec les autres : les lois fédérales (*Bundesgesetze*), les accords-cadres comme le *Rahmeneinkommen zum Schutz nationaler Minderheiten*, les traités entre États (*Staatsverträge*), les lois provinciales comme celles de la Carinthie (*Gesetze*), les ERL ou *Erläuterungen*, attendus des jugements rendus par les différents tribunaux dans des plaintes scolaires ou toponomastiques, et ceux des articles de la *Charte européenne sur les langues régionales ou minoritaires* que l'Autriche a retenus pour la signer forment un ensemble de textes parfois incompatibles, voire largement contradictoires.

En ce qui concerne l'enseignement, et après avoir émis la réserve que l'auteur n'est pas spécialiste d'éducation bi- & plurilingue, on notera qu'il tend à une évaluation relativement pessimiste du système actuellement en vigueur en Carinthie, en s'appuyant sur une littérature secondaire abondante. Dans cette province, seul le cursus élémentaire bénéficie de la disposition de la parité, qui est accordée lorsqu'est reconnue une demande suffisante, ce qui amène parfois la mauvaise volonté de certaines villes ou administrations à indiquer ne pas disposer des statistiques correspondantes... Ni les crèches ni les jardins antérieurs à ces 5 années de scolarité de "Elementarunterricht", ni le lycée (correspondant à collège + lycée en France), ni l'éducation professionnelle, ni l'enseignement supérieur ne proposent la parité langagière. La qualité de l'acquisition du slovène par les élèves est insuffisante pour assurer un bilinguisme réel en raison de deux facteurs : les enfants de la minorité slovénophone n'ont, en raison de l'assimilation grandissante, plus connu de bain linguistique familial suffisant pour leur donner des bases solides, et les assez nombreux enfants d'origine germanophone qui fréquentent ces

écoles paritaires montrent peut-être que la langue slovène sort de son statut minoré aux yeux de l'autre communauté linguistique, et assurent la viabilité numérique de cet enseignement bilingue, mais ils n'ont aucun prérequis et ne permettent pas un enseignement de langue à haut niveau : les pages 329 à 331 évaluent les résultats actuels du dispositif scolaire par le terme de "beschränkte Mehrsprachigkeit" et regrettent que le système produise des élèves qui ne soient pas en mesure de "eine Sprache nicht nur als Bildungssprache erleben, sondern auch gebrauchen können" (p. 330). L'auteur s'interroge sur la possibilité d'introduire dans l'enseignement de longues phases immersives, expérimentées par exemple dans un projet-pilote au lycée slovène de Klagenfurt. Ces constatations résonneront amèrement aux oreilles des enseignant/e/s de langues étrangères en France, qui voient les horaires de contact de leurs élèves avec les langues diminuer de réforme en réforme...

En conclusion de ce compte-rendu, je regretterai tout d'abord quelques difficultés de lecture dues probablement aux habitudes d'écriture d'un juriste : les quelques deux mille notes de bas de page réparties sur trois cent cinquante pages de texte, ou le présent systématique qui fait croire pendant de longues lignes et quelquefois plusieurs pages qu'un dispositif législatif est actuellement en vigueur jusqu'à ce que la date et la description d'une réforme fassent comprendre que tout cela est bien du domaine du passé. De même, la constitution textuelle fortement compilatrice fait dialoguer, au gré des auteurs rassemblés sur 30 ans de littérature secondaire, des arguments de 1983 et 2006 (p. 90) sur l'identité linguistique, ou attribue (p. 152) à un certain Stephen May en 2012 le changement générationnel énoncé pour la première fois par Uriel Weinreich en 1953 dans *Languages in Contact*, qui dit qu'en situation de pression assimilatrice, la langue minoritaire est remplacée par la langue majoritaire en trois générations.

Mais l'attrait exercé par le modèle sud-tyrolien sur l'auteur est tout à fait significatif : qualifié de "erfolgreiches-kollektives Nebeneinander" p.135 ou de "Parallelwelten" p. 144, ce modèle apparaît cependant le seul capable de stabiliser les usages des langues, les identités linguistiques et d'assurer la conservation de la langue minoritaire dans une conscience qui se perçoit elle-même comme minoritaire : les germanophones du Tyrol du Sud sont objectivement minoritaires dans l'Etat italien, les italophones dans la province autonome à majorité germanophone, et les ladinophones par rapport aux deux autres communautés, rapport fortement défavorable qu'ils inversent dans une identité positive de vallée (les *Talschaften*). L'auteur déplore le côté plus ségrégatif qu'inclusif de ce système, mais, voyant à l'inverse la minorité slovénophone en danger d'assimilation, il introduirait volontiers une dose de régime sud-tyrolien en Carinthie. Et on relit avec intérêt, sous la plume d'un universitaire extérieur aux politiques fabriquant les réformes scolaires, le principe selon lequel il n'est pas possible d'amener à un bon niveau dans une autre langue sans les moyens horaires adéquats. *Odile Schneider-Mizony, Université de Strasbourg.*

LÉVY Paul (2016): *Die deutsche Sprache in Frankreich*. Bd 2: Von 1830 bis 1944. Aus dem Französischen von Barbara Kaltz. Wiesbaden: Harrassowitz-Verlag. ISBN : 978-3447106379. €52

En 1950, Paul Lévy faisait paraître, et en deux tomes à la *Bibliothèque de la Société des Etudes germaniques* s'il vous plaît, le fruit d'une vie de recherches sur « La langue allemande en France », avec le sous-titre « Pénétration et diffusion des origines à nos jours ». Barbara Kaltz nous avait donné en 2013, la traduction du premier tome ; celle du second a suivi trois ans plus tard.

Professeure émérite à l'Université d'Aix-Marseille, Barbara Kaltz fait, dans ces deux traductions, la démonstration de la richesse, de la puissance, de la diversité et de la flexibilité de la langue allemande : on peut - note un auteur inconnu dans la *Nouvelle Revue Germanique* de 1830 - traduire sans difficulté des textes de toutes les langues en allemand, alors que l'inverse, selon lui, n'est pas vrai (Lévy/Kaltz 2016 : 29). Ainsi, elle dément tous les horribles préjugés d'une société française dont les élites maîtrisaient à vrai dire assez mal l'allemand. En effet, que nos grands écrivains de l'époque romantique et postromantique aient jugé bon de critiquer la langue allemande pour sa nébulosité, ses incertitudes et ses approximations, sa puissance et ses sonorités gutturales en les opposant à la fluidité du français est tout simplement ahurissant. Fort heureusement, « il n'est rien, aucun sentiment, aucune puissance de l'imagination qu'elle ne puisse exprimer, à la différence des autres langues » (Sattler cité d'après Lévy/Kaltz 2016 : 29).

C'est un régal de lire les pages que Paul Lévy consacre à la connaissance de l'allemand de nos grands écrivains (pp 93 à 120). Pour Hugo, qui attribue *Wallenstein* à Goethe, tout est un ! À la douane de Kehl, il parle en latin avec un digne pasteur suisse et en espagnol avec un certain colonel Duarte. Mais il est incapable de donner ses instructions au conducteur de la malle badoise¹. L'allemand, pour Balzac, dont les personnages secondaires – souvent des Alsaciens- écorchent souvent le français, semble se résumer à un horrible accent germanique, qui, d'ailleurs, sonne faux. Théophile Gautier fait rimer Heine avec Taine. Gérard de Nerval, le plus germanophone de tous les écrivains de l'époque, a réalisé une traduction du *Faust* reconnue à l'époque comme l'une des meilleures. Il a le sens de la langue, d'une langue qu'il apprécie et dans laquelle il continue à se former, mais reconnaît qu'il ne la maîtrise pas. Comme chez d'autres, comme Théophile Gautier, qui transpose en allemand *Intermezzo* de Heine (Lévy/Kaltz, 2016 : 102), le sens poétique est plus puissant que la connaissance de l'allemand. D'autres, moins connus, sont plus à l'aise en allemand, mais au royaume des aveugles, les borgnes sont rois. Les auteurs qui, comme Alexandre Dumas père, s'inspirent de la littérature allemande et en reprennent des intrigues, le font d'après une traduction, sans lire l'œuvre originale en allemand. Dumas connaît la *Verschwörung des Fiesco zu Genua* dans une traduction de Prosper de Barante, écrivain et homme politique français tombé aujourd'hui dans les limbes de l'oubli (Lévy/Kaltz 2016 : 102).

Paul Lévy, dont on sait déjà qu'il est l'un des premiers sociolinguistes en France, est aussi un lexicologue, un didacticien, un dialectologue. Toutes ses compétences interdisciplinaires en font un auteur respecté dans les *Nouveaux Cahiers d'allemand* et dans la communauté scientifique.

La construction de *La langue allemande en France* s'appuie sur l'analyse, époque après époque, de la place de l'allemand dans la vie politique, intellectuelle et universitaire de la France et de la présence de ses locuteurs - nationaux allemands, nationaux français- sur le territoire français et ce à travers ces trois aspects : les Allemands en France, les Français et la langue allemande. Des chapitres récurrents consacrés aux emprunts lexicaux que le français fait à l'allemand constituent autant d'analyses en germe de l'influence allemande sur la société française par les importations d'idées, de techniques, de matériels, de l'emprise allemande sur la science, la philosophie et la littérature françaises.

Si Paul Lévy avait été historien, il aurait été un adepte de l'école des Annales et de la durée longue. Les chapitres consacrés à la place de l'allemand dans les programmes scolaires du

¹ Victor Hugo, *Le Rhin*, préface de Michel Le Bris. 1^{ère} édition 1842. Réédition Strasbourg, La Nuée Bleue, page 381.

XIX^e siècle en particulier invitent les didacticiens à dégager les grandes lignes d'une révolution didactique, celle de la relève progressive des langues anciennes par les langues vivantes. Relève n'est pas substitution, mais en un peu plus d'un siècle et demi, les langues vivantes s'affirment comme de nouveaux instruments de la formation de l'être humain. L'examen mené par Paul Lévy apporte des éléments à une réflexion sur le remplacement progressif du latin par l'allemand, puis, un siècle plus tard, de l'allemand par l'anglais dans la formation culturelle des individus.

P. Lévy a une sensibilité toute particulière à la part dialectale de l'allemand en France tout au long de la frontière nord-est. Son approche suprarégionale permet d'identifier des évolutions trop évidentes. Les dialectes s'affaiblissent – même ceux du Grand Est – et leur avenir semble compromis, alors que la langue standard se maintient malgré des hauts et des bas au long des périodes étudiées. La dernière partie du livre – consacrée à la période contemporaine de sa parution (1914-1944 !) – n'est pas la moins intéressante, mais – outre que Lévy ne peut avoir tous les éléments d'information à un moment où beaucoup de documents d'archives sont encore secrets, c'est aussi celle pour laquelle ses successeurs et Dominique Huck ont repris le flambeau.

En traduisant le livre de Paul Lévy, dont l'édition initiale française remonte à 1950, Barbara Kaltz remet à la disposition des chercheurs, des étudiants germanophones et du monde universitaire français un ouvrage depuis longtemps épuisé et absent de beaucoup de bibliothèques. (Dix-huit bibliothèques universitaires françaises disposent du tome 1, treize du tome 2 et onze autres parfois encore des deux tomes réunis). La traduction et la rédaction du tome 2 appliquent les principes que B. Kaltz avait déjà mis en œuvre pour le tome 1. Cette continuité est logique, - on ne change pas une formule en cours de route. Je m'abstiendrai donc de reprendre une à une les critiques formulées dans la recension de 2013¹.

La question du degré d'intervention du traducteur sur le texte scientifique, posée dans ce compte-rendu, est toujours d'actualité. Par tradition, les traducteurs évitent d'ajouter leur interprétation personnelle au texte. Ils se mettent au service de l'auteur, ne comprennent pas la traduction comme une nouvelle écriture mais comme la remise entre les mains de la communauté scientifique d'un ouvrage épuisé, avec ses données culturelles historiques.

Autre sujet de réflexion : la traduction d'un ouvrage implique-t-elle que l'on traduise également les citations et les références ? Les citations d'auteurs français en allemand gênent la lecture. La traductologie ne s'est-elle pas donné une convention sur ce point ?

Reprendre le travail de Paul Lévy – et pourquoi pas d'autres auteurs - en le complétant par les nouveaux apports de la recherche est une orientation scientifique différente et nettement distincte de la première. En général, cette reprise constitue la partie initiale d'une nouvelle étude et d'une nouvelle publication sur le sujet. La traduction "commentée" de Barbara Kaltz est en quelque sorte au milieu du gué. On ne peut s'empêcher de s'interroger sur sa nécessité. La recherche scientifique allemande actuelle est-elle incapable de lire Lévy dans le texte français ? La traduction de Barbara Kaltz ainsi que le livre original de Paul Lévy apparaissent dans les moteurs de recherche allemands (Karlsruher Virtueller Katalog KVK, Bibliotheksverbund Bayer BVB, Hessisches BibliotheksInformationsSystem HeBIS, ...).

Une réédition française d'un livre aussi important semble au moins tout aussi nécessaire que le texte allemand. Une reprise et un élargissement du sujet aux recherches actuelles aussi, avec une analyse des conséquences du *Traité de l'Elysée* de 1963. Qui l'entreprendra ? Les successeurs de Paul Lévy ? – *Daniel Morgen*

¹ Paul Lévy : *Die deutsche Sprache in Frankreich. Band I : Von den Anfängen bis 1830*. Aus dem Französischen von Barbara Kaltz. Wiesbaden: Harrassowitz Verlag, 2013. dans : *Nouveaux Cahiers d'allemand*, 31^e année, 2103 n° 3 (septembre) (363-365).

GAMPER Michael, MAYER Ruth (Hrsg. 2017). *Kurz & knapp : Zur Mediengeschichte kleiner Formen vom 17. Jahrhundert bis zur Gegenwart*. Bielefeld: transcript, 398 p. ISBN 978-3-8376-3556-0 €34,99 .

Cet ouvrage collectif est consacré aux formes de communication brèves et concises. Même si dès l'Antiquité Quintilien louait la *brevitas* (la concision) comme une vertu de la narration, c'est le XVII^e siècle qui est retenu par cet ouvrage comme la date de naissance des formes courtes en raison de l'émergence d'un espace public, d'organes de presse (inter-)nationaux et en raison de l'apparition de nouvelles techniques imposant un format court. Trois aspects sont retenus pour l'étude des formes courtes : les procédés narratifs, le rapport texte/image et les phénomènes de condensation de l'information. La problématique implicite qui guide la réflexion des différentes contributions consiste à déterminer si une différence de quantité entraîne nécessairement une différence de qualité.

L'ouvrage adopte une présentation qui respecte l'ordre chronologique des corpus retenus. Parmi les formes les plus anciennes, des contributions sont consacrées aux apophtegmes du XVII^e siècle ou à des auteurs comme K. P. Moritz ou encore G. Ch. Lichtenberg. Ces exemples ont pour point commun d'associer brièveté, savoir et narration sous la forme de maximes ou de préceptes. Ces formes contraignent le destinataire à co-construire le savoir, il doit participer activement à la mise en récit de ce qui est simplement montré. Un cas cité à plusieurs reprises et analysé en détail par M. Gamper est celui des *Rätsel* de Kleist, ces énigmes publiées dans les *Berliner Abendblätter* en 1810-1811. Les énigmes mettent en scène un savoir à découvrir sur le mode du jeu. Elles sont sous-tendues par une structure dialogique du type question/réponse. Cette forme courte est notamment un mode d'expression privilégié de l'époque romantique qui opposerait à l'explication claire et détaillée du siècle des Lumières une mise en scène énigmatique et lacunaire.

Par ailleurs, l'exemple de Kleist est également symptomatique des pratiques rédactionnelles entre littérature et presse. M. Homberg consacre une étude aux nouvelles brèves dont les *news-feeds*, les fils d'actualité thématiques d'aujourd'hui, sont les héritiers. Ce genre journalistique tend à concentrer l'attention sur un détail, mais un détail qui est en réalité représentatif d'une époque ou d'un phénomène. Derrière le détail futile se cache la véritable information. Les *Nouvelles en trois lignes* de Felix Fénéon condensent par exemple en trois phrases trois événements juxtaposés et qui présentent au premier abord une absence de cohérence. Le journaliste joue avec les attentes du lecteur et compte sur ce dernier pour retrouver la véritable information. Ce genre de pratique rompt avec le principe journalistique dit de la pyramide inversée qui prévoit une présentation claire et détaillée des éléments du contexte. Les *Nouvelles en trois lignes*, en mettant l'écriture littéraire au service de l'information, montrent en quoi le format court instaure une nouvelle pratique journalistique.

L'ouvrage présente également l'intérêt d'explorer d'autres domaines que la presse. Dans le champ de la philosophie, P. A. Gwozdz propose une analyse des aphorismes de Nietzsche. L'aphorisme est une forme à l'origine employée en médecine. À la fois diagnostic et prescription, l'aphorisme ne raconte pas, il pose. Sa transposition en philosophie reprend des fonctions narratives comme la construction d'une réalité ou la transmission d'un savoir : les aphorismes constituent autant d'aides à caractère moral, pédagogique, ou social. Ce qui est énoncé de manière brève demeure cependant le fruit d'une longue réflexion. Les aphorismes nietzschéens se situent entre les écrits interminables et incompréhensibles de l'orthodoxie philosophique et des formes triviales de popularisation du savoir. À partir des portraits littéraires dressés par Gertrude Stein, H. Schäfer revient sur le rapport entre brièveté et

rapidité. Alors que la communication à l'ère numérique entraîne une compression du temps et de l'espace propice à une accélération des échanges, les écrivains modernes se servent des formes courtes pour rendre compte des changements de leur époque. Au regard de ce contexte, les portraits de Stein ne participent pas d'une accélération, mais au contraire d'un ralentissement. Leur format court concentre l'attention du lecteur sur un détail ; cet effet de *zoom* induit une temporalité narrative autre.

Plusieurs contributions posent la question du rapport entre brièveté et savoir. Elles reposent sur l'idée que la complexité du monde lorsqu'elle est décrite par de longs récits est nécessairement imparfaite et fragmentaire. En revanche, si le monde n'est pas descriptible, il est quantifiable. C'est le présupposé qui sous-tend l'étude de M. Gronau sur l'expression et la transmission du savoir sous la forme compacte de formules mathématiques. On retrouve également cette idée dans la réflexion menée par A. Starre sur l'introduction de la classification Dewey qui encode sur la tranche des livres les informations nécessaires à leur classement dans les bibliothèques. Cette initiative s'inscrit, d'après lui, dans le contexte du *efficiency movement*, un mouvement des années 1920 aux États-Unis visant à l'efficacité par la réduction et qui a trouvé son expression la plus célèbre dans le taylorisme.

Le format court a des conséquences sur la conception de la narration qui ne peut plus être considérée comme l'enchaînement chronologique ou causal de plusieurs phases. Cette conception autre de la narration est notamment analysée dans plusieurs études consacrées au rapport texte/image. R. Mayer rappelle qu'à ses débuts, le cinéma était contraint à un format court pour des raisons techniques. Le court-métrage consistait donc à montrer à défaut de pouvoir raconter. Cela explique que les premières œuvres cinématographiques aient pour sujet des contes et des récits connus de tous. On peut alors parler de mise en scène, mais pas d'adaptation cinématographique. Aujourd'hui, la technique n'est plus une contrainte, pourtant on assiste d'après L. Gotto à un retour de la forme courte – longtemps impopulaire – notamment grâce à l'émergence des smartphones. Les mini-films tournés avec des smartphones ont, en effet, bouleversé les pratiques : ces appareils combinent mobilité et compression du format. E. Rentenmeister s'appuie sur une définition de la narration *a minima* comme changement d'état même implicite. Elle précise qu'une conception de la narration telle qu'elle est théorisée par Genette n'est pas tenable par exemple dans le cas des œuvres en compétition dans le festival du mini-film. Ce dernier impose en l'occurrence des formats de cinq, dix ou vingt secondes.

Enfin, les différentes interrogations soulevées se retrouvent bien entendu dans le domaine des réseaux sociaux. J. Passmann explique par exemple que le format court imposé par *twitter* a été calculé à partir du nombre de caractères autorisés par les SMS dans les années 1980. Ce nombre de caractères a lui-même été calculé à partir de la longueur des messages envoyés par fax ou par carte postale. Les réseaux sociaux n'ont par conséquent pas inventé le format court. En revanche, ce type de communication conditionne le contenu des messages et la mise en scène des locuteurs. L'auteur montre ainsi à partir de profils d'utilisateurs populaires comment les réseaux sociaux distordent les codes sociolinguistiques en vigueur par ailleurs : le locuteur peut par exemple mettre en scène un événement gênant pour lui-même ou bien élever la faute d'orthographe au rang de marque de style. Seule une lecture assidue des messages d'un utilisateur permet de comprendre les visées discursives et la construction de l'image des interlocuteurs. Les échanges via les réseaux sociaux sont, en effet, un jeu incessant pour combler le déficit informationnel inhérent à la forme courte.

Cet ouvrage réussit le pari de construire une réflexion commune autour de la notion de forme courte à travers différentes époques et à travers différents supports médiatiques. On peut

cependant regretter que quelques rares contributions s'appuient certes sur des corpus pertinents, mais sans participer à la réflexion théorique commune. Cette dernière aurait par ailleurs pu être reprise dans un texte de conclusion qui aurait contribué à mettre davantage en valeur les problématiques retenues. Dans l'ensemble, l'ouvrage permet cependant de mettre en perspective de façon pertinente la question du format court. Entre format long et format court, on comprend que la différence n'est pas uniquement quantitative. Et si la taille compte, c'est parce qu'elle remet en question notre rapport à la mise en récit et à la transmission de l'information. -*Dominique Dias – Université Grenoble Alpes/ILCEA4*

KIM Jiwon (2017) *Die substantivierten Infinitiv-Konstruktionen im Deutschen (Eine Untersuchung im Rahmen der Konstruktionsgrammatik)*= Europäische Hochschulschriften. Deutsche Sprache und Literatur, Bd 2046. Peter Lang Edition Frankfurt am Main. ISBN 978-3-631-69921-8. 187 p. €40.20

Après des études d'allemand dans deux universités de Séoul, Jiwon Kim a préparé son doctorat à l'université de Bochum. Elle enseigne aujourd'hui dans une université de Séoul.

La substantivation étant un procédé syntaxique très productif en allemand, de plus en plus de linguistes s'intéressent au phénomène. J. Kim a choisi, quant à elle, de démontrer que les constructions infinitives substantivées en AM, IM, BEIM et ZUM ou sans préposition (« *Absentiv-Konstruktionen* ») sont des unités linguistiques autonomes. Son analyse s'appuie sur la grammaire de Construction. J. Kim part ainsi du fait qu'il y a un continuum entre les différents niveaux d'analyse que sont la syntaxe, la sémantique, le lexique et la pragmatique. Pour étudier ces constructions il faut donc lier forme et sens. L'analyse détaillée va ainsi se faire en contexte, avec le recours à plusieurs corpus électroniques et des exemples tirés de la presse germanophone. Sa riche bibliographie est composée d'ouvrages couvrant les soixante dernières années et dont une bonne partie est en langue anglaise.

L'ouvrage est divisé en 9 chapitres, le premier constituant l'introduction et le dernier un résumé et non une conclusion. Son introduction (chapitre 1) présente l'axe de sa recherche et limite l'objet d'étude au modèle syntaxique suivant : Sujet + verbe SEIN + P(réposition) / Ø + N_{Inf}. J. Kim signale qu'il faut prendre en compte l'interaction de tous les éléments à l'intérieur de la construction. Le chapitre 2 est consacré à l'état actuel de la recherche. J. Kim note cependant qu'il n'y a pas de consensus au niveau de cette recherche. Elle présente alors chaque approche linguistique (approche morphologique, approche orientée vers la syntaxe, recherche sur les constructions progressives) puis pour chaque approche, elle présente quelques linguistes et leur théorie. L'approche sur les constructions progressives retient cependant plus son intérêt. Le chapitre 3 tourne autour de la question de l'infinitif substantivé. Les théories présentées étant diverses, J. Kim opte pour celle qui considère les infinitifs substantivés comme proche du verbe s'ils ont un sens progressif. C'est donc bien vers la grammaire de Construction qu'elle se tourne, raison pour laquelle elle consacre son chapitre 4 à une description des différentes grammaires de Construction en la faisant précéder d'une brève présentation de la linguistique cognitive. Son chapitre 5 analyse le corpus. Même si la substantivation semble illimitée, seuls certains verbes apparaissent dans les constructions infinitives substantivées étudiées. Afin de proposer un classement de ces verbes, J. Kim a recours à la notion d'« Aktionsart » et s'appuie pour cela sur les travaux de Vendler (1957) et Dowty (1979). La classification de Vendler propose 4 catégories que J. Kim reprend en utilisant les termes anglais : 'state' (état), 'activity' (activité), 'accomplishment' (accomplissement) et 'achievement' (achèvement, résultat). Elle sous-catégorise en plus ou moins télique et plus ou

moins agentif, ce qui lui permet de créer des profils au sein de l'« Aktionsart ». Elle utilise pour cela le test du progressif et le test de 'pendant'. Les caractéristiques qu'elle tire de son corpus sont présentées dans le chapitre 6. Elle analyse tout d'abord des constructions en AM (construction prototypique selon elle), puis les constructions en IM et BEIM et enfin celles ne comportant aucune préposition. Elle termine par les constructions en ZUM qu'elle analyse différemment, car on est ici en présence d'un phrasème (peu idiomatique selon elle). L'analyse sémantique des verbes entrant dans cette dernière construction la conduit à conclure qu'il ne peut s'agir que de verbes exprimant une émotion négative, ce qui pour la recenseuse n'apparaît pas tout à fait généralisable, notamment dans certains exemples cités. Le chapitre 7 est centré sur l'étude des prépositions AM, IM et BEIM. Pour J. Kim, c'est l'utilisation du verbe SEIN qui impose le datif après la préposition. Or pour BEIM ce n'est pas le cas, car il n'y a pas ici d'opposition possible Accusatif/Datif. Par ailleurs J. Kim démontre que le fait d'avoir AM et non AN DEM conduit à une perte référentielle de la préposition, mais à un gain référentiel par la substantivation. Cela confirme alors que tout est intimement lié. Dans le dernier chapitre d'analyse (chapitre 8), J. Kim revient sur une approche cognitive, en proposant de tirer des analyses précédentes des profils de constructions, en mentionnant chaque fois la forme prototypique et ce par « Aktionsart ». Elle revient ainsi sur ZUM qui se démarque à nouveau des autres constructions. Son chapitre 9, comme la recenseuse l'a déjà indiqué plus haut, n'est qu'un résumé (présenté comme tel) qui reprend en détails ce qui a déjà été dit, sans faire de synthèse globale. On reste donc un peu sur sa faim. Par ailleurs la construction même de l'ouvrage amène beaucoup de répétitions. Il aurait peut-être été plus judicieux de traiter entièrement chaque construction l'une après l'autre. Enfin, les constructions en ZUM sont complètement à part du reste de l'analyse et relèvent plus d'une étude des phrasèmes. Cependant le corpus présenté ici permet de faire avancer la recherche sur les infinitifs substantivés. -*Sylvie Boléa, Lycée N-D de Bellegarde, Neuville-sur-Saône.*

Autorenhinweise für *Nouveaux Cahiers d'Allemand*

Diese bleiben bewusst knapp, da unserer Erfahrung nach allzulange Manuskripthinweise entweder verwirren oder demotivieren. Halten Sie sich bitte an die wenigen hier angegebenen Regeln, der Rest wird im Redaktionsbeirat bei Bedarf harmonisiert.

Der Beitrag sollte idealerweise 10-12 Seiten nicht überschreiten, Fußnoten sparsam verwenden und nur zitierte Autoren/innen in der Bibliographie anführen. Da das Lesepublikum zu einem Teil aus AkademikerInnen, zum anderen aus DeutschlehrerInnen besteht, sollte auf eine flüssige Darstellungsweise geachtet werden. Kürzere Zitate (bis 2 Zeilen) dürfen im Text bleiben, längere (über 2 Textzeilen) werden als Zitatblock (vg. unten) abgesetzt.

Literaturverweise werden im Text gegeben nach dem Muster: Autor und Jahr (ev. mit Seitenangabe) „wie Müller (1990: 66) schreibt“.

Literaturangaben am Ende des Artikels geben immer die vollen Namen samt Vornamen an mit üblicher Unterscheidung zwischen selbstständiger Publikation kursiv (Buch, Zeitschrift) und unselbstständiger Publikation recte (Artikel, Kapitel). Beispiel:

Müller, Peter (1990): *Zur Hydronymie im Elsass*. Strasbourg: La Nuée Bleue.

Benutzen Sie bitte ein gängiges Textverarbeitungsprogramm wie Word für Windows oder Mac und wählen Sie einen einfach zu identifizierende Dateinamen, z.B. (kurzen) Titel der Publikation_Namedes Autors.doc)

Formanweisungen

oberer und unterer Rand: 3 cm

linker und rechter Rand: 2,5 cm

Schriftart: times new roman

Schriftgröße 14 für den aktuellen Text, 12 für Zitate in einem eigenen Abschnitt, ebenso Rezensionen, 11 für Fußnoten, 10 für Bibliographie.

Paragraph im Textformat: einfacher Zeilenabstand

Zitat: links 5 mm zurückgesetzt

Inhaltsübersicht

Aufsätze

Magdalena Rozenberg Aleatorik. Einige Bemerkungen zum Zufall beim Lehren und Lernen von Fremdsprachen	5
Ursula Christine Büniger Für eine „Ruhephase“ im <i>chunk</i> -gestützten und neurodidaktisch begründeten DaF-Unterricht	27
Naomi Shafer <i>Nun sag, wie hast du's mit der Variation?</i> DACH im Deutschunterricht in der Diskussion	36
Shing-lung Chen Modell zur effektiven Organisationsentscheidung in der fremdsprachlichen Kommunikation	50

Rezensionen

Seifert, Heidi (2016): Früher Fremdsprachenerwerb im Elementarbereich. Eine empirische Videostudie zu Erzieherin-Kind-Interaktionen in einer deutsch-englischen Krippeneinrichtung (Liesel Hermes)	70
Roche, Jörg / Suñer, Ferran (2017): Sprachenlernen und Kognition. Grundlagen einer kognitiven Sprachendidaktik. Mit Beiträgen von Kees de Bot, Sabine de Knop, Marina Foschi, Marianne Hepp und Pervaneh Sohrabi (Christoph Beeh)	74
Böttger, Heiner / Sambanis, Michaela (2017): Sprachen lernen in der Pubertät (Eva Nelz)	79
Meyer, Tamara / Stuhlmann, Sebastian / Jones, Roger Dale (Hrsg.) (2016): Interaktivität beim Fremdsprachenlehren und -lernen mit digitalen Medien. Hit oder Hype? (Christian Ludwig)	82
Burwitz-Melzer, Eva / Königs, Frank G. / Riemer, Claudia / Schmelter, Lars (Hrsg.) (2017): Inklusion, Diversität und das Lehren und Lernen fremder Sprachen (Liesel Hermes)	88
Hoffmann, Ludger (³ 2016): Deutsche Grammatik. Grundlagen für Lehrer- ausbildung, Schule, Deutsch als Zweitsprache und Deutsch als Fremd- sprache (Magdalena Ziemba)	92
Olszewska, Danuta / Janus, Dominika (Hrsg.) (2016): Sprache in ihrer lokalen Dimension (= Studia Germanica Gedanensia 35) (Marta Turska) ...	95

Paul Lévy, Paul (2016): Die deutsche Sprache in Frankreich, Bd. 2: Von 1830 bis 1944. Aus dem Französischen von Barbara Kaltz (Daniel Morgen)	101
Petitmengin, Violette / Fafa, Clémence (2017): La grammaire en jeux (= Les outils malins du FLE) (Uwe Dethloff)	103
Brüseke, Rolf (2017): Starten wir! A1 Deutsch als Fremdsprache, Kursbuch; Brüseke, Rolf / Scheuerer, Sinem (2017): Starten wir! A1 Deutsch als Fremdsprache, Arbeitsbuch (Kornelia Kupiec)	107
Krenn, Wölfried / Puchta, Herbert (2016): Motive A1 – B1. Kursbuch, Arbeitsbuch mit MP3-Audio-CD (Katarzyna Jaracz)	109
Bovermann, Monika / Georgiakaki, Manuela / Zschärlich, Renate (2017): Paul, Lisa & Co Starter. Deutsch für Kinder, Kursbuch, Audio- CDs (Wioletta Stafa)	111
Storie per principianti – racconti dalla A alla Z / Storie di due minuti / Storie per i giorni di festa / Storie per ridere (+ MP3 online) (Irene Gallerani)	113

Tagungsbericht

Medienkulturen – Multimodalität und Intermedialität. 7. Internationale Tagung zur kontrastiven Medienlinguistik, Helsinki, 23.-25. August 2017 (Tuija Kinnunen)	115
---	-----

Eine Buchreihe stellt sich vor

KULTURELLE MOTIVSTUDIEN, herausgegeben von Wolfgang Mieder	118
--	-----

Veranstaltungshinweise

53. Linguistisches Kolloquium „Sprachliche Variation und Vielfalt“ (Odense 24.-27. September 2018)	123
---	-----

Text- und Diskurswelten in der massenmedialen Kommunikation. Zugänge zur Produktion, Rezeption und Wirkung von multimodalen Textformaten (Kazimierz-Wielki-Universität in Bydgoszcz, Polen, 17.-19. Oktober 2018)	125
--	-----

Autorenverzeichnis	128
---------------------------------	-----

Publikationen zur Fremdsprachenvermittlung

- LSKK (LANDAUER SCHRIFTEN ZUR KOMMUNIKATIONS- UND KULTUR- WISSENSCHAFT)	130
- <i>bzf</i> (BEITRÄGE ZUR FREMDSPRACHENVERMITTLUNG)	132

Nouveaux Cahiers d'Allemand

Les N.C.A. paraissent quatre fois l'an et sont édités par l'Association des Nouveaux Cahiers d'Allemand (A.N.C.A.) dont le Conseil d'Administration comprend

- MÉTRICH René, Université de Lorraine, Président
- AURIA Frédéric, ancien président de l'ADEAF, Vice-président
- FAUCHER Eugène, Université de Lorraine, Secrétaire
- MÉTRICH Régine, Trésorière
- SCHNEIDER-MIZONY Odile, Université de Strasbourg, Rédactrice en chef
- BERTRAND Yves, Université de Paris X-Nanterre
- GAUTHEROT Laure, professeure au Lycée Mathis de Schiltigheim
- GEIGER-JAILLET Anémone, Université de Strasbourg
- HERMANN Ulrich, APLV
- KAUFFER Maurice, Université de Lorraine
- MORGEN Daniel, I.P.R. honoraire
- RUDIO Yves, professeur en classe bilingue à l'Ecole des Roses à Haguenau

Pour tout ce qui concerne la rédaction, adresser la correspondance à la Rédactrice en chef, Mme SCHNEIDER-MIZONY, Département d'études allemandes de l'Université, 22 rue René Descartes, BP 80010, 67084 Strasbourg cedex. Pour l'administration, s'adresser à Mme MÉTRICH, adresse ci-après.

Les N.C.A. paraissent sous le double sigle ANCA et ADEAF en vertu d'une convention de coopération entre les deux associations, dont le texte figure page 267 du n° 1983/4.

ABONNEMENTS

- Paiement par chèque : à l'ordre des Nouveaux Cahiers d'Allemand, à envoyer à Mme R. MÉTRICH, 18, rue d'Iéna, 54630 RICHARDMÉNIL.
- Paiement par virement SEPA : IBAN : FR1420041010100101613B03181
BIC : PSSTFRPPNCY
- Abonnements 2017 :
 - Particuliers : 30 euros
 - Institutions : 45 euros
 - Tarif Etudiants (photocopie carte d'étudiant) : 20 euros
 - Prix de vente au numéro : 14 euros

ADHESION A L'ASSOCIATION

Cotisation 2017 : 6 euros

Siège Social : ATILF/ UMR 7118 CNRS – Université de Lorraine
44 Avenue de la Libération - BP 30687 - 54063 NANCY Cedex

Tous droits de production et de reproduction réservés.
© Association des Nouveaux Cahiers d'Allemand et les Auteurs.